

Comment traiter les photographies d'un fonds d'archives dans une bibliothèque ? Analyses et réflexions dans l'optique du programme allemand Kalliope

Frédéric BLIN

Sous la direction de Sylvie Aubenas
Conservateur au Département des Estampes et de la Photographie à la Bibliothèque
nationale de France

Résumé

Les photographies sont omniprésentes dans les bibliothèques, non seulement en tant que collections séparées, mais comme documents au sein des fonds d'archives privées conservés par les bibliothèques. En raison de la masse documentaire qu'elles représentent souvent, les collections de photographies se prêtent à un traitement de type archivistique, fondé sur la notion de contexte de création et de conservation, davantage qu'à un traitement de type bibliothéconomique, reposant sur la notion de pièce. Le projet allemand Kalliope, piloté par la Staatsbibliothek zu Berlin, a comme objectif de décrire les fonds d'archives privées conservés dans les bibliothèques, archives et musées, en descendant jusqu'au niveau de la pièce. Concentré jusque-là sur les documents manuscrits et autographes, Kalliope aborde aujourd'hui la question des documents photographiques.

Descripteurs

Staatsbibliothek (Berlin, RFA)

Bibliothèques – Fonds spéciaux – Archives

Bibliothèques et illustrations, images, etc.

Photographies – Conservation et restauration

Catalogage – illustrations, images, etc.

Zusammenfassung

Fotografien sind nicht nur als Sondersammlungen, sondern auch als Einzeldokumente in den Nachlässen überall in den Bibliotheken zu finden. Auf Grund dieser Vielfalt sind archivarische Erschließungsmethoden, die auf das Provenienzprinzip basiert sind, oft bibliothekarischen Arbeitsgewohnheiten, die auf das Pertinenzprinzip beruhen, für die Erschließung von Fotografien zu bevorzugen. Das von der Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz betreute deutsche Projekt Kalliope, hat das Ziel, die Nachlässe, die in

Bibliotheken, Archiven und Museen aufbewahrt werden, bis zum Einzeldokument zu beschreiben. Kalliope hat sich bis heute auf die handschriftlichen Dokumente konzentriert: jetzt will es sich mit der Frage der Fotografien beschäftigen.

Schlagwörter

Staatsbibliothek (Berlin, Deutschland)

Bibliotheken – Sondersammlungen – Nachlässe und Autographen

Bibliotheken und Bilder

Fotografien – Konservierung und Restaurierung

Katalogisierung – Bilder

Abstract

Photographs are everywhere in libraries, not only as special collections, but also as archival documents, part of private or family archives hold by libraries. Because of the amount of documents that they often represent, it is more efficient to use archival working methods, based on the notion of context of creation and conservation, than librarian ones, which focus on the documental item, to deal with these collections of photographs. The German project Kalliope, hosted by the Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz, aims at describing the private or family archives hold by libraries, archives and museums, at the item level. Until now, Kalliope was focused on writings: now it is time to think about the photographic documents.

Key Words

Staatsbibliothek (Berlin, Germany)

Libraries – Special collection – Archival resources

Libraries and images

Photographs – Conservation and Preservation

Cataloguing of Pictures

Remerciements

Je souhaite exprimer dès maintenant toute ma gratitude à Madame Barbara Schneider-Kempf, Directrice Générale Adjointe de la Staatsbibliothek zu Berlin, pour avoir accepté ma candidature, ainsi qu'à Monsieur Robert Zepf, responsable de la formation des stagiaires et conservateur chargé du domaine « Histoire », qui a organisé mon séjour à la Staatsbibliothek.

Ma plus grande reconnaissance va également à Monsieur Eef Overgaauw, Directeur du Département des Manuscrits, pour m'avoir si bien accueilli au sein de son équipe et permis de réaliser mes recherches dans des conditions idéales.

Je remercie tout le personnel du Département des Manuscrits, auprès duquel j'ai trouvé des aides précieuses et des contacts chaleureux, et notamment : Frau Dr. Jutta Weber, chef du projet Kalliope, et toute son équipe à laquelle j'ai été très gentiment associé ; Herrn Dr. Siegfried Baur, mon collègue de bureau, avec qui j'ai pu échanger des commentaires sur le traitement des fonds d'archives en bibliothèque et spécialement à travers Kalliope ; Frau Dr. Christiane Caemmerer et Frau Dr. Eva Bliembach, responsables du « Referat Einblattmaterialien », qui m'ont présenté leurs collections et leur base de données ; Herrn Dieter Lange qui m'a permis de reproduire quelques photographies utiles pour cette étude ; et toutes les

personnes avec qui j'ai pu à un moment ou un autre m'entretenir de mon projet et qui m'ont fait bénéficier de leur expérience ou de leurs remarques.

Au Bildarchiv Preußischer Kulturbesitz, je remercie sincèrement Frau Dr. Elke Schwichtenberg pour m'avoir présenté son institution, et Frau Antje Schunke, qui m'a fait découvrir le logiciel Museum +.

Tous mes remerciements enfin à Madame Sylvie Aubenas, conservateur au département des estampes et photographies à la bibliothèque nationale de France, pour avoir suivi et dirigé mon travail malgré la distance.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
I. LE TRAITEMENT DES FONDS D'ARCHIVES EN BIBLIOTHÈQUE	12
1. L'OBJET D'ÉTUDE : PRÉSENTATION.....	12
1.1. <i>Oskar Mann, Felix von Luschan, Ernst Vollbeh</i> r : présentations <i>biographiques</i>	12
1.1.1 Oskar Mann.....	12
1.1.2 Felix von Luschan	13
1.1.3 Ernst Vollbehr.....	14
1.2. <i>Les fonds d'archives d'Oskar Mann, Felix von Luschan et Ernst</i> <i>Vollbeh</i> r	15
1.2.1 Le « Nachlass » d'Oskar Mann.....	15
1.2.2 Le « Nachlass » de Felix von Luschan.....	15
1.2.3 Le « Nachlass » d'Ernst Vollbehr.....	17
2. LES MÉTHODES DE TRAVAIL DES ARCHIVISTES	18
2.1. <i>Les normes</i>	19
2.1.1 Le respect des fonds	19
2.1.2 Niveau de description et pratiques de recherche	20
2.1.3 La norme ISAD(G).....	22
2.2. <i>L'impact de l'informatisation</i>	23
2.2.1 La mise en ligne des outils de recherche.....	23
2.2.2 Le moyen : la DTD-EAD.....	24
2.2.3 Le changement dans les pratiques de recherche	26
3. PROPOSITIONS DE TRAITEMENT APPLIQUÉES À L'OBJET D'ÉTUDE	28
3.1. <i>Conservation du document ou respect des fonds ?</i>	28
3.1.1 Les documents photographiques : des documents fragiles.....	28
3.1.2 Priorité au respect des fonds.....	30
3.2. <i>Propositions pour les fonds étudiés</i>	31
3.2.1 Le fonds Oskar Mann	31
3.2.2 Le fonds Felix von Luschan.....	32

3.2.3	Le fonds Ernst Vollbehrr	35
II. LE TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES		38
1.	LA QUESTION DU NIVEAU DE DESCRIPTION	38
1.1.	<i>Le problème de la masse</i>	38
1.2.	<i>La question de la pertinence</i>	40
1.3.	<i>Propositions pour l'objet d'étude</i>	41
1.3.1	Le fonds Oskar Mann	41
1.3.2	Le fonds Felix von Luschan.....	43
1.3.3	Le fonds Ernst Vollbehrr	45
2.	LES CRITÈRES DE DESCRIPTION : UN PROBLÈME NON RÉSOLU.....	47
2.1.	<i>La diversité des normes de description des documents photographiques</i> 47	
2.1.1	La norme française : la norme Z 44-077	47
2.1.2	De la difficulté d'une norme commune.....	50
2.2.	<i>Les pratiques à la Staatsbibliothek zu Berlin</i>	51
2.2.1	La base des Einblattmaterialien	51
2.2.2	La base Museum+	53
2.3.	<i>Une réflexion en cours au niveau international : le projet SEPIA</i>	55
3.	LES CRITÈRES D'INDEXATION : UN PROBLÈME CRUCIAL.....	57
3.1.	<i>Indexation ou description ?</i>	57
3.2.	<i>Si indexation, quel langage ?</i>	61
III. BILAN DANS L'OPTIQUE DU PROGRAMME ALLEMAND		
KALLIOPE		64
1.	LA STRUCTURATION DE KALLIOPE.....	64
1.1.	<i>Les objectifs</i>	64
1.2.	<i>La structuration de Kalliope</i>	67
1.3.	<i>Analyse critique</i>	69
2.	OBJECTIFS ET MOYENS D'UN PORTAIL DE RECHERCHE DE PHOTOGRAPHIES ...	72
2.1.	<i>Quelles recherches ?</i>	72
2.1.1	Document ou personne ?	72
2.1.2	Une recherche limitée aux photographies	73

2.1.3	Une recherche sur plusieurs banques de données	75
2.2.	<i>Quelles réponses ?</i>	76
2.2.1	Des notices individuelles	76
2.2.2	Une réponse en mosaïque	78
2.2.3	Une réponse archivistique	79
3.	LE DÉVELOPPEMENT FUTUR DE KALLIOPE DANS L’OPTIQUE DES PHOTOGRAPHIES : EXIGENCES ET PROPOSITIONS	80
3.1.	<i>La structuration du portail</i>	80
3.1.1	Une présentation archivistique.....	80
3.1.2	Des possibilités de recherche bibliothéconomiques.....	81
3.1.3	Un nouveau processus de recherche dans Kalliope	83
3.2.	<i>Adoption de normes communes de description et d’interrogation</i>	84
3.3.	<i>Développement de liaisons entre les langages d’indexation</i>	87
	CONCLUSION	88
	BIBLIOGRAPHIE	90
	TABLE DES ANNEXES	105

Introduction

L'étude présentée ici, et intitulée « Comment traiter les photographies d'un fonds d'archives en bibliothèque ? Analyse et réflexions dans l'optique du programme allemand Kalliope », a été effectuée dans le cadre d'un stage réalisé à la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz (Berlin, Allemagne) de septembre à novembre 2003. La Staatsbibliothek, si elle n'est pas la bibliothèque nationale de l'Allemagne, est néanmoins, avec ses 850 employés et quelques 10 millions de volumes, la plus importante bibliothèque allemande. Fondée en 1661 par le Prince-électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, elle devient bibliothèque des rois de Prusse, bibliothèque centrale du royaume puis de l'Etat de Prusse, avant d'être séparée en deux entités distinctes après la seconde guerre mondiale. A l'est, la bibliothèque de l'avenue Unter den Linden devient en 1954 bibliothèque nationale de la RDA ; à l'ouest, les collections des dépôts provisoires rassemblées dans un premier temps à Tübingen et Marburg, reviennent finalement à Berlin en 1978, à l'ouverture d'un nouveau bâtiment pour la « Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz » près de la Potsdamer Platz. Les deux institutions sont depuis 1992 réunifiées sous le vocable de « Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz »¹.

La Staatsbibliothek présente de très nombreux intérêts dans l'optique qui nous intéresse ici. Bibliothèque d'envergure internationale, elle dispose de collections d'archives privées – principalement d'écrivains, philosophes, scientifiques – très importantes et pouvant donner lieu à de multiples objets d'étude et de réflexion. Elle possède également, avec le Bildarchiv et le « Referat Einblattmaterialien »² du Département des Manuscrits, une longue expérience du traitement des documents

¹ Voir notre rapport de stage : **F. Blin**. *Rapport de stage effectué à la Staatsbibliothek zu Berlin –Preußischer Kulturbesitz (Berlin, Allemagne), du 1er septembre au 21 novembre 2003*. Rapport de stage pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 2003, 42-xviii p.

² Division du Département des Manuscrits chargée du traitement des documents représentés matériellement par une seule feuille isolée : photographies, estampes, ex-libris, affiches de théâtre et de concert, sont les points forts des collections traitées par le « Referat Einblattmaterialien ».

figurés, et notamment des photographies. Elle est enfin et surtout hôte de différents projets nationaux et partenaire – voire pilote – de nombreux projets internationaux. Parmi ceux-ci, il faut présenter le projet allemand Kalliope qui est au cœur de notre problématique.

Le projet Kalliope a vu le jour en 1997. L'objectif initial était de constituer une base de données nationale permettant de rechercher les documents autographes conservés en Allemagne, et pour la plupart déjà catalogués dans la « Zentralkartei der Autographen » (fichier central des autographes), hébergé par la Staatsbibliothek. Une autre ambition de Kalliope était de pouvoir également décrire les autographes contenus dans les fonds d'archives privées (les « Nachlässe ») conservés dans les bibliothèques allemandes. La base de données Kalliope, interrogée depuis par le portail européen MALVINE³, se développa rapidement avec un objectif nouveau, celui de décrire les fonds d'archives et non plus seulement les autographes. Le projet Kalliope, piloté par la Staatsbibliothek en la personne de Frau Dr. Jutta Weber, rassemble à l'heure actuelle plus de 150 partenaires allemands, bibliothèques mais aussi archives et musées.

Depuis 2003, le projet Kalliope est entré dans une nouvelle phase, avec l'ambition de vouloir développer au-dessus de la base de données un véritable portail permettant d'interroger de multiples autres bases de données, de bibliothèques, d'archives et de musées, et ce non seulement en Allemagne, mais également dans d'autres pays d'Europe. Les travaux actuels portent sur l'élaboration de la structure de ce futur portail, et notre étude s'inscrit très exactement dans ce cadre.

En effet, concentrés sur l'objectif de donner essentiellement accès aux documents manuscrits et autographes, les développeurs de la base Kalliope n'ont pas suffisamment réfléchi à la question du traitement documentaire des photographies, devenue centrale avec la double évolution du projet vers un outil de description des fonds d'archives devant permettre une recherche tant au niveau du fonds que de la pièce – pour les manuscrits et autographes comme pour les autres types de documents, dont les photographies, qui sont souvent abondantes dans les fonds d'archives privées – et vers un portail d'interrogation de bases de données

³ MALVINE – Manuscripts and Letters Via Integrated Networks in Europe (<www.malvine.org>).

nécessairement hétérogènes⁴. Le but de notre travail est donc d'une part de réfléchir à la construction d'un module de description des photographies aussi efficace et précis que possible et devant s'intégrer dans la base de données Kalliope, et d'autre part d'analyser et proposer des solutions aux contraintes auxquelles devra répondre le portail Kalliope pour atteindre ses nouveaux et ambitieux objectifs.

Sur ces deux points un examen approfondi du contexte est nécessaire, à savoir : premièrement, un aperçu des pratiques de description des fonds d'archives en vigueur dans le monde des archives, tant au niveau allemand qu'au niveau international ; et deuxièmement, une étude des problématiques et méthodes appliquées au traitement documentaire des photographies. Ce n'est que dans un troisième et dernier temps que nous pourrons énoncer quelques propositions visant à l'amélioration et au développement de la base et du portail Kalliope, sans toutefois préjuger de leur éventuelle application future.

⁴ Il faut désormais faire la distinction entre la banque de données Kalliope, qui décrit « Nachlässe » et autographes, et le portail Kalliope, qui interrogera une fois achevé plusieurs banques de données, dont la banque de données Kalliope.

I. Le traitement des fonds d'archives en bibliothèque

La Staatsbibliothek zu Berlin n'est pas, en ce qui concerne la présence de fonds d'archives en bibliothèques, un exemple isolé. Au contraire, rares sont les bibliothèques de quelque importance qui n'abritent pas de fonds d'archives de tel ou tel personnage d'envergure locale, régionale, voire nationale⁵. La question du traitement de ces fonds d'archives par une bibliothèque, institution spécialisée dans la gestion des documents isolés, se pose donc très fréquemment, notamment lorsque, comme c'est le cas à la Staatsbibliothek, on souhaite mettre en valeur ces collections.

1. L'objet d'étude : présentation

Nous avons basé notre réflexion sur l'analyse de trois fonds d'archives privées (en allemand : « Nachlass », au pluriel « Nachlässe ») conservés au département des manuscrits de la Staatsbibliothek zu Berlin : il s'agit des fonds de l'orientaliste Oskar Mann, de l'ethnologue Felix von Luschan, et du peintre Ernst Vollbehr.

1.1. Oskar Mann, Felix von Luschan, Ernst Vollbehr : présentations biographiques

1.1.1 Oskar Mann

Né en 1867 à Berlin, Oskar Mann commence ses études à l'Université de Heidelberg, mais rejoint très vite l'Université de Berlin, où il étudie la philologie orientale, l'histoire égyptienne et le sanskrit. Volontaire puis « Hilfsarbeiter » (« auxiliaire ») à la Bibliothèque royale de Berlin à partir de 1890, il gravit peu à peu les échelons de la profession et devient bibliothécaire auxiliaire en 1897, bibliothécaire en 1901, puis « Oberbibliothekar » (« bibliothécaire supérieur ») en

1912. Il effectue pour le compte de l'Académie prussienne des Sciences deux voyages au Proche-Orient (Perse, Kurdistan et Turquie asiatique) en 1901-1903 et 1906-1907, pour y étudier les langues et dialectes iranien, persan et kurde. On lui doit plusieurs publications sur le sujet, notamment *Die Tajik-Mundarten der Provinz Fârs* (1909)⁶ ou *Die Mundarten der Lur-Stämme im südwestlichen Persien* (1910)⁷. Oskar Mann décède en décembre 1917⁸.

1.1.2 Felix von Luschan

Felix von Luschan est l'un des plus importants ethnologues et archéologues germanophones des années 1880-1924. Né en 1854 à Hollabrunn près de Vienne en Autriche, il fait des études de médecine à l'université de Vienne entre 1871 et 1878. Entre 1874 et 1878, il travaille également pour la Société anthropologique de Vienne comme « custodian ». Après un voyage à Paris et son service militaire en Bosnie (1878-1879), il travaille comme médecin à l'hôpital général de Vienne (1880-1882), puis est engagé comme professeur d'anthropologie à l'université de Vienne. En 1885, il est nommé conservateur au *Museum für Völkerkunde* de Berlin⁹, dont il devient le Directeur en 1902. En parallèle, il occupe également le poste de Président de la *Deutsche Anthropologische Gesellschaft* (Société anthropologique allemande) de 1900 à sa mort. Il est enfin titulaire de la première chaire d'anthropologie à l'université de Berlin en 1909, poste qu'il conservera jusqu'en 1922.

Très jeune, Felix von Luschan se révèle être un grand voyageur. Entre 1882 et 1884, il effectue plusieurs voyages en Lykie (actuelle Turquie), Syrie et Mésopotamie. Entre 1888 et 1902, il accomplit cinq campagnes de fouilles archéologiques à Zincirli (Turquie) où il met au jour avec l'archéologue Carl Humann les ruines de l'ancienne capitale du royaume hittite. Accompagnant une expédition anglaise au Bénin en 1897, Felix von Luschan rapporte en Europe une très importante collection d'objets d'art béninois, plus de 2400 pièces dont 1350 viennent enrichir les collections du *Museum für Völkerkunde* de Berlin. A cette

⁵ Sur ce sujet, voir notamment **A. Poirot**. *Les archives dans les bibliothèques : logiques de services ou accidents de parcours ?*. BBF, t. 46, n° 2, 2001, p. 4-14.

⁶ **O. Mann**. *Die Tajik-Mundarten der Provinz Fârs*, Berlin : G. Reimer, 1909, xxxvi-155 p.

⁷ **O. Mann**. *Die Mundarten der Lur-Stämme im südwestlichen Persien*, Berlin : G. Reimer, 1910, xxxviii-193 p.

⁸ *Jahrbuch der Deutschen Bibliotheken*, 13, 1916, p. 128 ; *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 24, 1917, p. 352.

⁹ Equivalent berlinois du Musée de l'Homme du Trocadéro.

occasion, dans un ouvrage considéré aujourd'hui encore comme la référence sur le sujet¹⁰, il analyse ces collections comme étant le fruit d'une très grande civilisation, et compare cet art africain à l'art européen. Il profite de la tenue d'un congrès géographique international à Berlin en 1899 pour développer ses thèses sur l'égalité des races, et sur l'exploitation de l'Afrique par les Européens comme cause de retard pour le continent noir¹¹. Il défend également sa vision d'une origine unique des races humaines, fondée notamment sur la comparaison de crânes hittites découverts à Zincirli avec des crânes de « type aryen » et de « type juif », dans un autre de ses principaux ouvrages, *Völker, Rassen, Sprachen* (1922)¹², ainsi que dans ses recherches sur la condition des Noirs aux Etats-Unis, où il séjourne en 1914-1915. Favorable aux théories eugénistes alors en vogue parmi les intellectuels européens, Felix von Luschan meurt en février 1924 à Berlin¹³.

1.1.3 Ernst Vollbehrr

Ernst Vollbehrr, né à Kiel en 1876, peut être défini comme un peintre voyageur. En effet, la majeure partie de son œuvre est constituée de tableaux peints au cours des multiples voyages qu'il effectue entre 1895 et 1944, et représentant paysages et modes de vie des populations locales : le travail d'Ernst Vollbehrr possède un caractère résolument documentaire et n'est pas dénué d'intérêt d'un point de vue ethnologique. Il visite successivement l'Albanie, le Brésil, les colonies allemandes en Afrique occidentale et méridionale, le Cameroun et le Togo, Sumatra, Java, Bornéo, les îles Moluques, Ceylan, l'Inde, les Philippines, la Chine, le Tibet, la Birmanie, le Japon, Hawaii, la côte ouest des Etats-Unis, puis de nouveau l'Afrique, l'Australie et l'Amérique du sud. Il est par ailleurs pendant les deux conflits mondiaux peintre de guerre officiel de l'Allemagne, et on lui doit à ce titre de multiples tableaux du front occidental de 1915-1918 ainsi que du front oriental entre 1940 et 1942. Très attaché à sa région natale, le Schleswig-Holstein, Ernst Vollbehrr peint également de nombreux paysages du nord de l'Allemagne,

¹⁰ F. v. Luschan. *Die Altertümer von Benin*. Berlin, Leipzig : Vereinigung Wissenschaftler Verleger, 1919, XI, [1], 522, [26] p.

¹¹ M. Irek. *From Spree to Harlem : German 19th century anti-racist ethnology and the cultural revival of American blacks*. Berlin : Das arabische Buch, 1990, p. 7.

¹² F. v. Luschan. *Völker, Rassen, Sprachen*. Berlin : Welt-Verlag, 1922, VII, 192 p.

¹³ *History of physical Anthropology. An Encyclopedia*. Ed. By Franck Spencer, New-York, London : Garland Publishing, INC., 1997, 2 vol. (Biographie de von Luschan, vol. 1, p. 622-624).

notamment entre 1944 et 1950 lorsqu'il habite à Preetz près de Kiel. Ernst Vollbehr décède en 1960.

1.2. Les fonds d'archives d'Oskar Mann, Felix von Luschan et Ernst Vollbehr

1.2.1 Le « Nachlass » d'Oskar Mann

Le fonds d'archives d'Oskar Mann est organisé de manière très simple et très claire. Relativement petit, il ne compte que 16 unités de conservation (cartons)¹⁴. Les treize premiers cartons comportent des documents écrits, notes de travail, correspondance, manuscrits. Les trois derniers cartons ne contiennent que des documents photographiques : il s'agit des vues prises par Oskar Mann lors de ses deux voyages en Iran, en 1901-1903 (cartons 14 et 15) et en 1906-1907 (carton 16). Ces photographies sont organisées, par Oskar Mann lui-même, en quatre ensembles : « Voyage en Perse et en Iran, 1901-1903 : paysages et événements » (271 clichés) ; « Voyage en Perse et Iran, 1901-1903 : portraits » (43 clichés) ; « Voyage en Perse et en Iran, 1906-1907 : paysages et événements » (158 clichés) ; « Voyage en Perse et en Iran, 1906-1907 : portraits » (10 clichés). Les photographies, sur papier albuminé, de format 80 x 110 mm, sont insérées individuellement dans un support cartonné de format 140 x 170 mm, et sont numérotées et intitulées.

Le *Nachlass* d'Oskar Mann nous donne l'exemple d'un fonds organisé par son créateur, où les photographies sont dès l'origine séparées des autres documents, et possèdent des caractéristiques physiques identiques. Il s'agit ici d'un exemple quasi idéal, où l'intervention de l'archiviste peut être réduite à un minimum.

1.2.2 Le « Nachlass » de Felix von Luschan

L'exemple du fonds d'archives de Felix von Luschan est plus complexe. Il se compose de 66 cartons, divisés en deux ensembles. Le premier ensemble est constitué de 23 cartons, rassemblant des documents généraux touchant à la vie privée et professionnelle de von Luschan (manuscrits, notes, documents de famille,

¹⁴ Nous emploierons parfois le terme de « carton » pour des raisons de commodité de langage, afin d'éviter l'expression « unité de conservation ».

cartes géographiques liées à ses voyages, lettres écrites à son frère et à son père lors de ces voyages, photographies). Le second ensemble, de 43 cartons, contient la correspondance de von Luschan, classée par ordre alphabétique de destinataire ou d'émetteur. Nous ne nous sommes par conséquent intéressé qu'au premier ensemble, la correspondance étant classée à part ne nécessite pas de réflexion supplémentaire.

Les cartons du premier ensemble sont classés de manière relativement satisfaisante. On ne constate pas de grand désordre tant dans la numérotation des cartons que du point de vue du contenu : les contenus sont cohérents dans l'ensemble (par exemple : lettres de famille – carton 1 –, Afrique orientale et occidentale – carton 8 –, Anthropologie sociale – cartons 14 et 15), même si quelques améliorations pourraient être apportées, comme nous allons le voir ultérieurement. L'inventaire disponible décrit généralement le contenu des cartons au niveau de la « chemise », c'est-à-dire d'un ensemble de documents contenus matériellement – la plupart du temps – dans une chemise cartonnée, chaque carton contenant plusieurs chemises. La description va cependant parfois jusqu'au niveau de la pièce, mais dans ce cas elle se révèle extrêmement succincte.

Les photographies ne sont pas, comme dans le cas du fonds Oskar Mann, séparées des autres documents. Au contraire, elles sont conservées au milieu des autres documents, et parfois même à l'intérieur d'autres documents. C'est ainsi le cas pour trois lettres écrites par Felix von Luschan à son frère et à son père, documents comportant plusieurs dizaines de pages chacun et rédigés sur des périodes de plusieurs semaines, dans lesquelles sont collées de nombreuses photographies venant illustrer le texte. Il s'agit ici principalement de photographies de paysages et d'architecture, mais on y trouve aussi des portraits ayant une dimension d'étude ethnologique. Le fonds contient également de nombreuses photographies de famille, et des séries de photographies documentant les habitants de la Turquie, de Syrie ou d'Afrique du Sud. On peut estimer le nombre total de photographies, quelque soit le sujet représenté, à environ 100 à 150 unités : il ne s'y trouve que des positifs noirs et blancs, sur papier albuminé dans une grande majorité des cas.

1.2.3 Le « Nachlass » d'Ernst Vollbehr

Le fonds d'archives d'Ernst Vollbehr est parmi les trois ensembles étudiés, de loin le plus difficile. Il comporte 71 unités de conservation : cartons, classeurs, albums ou chemises. En raison de l'importance matérielle du fonds, nous n'avons pas pu consulter ces 71 unités : nous avons effectué un choix à partir de l'inventaire disponible¹⁵. Celui-ci décrit de façon extrêmement brève et très imprécise le contenu de ces cartons : ainsi, le carton n°13 est-il intitulé (le titre est également la seule description disponible) « Amerika und Australien », alors qu'il comporte également des photographies prises lors des voyages aux Philippines, à Hawaii et au Mexique. Le fonds ne semble donc avoir été que très succinctement décrit, et en aucun cas classé ou organisé, ne serait-ce qu'au niveau de la numérotation des unités documentaires. On retrouve ainsi des documents sur le voyage d'Ernst Vollbehr en Australie dans les cartons 2, 4, 5, 11, 29, 34, 37, 55, et peut-être également dans d'autres cartons non consultés. Qui plus est, il semble que le carton n°59 n'ait pas sa place dans le *Nachlass* d'Ernst Vollbehr. En effet, il contient de la documentation concernant la vente en 1930 à la Bibliothèque du Congrès à Washington de la collection d'incunables d'Otto Vollbehr, libraire d'anciens à Berlin. Même s'il existe probablement un lien de parenté entre Ernst et Otto Vollbehr, le contenu du carton n°59 ne résulte pas de l'activité du premier nommé, et ne devrait par conséquent pas faire partie du fonds d'archives ici considéré. Plusieurs mois seraient vraisemblablement nécessaires pour classer le fonds Vollbehr suivant les méthodes archivistiques : nous n'avons bien entendu pas pu entreprendre cette tâche mais, en nous concentrant sur les documents photographiques, notre travail nous a permis de mettre au jour plusieurs problématiques que ne manquera pas de rencontrer la personne qui à l'avenir devra classer le fonds.

Le *Nachlass* Vollbehr est extrêmement riche en photographies : nous avons pu estimer le nombre d'images présentes à environ cinq à six mille, disséminées dans tout le fonds. La nature de ces documents est extrêmement diverse : on trouve des négatifs souples, des négatifs en pellicule, des négatifs sur plaque de verre, des

¹⁵ Nous avons consulté les numéros 1, 2, 4, 5, 9, 10, 13, 19, 24, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 40, 41, 43, 49, 54, 55, 57 et 59, soit plus d'un tiers des numéros composant le fonds.

positifs noirs et blancs et des positifs couleur. Certains négatifs sont accompagnés de leur tirage positif, d'autres n'ont pas de tirage positif identifié. Les documents peuvent être : isolés, en série et numérotés, en série et non numérotés, collés sur des feuilles de papier avec ou sans commentaire écrit (feuilles elles-mêmes isolées ou conservées dans des classeurs et portant une pagination), montés dans des albums.

Le contenu de ces photographies est extrêmement complexe et varié. Ernst Vollbehr a beaucoup voyagé, et a énormément peint lors de ses voyages. Il a aussi rédigé un journal de bord, ainsi que des mémoires. A ses retours, il a tenu des conférences sur ses voyages et expériences, illustrées soit par ses propres tableaux soit par des reproductions photographiques (ou probablement diapositives) de ses tableaux. On dispose donc d'un matériel abondant, constitué de photographies prises sur les lieux, de tableaux peints sur les lieux, de photographies d'Ernst Vollbehr en train de peindre le tableau, de reproductions photographiques (négatifs et positifs nous sont parvenus) des tableaux peints (soit indépendantes soit en relation directe – collées – avec des documents écrits). Mais on trouve aussi un important matériel photographique sans lien direct avec les tableaux (portraits de famille, portraits d'indigènes, paysages, botanique, événements), et un large matériel écrit : textes de conférences, mémoires, catalogues des tableaux.

Le fonds Vollbehr se révèle donc bien plus complexe que les deux autres fonds étudiés, et l'on peut estimer qu'à travers ce dernier exemple, nous avons été confronté à un éventail de cas extrêmement large, recouvrant les principales situations pouvant être rencontrées lors du traitement d'un fonds d'archives contenant des photographies¹⁶.

2. Les méthodes de travail des archivistes

Avant de s'attaquer au classement et à la valorisation de ces trois fonds, il est nécessaire d'étudier les pratiques en vigueur dans le monde des archives. En effet, le fait que ces fonds soient conservés par une bibliothèque ne devrait pas avoir

¹⁶ Nous n'avons cependant pas rencontré le cas d'un fonds d'archives se composant exclusivement de photographies.

d'incidence sur la façon dont ils sont travaillés : les méthodes et pratiques en vigueur dans le monde des archives doivent prévaloir.

2.1. Les normes

2.1.1 Le respect des fonds

D'après la définition officielle donnée par le *Dictionnaire des archives*, un fonds d'archives est « *l'ensemble de documents de toute nature qu'une personne physique ou morale a automatiquement produits ou reçus dans l'exercice de ses activités, rassemblés et organisés en conséquence de celles-ci et conservés en vue d'une utilisation éventuelle* »¹⁷. Le principe archivistique essentiel est celui du respect des fonds, en allemand « *Provenienzprinzip* », qui est défini comme le « *principe selon lequel les pièces et les dossiers doivent être maintenus dans le fonds d'archives auquel ils appartiennent et dans ce fonds, à leur place d'origine* »¹⁸.

L'idée cachée derrière cette notion de respect des fonds, est que l'organisation interne d'un fonds d'archives n'est pas neutre. En effet, les documents trouvés dans les fonds d'archives ont été « organisés en conséquence » des activités du créateur du fonds. Dans le cas d'un fonds d'archives privées, l'organisation du fonds reflète la vie de la personne, ses travaux, ses voyages, ses centres d'intérêts. Cette constatation se vérifie même dans le cas d'archives littéraires, qui comme le dit G. Schmid, n'est pas qu'un assemblage de documents qui peuvent être organisés n'importe comment¹⁹. Dans le cas d'archives institutionnelles, le classement du fonds doit avant tout traduire la réalité administrative de l'institution en question. L'important est que le contexte de création du document – la « provenance » – apparaisse clairement à l'utilisateur : un document rangé à un mauvais endroit peut fausser l'interprétation ou l'analyse du chercheur, ou être même de ce fait introuvable.

Cependant, par respect des fonds, on n'entend pas seulement le maintien aveugle de l'organisation du fonds tel qu'il parvient dans la bibliothèque ou le centre d'archives désormais chargé de sa conservation, de son traitement et de sa

¹⁷ *Dictionnaire des archives français-anglais : de l'archivage aux systèmes d'information*. Paris : AFNOR, 1991, p. 106.

¹⁸ *Id.*, p. 175.

¹⁹ G. Schmid. *Archivische Erschließung literarischer Nachlässe*. Archivmitteilungen, 1977, n° 27, p. 123.

communication. S'il faut respecter le classement d'origine quand il apparaît clairement qu'il existe une logique interne antérieure (en allemand « Registraturprinzip »), il est du devoir de l'archiviste d'essayer de réorganiser le fonds, de le « classer », lorsque celui-ci a été bouleversé ou que des désordres se sont produits. Le classement d'un fonds, c'est ainsi « l'ensemble des opérations de mise en ordre d'un fonds ou d'une partie de fonds selon un schéma rationnel. Le classement peut être distinct du rangement matériel sur les rayons »²⁰. Le respect des fonds, c'est ce que l'archiviste doit toujours avoir en tête lors de son travail sur des fonds d'archives.

2.1.2 Niveau de description et pratiques de recherche²¹

L'opération de classement d'un fonds permet d'organiser ce fonds de manière hiérarchique. Cette hiérarchie ne reflète pas uniquement une réflexion intellectuelle de l'archiviste, mais – si la notion de respect des fonds a été appliquée – traduit également le contexte de production des documents. Les degrés de la hiérarchie archivistique sont les suivants : fonds, sous-fonds, série, sous-série, dossier, sous-dossier, article, pièce. Bien évidemment, l'emploi de tel ou tel niveau n'est pas systématique : tout dépend de la complexité du fonds considéré.

La principale raison pour laquelle les archivistes s'arrêtent généralement au niveau du dossier ou du sous-dossier, et ne décrivent qu'exceptionnellement les pièces, est la masse de documents présents que l'on ne peut objectivement traiter de manière individuelle. Le temps (les archives doivent être mises à disposition du lecteur aussi rapidement que possible), les ressources humaines et financières empêchent d'aller aussi profondément dans la description des fonds d'archives. Il est par conséquent généralement impossible de décrire les fonds pièce à pièce : les pratiques de description en archives ne se font le plus souvent pas au niveau de la pièce, mais du dossier, du sous-dossier, ou de l'article. Il existe de ce fait plusieurs types d'instruments de recherche dans les archives, se différenciant par des niveaux de description plus ou moins profonds : inventaire sommaire, répertoire numérique, répertoire numérique détaillé, inventaire analytique principalement.

²⁰ *Dictionnaire des archives français-anglais : de l'archivage aux systèmes d'information*. Paris : AFNOR, 1991, p. 61.

²¹ Les termes archivistiques employés dans le paragraphe suivant sont définis en annexe 1-2.

Ces instruments de recherche se distinguent des catalogues employés en bibliothèque par le fait qu'ils ne sont pas construits autour du document, mais autour du contexte de conservation²². Ainsi, ils permettent une recherche par hiérarchie, par contexte, selon le « Provenienzprinzip », c'est-à-dire que le lecteur ne cherche tout d'abord pas un document précis, mais l'endroit où il peut trouver le ou les documents porteurs de l'information cherchée : c'est ce qui justifie l'extrême attention que l'on doit apporter au classement d'un fonds d'archives. La recherche est ici différente de celle en vigueur en bibliothèque, fondée sur le principe de pertinence avec un système de mots-clés (recherche auteur, titre, sujet, etc.) donnant immédiatement accès au document.

Une importante réflexion quant aux pratiques de recherche dans les fonds d'archives a eu lieu en Allemagne dans les années 1980, davantage qu'en France. Cette réflexion, menée par des archivistes comme par des bibliothécaires, est née de la question du traitement des fonds d'archives littéraires²³, dans lesquels se trouvent des manuscrits d'écrivains méritant une description à la pièce suivant des principes bibliothéconomiques.

G. Schmid en 1977 faisait le constat qu'il existait un accord sur la nécessité de décrire les fonds d'archives littéraires en produisant à la fois un instrument de recherche archivistique fondé sur le respect du fonds et un répertoire ou catalogue des pièces remarquables, mais que des différences subsistaient entre archivistes et bibliothécaires quant à la place relative de ces deux sortes d'instruments de recherche²⁴. Mais en même temps, il se montrait, en tant qu'archiviste, très critique quant à l'emploi de méthodes bibliothéconomiques pour le catalogage de fonds d'archives²⁵. En 2001, l'archiviste B. Nimz concluait le débat par l'opinion suivante : « *on doit considérer un fonds d'archives privées (Nachlass) comme l'héritage d'une personne, qui **doit** en tant qu'archives (Archivgut) être traité suivant des méthodes archivistiques, et **peut** être complété par des instruments de recherche*

²² C. Nougaret. *Les instruments de recherche dans les archives*. Avec la collab. de Bruno Galland, préface de Philippe Bélaval. Paris : Direction des Archives de France / La Documentation française, 1999, 259 p.

²³ Ainsi au Goethe- und Schiller-Archiv à Weimar.

²⁴ G. Schmid. *Op. cit.*, p. 127.

²⁵ G. Schmid. *Die Erschließungsrichtlinien des Goethe- und Schiller-Archivs: Entstehung und Ziel der Veröffentlichung*. In : Qualitätssicherung und Rationalisierungspotentiale in der Archivarbeit, Veröffentlichungen der Archivschule Marburg, 27, Marburg, 1997, p. 168

bibliothéconomiques [...] Les bibliothécaires ne doivent ici plus fermer les yeux et accepter les propositions archivistiques de traitement de fonds d'archives privées »²⁶.

Il est important de citer ici ces réflexions, car elles se retrouvent aujourd'hui au cœur du projet Kalliope, qui est l'objet principal de cette étude. En effet, Kalliope a pour ambition de décrire à la fois autographes – donc des pièces – et des fonds d'archives privées (*Nachlass*). La question est de savoir si l'on peut réunir dans Kalliope les différentes stratégies de recherche, archivistique et bibliothéconomique. Nous en reparlerons le temps venu.

2.1.3 La norme ISAD(G)²⁷

Ces principes archivistiques – respect des fonds, niveau de description – ont fait en 1993 l'objet d'une norme internationale, la norme ISAD(G) – International Standard Archival Description (General). La norme définit précisément l'objectif des instruments de recherche, à savoir décrire le plus précisément et le plus clairement possible les fonds d'archives, et les quatre règles principales présidant à l'accomplissement de cet objectif :

- **Décrire du général au particulier** : « *Présenter le contexte et la structure hiérarchique du fonds et de ses subdivisions. [...] Au niveau du fonds, donner les informations concernant l'ensemble du fonds. Aux niveaux suivants, donner les informations correspondant à la subdivision décrite. Présenter les descriptions obtenues selon un modèle hiérarchique, en allant du général (le fonds) au particulier* ».
- **Informations adaptées au niveau de description** : « *Présenter avec précision le contexte et le contenu de l'unité de description. [...] Ne fournir que les renseignements appropriés au niveau décrit* »
- **Liens entre les descriptions** : « *Situer l'unité de description dans la hiérarchie. [...] Relier chaque description à celle de l'unité de description immédiatement supérieure, s'il y a lieu, et identifier le niveau de description* ».

²⁶ B. Nimz. *Die Erschließung im Archiv- und Bibliothekswesen unter besonderer Berücksichtigung elektronischer Informationsträger*. Münster : Landschaftsverband Westfalen-Lippe, 2001, p. 290. Les termes en gras sont soulignés par nous.

²⁷ Voir **Conseil international des Archives**. *ISAD(G) : Norme générale et internationale de description archivistique* [en ligne]. Disponible sur : <www.ica.org/biblio/isad_g_2f.pdf> (consulté le 16 octobre 2003). Les définitions sont extraites de la norme.

- **Non-répétition des informations** : « *Eviter la répétition des informations dans les descriptions archivistiques reliées hiérarchiquement. [...] Au niveau adéquat le plus élevé, donner les informations communes aux différentes subdivisions. Ne pas répéter à un niveau inférieur l'information déjà présente au niveau supérieur* ».

Ce mode de description, intitulé « description à plusieurs niveaux », est aujourd'hui d'emploi généralisé dans le monde des archives. Néanmoins, il faut préciser qu'en Allemagne, l'emploi de la norme ISAD(G) s'est répandu de manière tardive, à partir de 1998, en raison de l'existence dans ce pays de normes nationales, les RNA – *Regeln für die Erfassung von Nachlässen und Autographen*, en vigueur aujourd'hui encore dans de nombreuses institutions d'archives outre-Rhin et dont une nouvelle version vient d'être publiée²⁸.

2.2. L'impact de l'informatisation

2.2.1 La mise en ligne des outils de recherche

Comme dans les bibliothèques, l'heure est dans les archives à la mise à disposition des outils de recherche sur Internet. La plupart des institutions d'archives – en France la situation reste très inégale – ont déjà mis sur la toile, ou a le projet d'informatiser, leurs outils de recherche. Il existe également des projets visant à donner accès aux outils de recherche de plusieurs institutions d'archives, ou tout au moins à recenser et localiser les fonds existants. Le plus important programme de ce type en France est le projet BORA – Base d'Orientation et de Recherche dans les Archives²⁹. Dans un premier temps, BORA désire recenser progressivement tous les fonds d'archives privés contenus aux Archives nationales et dans les différents centres d'Archives départementales, afin que le chercheur puisse facilement localiser le fonds dont il a besoin. Il est prévu dans un second temps d'associer à ce programme les « *bibliothèques et l'ensemble des organismes publics et privés susceptibles de conserver des archives de cette nature* »³⁰. Les notices de description des fonds sont assez succinctes, le but de BORA n'étant pas de

²⁸ URL : <http://kalliope.staatsbibliothek-berlin.de/verbund/RNA_Richtlinien_0.13.rtf>

²⁹ Voir le site du projet BORA: <<http://sdx.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ap/index.xsp>>

³⁰ *Ibid.*

fournir directement les instruments de recherche en ligne, mais simplement de localiser les fonds.

Le plus grand programme de mise à disposition sur Internet d'outils de recherche archivistiques est celui mené par le Research Libraries Group (RLG), dans son projet RLG Archival Ressources³¹. Il s'agit d'une banque de données donnant accès à des inventaires et instruments de recherche rédigés par les institutions participant au projet (centres d'archives mais aussi musées et bibliothèques). Qui plus est, il existe des liens avec les autres bases de données du RLG, comme par exemple RLG Libraries Ressources ou RLG Cultural Materials, ce qui permet d'obtenir des réponses enrichies : images, références bibliographiques, etc.

Les bibliothèques elles-aussi participent à ce mouvement de mise à disposition sur la toile de leurs instruments de recherche de leurs fonds d'archives. L'exemple le plus remarquable est sans aucun doute celui de la Bibliothèque du Congrès à Washington, qui rend directement accessible via son site web les inventaires de ses très nombreux fonds d'archives³². A la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz, le basculement du format papier au format électronique est en cours, c'est-à-dire que les fonds d'archives de cette bibliothèque ne seront dès maintenant plus décrits sous format papier, mais directement catalogués dans la base de données Kalliope³³.

Le présent, et non plus l'avenir, est donc à la mise à disposition sur Internet des outils de recherche archivistique. Lors des premiers essais, la plupart d'entre eux étaient numérisés à partir de l'exemplaire papier et présentés sous forme de fichier PDF. Cette solution n'était cependant pas très satisfaisante, et c'est pourquoi a été créé un format électronique normalisé de description des fonds d'archives : la DTD-EAD.

2.2.2 Le moyen : la DTD-EAD³⁴

La DTD-EAD (Document Type Definition – Encoded Archival Description), a été créée en 1993 aux Etats-Unis dans le monde des bibliothèques, à l'université de

³¹ Research Libraries Group: <www.rlg.org>.

³² Voir la page d'interrogation des outils de recherche des fonds d'archives de la Bibliothèque du Congrès : <<http://lcweb2.loc.gov/aid/aidfrquery.html>>.

³³ Voir notre rapport de stage, *op. cit.*

³⁴ Le paragraphe devant être assez bref, voir le site officiel de l'EAD pour plus d'informations : <<http://lcweb.loc.gov/ead>>

Berkeley, notamment dans le but de définir un outil de description des manuscrits et fonds d'archives possédées par ces bibliothèques³⁵. Aujourd'hui propriété de la Society of American Archivists, elle est hébergée et maintenue par la Bibliothèque du Congrès à Washington³⁶. L'objectif de la DTD-EAD est de normaliser, par un système de balises SGML compatibles avec le langage XML, les inventaires d'archives. La « grammaire » de la DTD-EAD est directement appliquée de la norme ISAD(G), c'est-à-dire que les quatre règles primaires de la norme – décrire du général au particulier, informations adaptées au niveau de description, liens entre les descriptions et non-répétition des informations – servent de fil conducteur à la DTD.

La DTD-EAD est composée de deux éléments, les métadonnées (balises) et l'information sur le contenu de l'unité documentaire décrite. Elle possède 145 éléments non obligatoires pouvant servir de balise descriptive, en sachant que les différents niveaux de description (douze niveaux définis) ont les mêmes balises possibles. Un des principaux avantages de la DTD-EAD est d'être suffisamment précise pour rendre obligatoire des pratiques communes permettant des échanges faciles, et suffisamment souple pour être adaptée par les institutions en fonction de leurs besoins particuliers. Ainsi par exemple, l'OAC BPG EAD³⁷, ou recommandations du projet Online Archive of California, prévoit trois niveaux de description pour les fonds d'archives, correspondant à autant de schèmes XML : au niveau de la collection (description minimale), une description « Collection – plus series – (or other) level », c'est-à-dire au niveau de la série (description intermédiaire), et une « full-text description », autorisant une description au niveau de la série ou de la sous-série accompagnée de la description des dossiers et des pièces sous forme de liste³⁸.

³⁵ Fabienne Queyroux, qui a fait découvrir le standard EAD en France, était conservateur chargée des manuscrits à la Bibliothèque de l'Institut de France. Voir son rapport : **F. Queyroux**. *L'informatisation des catalogues de manuscrits : Rapport à la suite d'un voyage d'étude dans cinq bibliothèques nord-américaines, septembre-octobre 1999* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Info/coop/Fulb/queyroux.htm>>

³⁶ Les outils de recherche de fonds d'archives contenus dans la base de données de la Bibliothèque du Congrès sont naturellement codés en EAD.

³⁷ OAC BPG EAD : *Online Archive of California Best Practice Guidelines for Encoding New Finding Aids Using Encoded Archival Description*. Voir le site de l'Online Archive of California, disponible à l'adresse suivante : <<http://www.oac.cdlib.org/>> (consulté le 12 décembre 2003).

³⁸ *Ibid.* : « Full-text: This descriptive scheme encompasses the "deepest" encoding supported by the OAC, i.e., a collection-level description with series and/or subseries (if applicable), and a container list (i.e., file- and item-level descriptions), as outlined in OAC BPG EAD Chapters B through H. »

Qui plus est, on peut grâce à EAD décrire les fonds d'archives non seulement au niveau du dossier ou de l'article, mais également de la pièce : il suffit de développer les balises correspondant au niveau que l'on souhaite cataloguer. Malgré tout, l'EAD n'est pas idéale pour la description des documents, notamment lorsqu'ils sont publiés, ou pour d'autres documents particuliers comme les photographies, estampes ou objets en trois dimensions (conservés par les musées par exemple). C'est pourquoi existent d'autres DTD fonctionnant avec le langage XML, qui se consacrent à la description de ces documents particuliers : les livres publiés (DTD Biblio-ML en France), les photographies (projet Sepia : nous en reparlerons), les objets de musées (projet CIMI³⁹). Néanmoins, l'EAD est en voie de s'imposer dans le monde des archives au niveau mondial, et entraîne des changements dans les pratiques de recherche.

2.2.3 Le changement dans les pratiques de recherche

L'avantage de la DTD-EAD est de permettre une recherche indépendante de la localisation physique, tant à l'intérieur d'une seule et même institution qu'à un niveau supra-institutionnel. Comme le dit M. Black-Veldtrup, l'EAD désire en premier lieu pister la trace de matériaux dispersés de manière plus ou moins anarchique, et simplement dans un second temps les cataloguer⁴⁰ : l'emplacement physique du document sur les rayonnages peut désormais ne plus correspondre avec son emplacement intellectuel dans le fonds d'archives, cela n'a plus d'importance pour la recherche.

D'autre part, le système de description des documents par métadonnées est très intéressant en cela que, comme dans la DTD-EAD par exemple, chaque balise peut être interrogée par le chercheur. En ce qui concerne les archives, cette évolution est extrêmement précieuse, car comme le résume très bien V. Trugenberger, *« l'informatique rend désormais possible un accès aux données par l'intermédiaire de la logique de provenance (par une recherche progressive dans l'organisation hiérarchique des données) comme de la logique de pertinence (recherche par mot-clé dans l'ensemble des données). Les systèmes de l'hypertexte, tels qu'ils sont connus avec Internet, vont*

³⁹ Voir le site officiel du groupe de travail Cimi : <www.cimi.org>.

⁴⁰ M. Black-Veldtrup. *Das online Findbuch. Neue Perspektiven für die Erschließung und Benutzung*. In : Archive im Zusammenwachsenden Europa. Referate des 69. Deutschen Archivtags und seiner Begleitveranstaltungen 1998 in Münster, Siegburg : Franz Schmitt, 2000, p. 241.

ainsi permettre à l'utilisateur le passage permanent d'une stratégie de recherche hiérarchique fondée sur la provenance, à une stratégie de recherche fondée sur la pertinence grâce à un système de mots-clés »⁴¹. En bref, l'informatique permet des stratégies de recherche archivistique (logique de provenance), et bibliothéconomique (logique de pertinence). La base de données RLG Archival Ressources, qui fonctionne sur EAD, permet ainsi des recherches par mot-clé, en plein texte, ou par hiérarchie archivistique.

Cette évolution commence à entraîner des réflexions quant aux interfaces d'interrogation de documents codés en XML et EAD. Tout récemment, un nouveau projet a été lancé en France, le projet PLEADE⁴². PLEADE n'est pas une base de données fonctionnant sur EAD, mais une interface d'interrogation des documents codés en EAD, un « *outil de recherche documentaire pour documents XML en format EAD* ». Fonctionnant sur un outil informatique développé par la Mission de la recherche et de la technologie du Ministère de la culture et de la communication, la plate-forme SDX, PLEADE ne fournira pas uniquement une interface d'interrogation personnalisable, tant du point de vue des graphismes que des champs d'interrogation utilisables. Il permettra une multitude de présentations des résultats de recherche, restant à l'heure actuelle à définir. Néanmoins, le projet prévoit déjà deux grands modes de consultation des instruments de recherche : soit le document EAD est suffisamment petit pour être consulté en un seul bloc, soit il est suffisamment important pour permettre un système de consultation en plusieurs pages avec une navigation plus poussée. Lancé au début de l'année 2003, PLEADE est encore en cours de développement, mais mérite à notre avis que l'on s'y intéresse de près.

⁴¹ V. Trugenberger. *Die internationale Verzeichnungsform ISAD(G), die EDV und die Auswirkungen auf Beständeformung und Nutzung*. In : Archiv und Öffentlichkeit. Aspekte einer Beziehung im Wandel. Zum 65. Geburtstag von Hansmartin Schwarzmaier, Stuttgart : Kohlhammer, 1997, p. 59. (Werkhefte der Staatlichen Archivverwaltungen Baden-Württemberg, A9).

⁴² Voir le site officiel du projet : <www.pleade.org>.

3. Propositions de traitement appliquées à l'objet d'étude

Dans le passage qui suit, nous nous intéresserons uniquement au classement matériel et intellectuel des trois fonds étudiés, non à la rédaction ou à la mise à disposition en ligne de leur instrument de recherche : devant à terme être catalogués dans Kalliope, nous aborderons cet aspect dans le troisième temps de notre étude.

3.1. Conservation du document ou respect des fonds ?

Une première question se pose, que nous n'avons que brièvement évoquée précédemment : que faire des documents particuliers, comme les photographies, qui pour des raisons de conservation ne se laissent pas aussi aisément manipuler que des documents papier ?

3.1.1 Les documents photographiques : des documents fragiles⁴³

Une photographie est avant tout un objet chimique, en raison des éléments qui la composent. Issue de l'action de la lumière sur une substance photosensible, la photographie est très sensible à la lumière, mais également à l'humidité ainsi qu'à tout autre élément susceptible de modifier sa composition chimique. C'est pourquoi les documents photographiques sont particulièrement fragiles et nécessitent des mesures de conditionnement spécifiques. Les photographies (positifs comme négatifs) devraient être conservées individuellement dans des pochettes de papier neutre⁴⁴ les protégeant de la lumière et de la poussière, à des températures différentes suivant qu'il s'agit de clichés noir et blanc ou de clichés couleur, de négatifs ou de tirages positifs. Pour les négatifs sur plaque de verre, les mêmes pochettes sont également à utiliser. Les conditions idéales de conservation sont résumées dans le tableau suivant :

⁴³ La photographie étant un document réalisé à base de produits chimiques, la réflexion sur les problèmes de conservation et de restauration de ces documents a été le fait bien davantage de chimistes que de bibliothécaires. Le Centre de Recherches sur la Conservation des Documents graphiques a publié plusieurs fascicules consacrés aux travaux menés sur les supports photographiques entre 1980 et 1993. Par ailleurs un colloque s'est déroulé en novembre 1984, portant sur la *Conservation et restauration du patrimoine photographique*. L'ouvrage le plus utile cependant, car le plus synthétique, le plus clair et le plus récent, est celui de Bertrand Lavédrine. *Les collections photographiques : guide de conservation préventive*. Paris : Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques, 2000, 311 p.

⁴⁴ Les matériaux à privilégier sont les suivants polyéthylène, tyvek, polypropylène, triacétate de cellulose.

Tabl. 1 : Conditions de conservation des photographies :

Type de document	Température	Humidité relative
Photographies en noir et blanc	<i>Variation limitée à +/- 4° C</i> 18 à 21° C	<i>Variation limitée à +/- 5 %</i>
Négatifs sur support en nitrate de cellulose	10 à 16° C	40 % H.R.
Photographies couleurs	aussi basse que possible	

(B. Lavédrine, *La conservation des photographies*, 1990, tableau p. 121)

Ce tableau nécessite quelques explications. L'humidité en tant que telle ne signifie pas grand chose. Il faut tenir compte en effet du fait que la quantité d'eau qui peut être absorbée par un volume d'air, dépend de la température. Aussi parle-t-on toujours d'humidité relative. Une humidité relative élevée peut entraîner le développement de micro-organismes destructeurs. À l'inverse, une humidité relative trop basse fragilise les documents et les déforme. L'emploi de gel de silice, pour dessécher de petits volumes d'air, est déconseillé dans les collections de photographies, en raison des petites particules qu'ils peuvent introduire dans l'atmosphère. L'humidité relative idéale pour les photographies, autour de 40 %, est ainsi inférieure à celle recommandée pour le papier. Il est donc nécessaire de conserver à part livres et photographies.

De plus, les conditions réclamées par les photographies couleur imposent la présence d'une chambre froide : « *Les photographies couleurs sont stockées aux températures les plus basses. En effet, on ne connaît pas d'autres moyens, pour stabiliser les réactions de dégradation des colorants, que de placer les images en chambre froide à des températures qui peuvent même descendre au-dessous de 0° C. Kodak recommande de stocker les documents à des températures allant de 1,5° C à -18° C et -31° C. Ces basses températures ne présentent pas de danger pour les documents, à condition de les conditionner, sous atmosphère sèche, dans des enveloppes étanches qui seront scellées. Avant la consultation, on laisse le document revenir à la température ambiante, sans le sortir de sa pochette. Ceci permet d'éviter toute condensation d'eau sur la pochette* »⁴⁵.

⁴⁵ B. Lavédrine. *La conservation des photographies*, Presses du CNRS, 1990, p. 122.

L'idéal serait donc de séparer les photographies des autres documents, puis de les trier par technique photographique, et enfin de les entreposer dans des magasins climatisés de façon différente de manière à assurer la meilleure préservation possible. Bien évidemment, seule une institution spécialisée dans la photographie et possédant à la fois la place, l'argent, et l'expérience nécessaires, peut réaliser une telle opération. Mais de toutes façons, celle-ci est-elle souhaitable pour le traitement d'un fonds d'archives ?

3.1.2 Priorité au respect des fonds

On pourrait penser, après le développement précédent sur les changements dans les pratiques de recherche permises par l'informatique, que l'emplacement physique des photographies n'a plus d'importance. Si cela est vrai pour la recherche, cela ne l'est pas pour la consultation. Le cas le plus éclairant est celui des albums photographiques.

Chaque photographie, chaque carte postale, contenue dans un album photographique, est un document à part entière, une pièce répondant aux définitions suivantes : « *La plus petite unité intellectuelle d'archives, par exemple une lettre, un mémoire, un rapport, une photographie, un enregistrement sonore* » ; « *Ensemble constitué par un support et l'information qu'il porte, utilisable à des fins de consultation ou comme preuve. La plus petite unité archivistique indivisible, généralement constituée d'un ou plusieurs feuillets, d'un cahier ou d'un volume. Aussi appelée pièce* »⁴⁶. Ces documents constituent donc le dernier niveau de description dans un fonds d'archives. Malgré cela, le respect des fonds veut que l'on considère l'album comme un document à part entière, comme une « pièce », une unité intellectuellement indivisible répondant elle-aussi aux définitions ci-dessus. Le document photographique collé dans l'album contribue à l'identité du document « album photographique », et ne possède son vrai sens que parce qu'il est collé dans l'album. Extraire la photographie de l'album reviendrait à dénaturer ces deux documents autant l'un que l'autre.

Ce même genre de problème se pose dès qu'un document est inséré dans un autre document, mais répond à des exigences de préservation différente. Si le cas des

⁴⁶ Voir annexe 1-2. Ce sont ces définitions que nous avons retenues lorsque nous employons dans le corps de cette étude les termes de « pièce » et « document ».

albums photographiques a été examiné de près lors de l'analyse du fonds Ernst Vollbehr, l'exemple du fonds Felix von Luschan nous a ainsi confronté au cas de photographies collées dans des lettres manuscrites et venant illustrer le texte de ces lettres. Il serait inconcevable de détruire cette liaison intellectuelle et matérielle entre les photographies et le texte, tout comme il serait impensable d'extraire les photographies de l'album, où les légendes et commentaires écrits des images perdraient toute leur signification.

Par conséquent, s'il est indispensable de se pencher de très près sur la question de la préservation des documents photographiques, il est tout aussi indispensable de le faire en gardant constamment à l'esprit cette règle essentielle du traitement des fonds d'archives, à savoir le respect des fonds. C'est ce que nous avons appliqué aux trois fonds d'archives sur lesquels nous avons travaillé.

3.2. Propositions pour les fonds étudiés

3.2.1 Le fonds Oskar Mann

Le fonds Oskar Mann est celui des trois fonds étudiés qui pose le moins de problèmes, en raison de la conservation – intellectuelle et matérielle – séparée des documents photographiques et des documents papier. Le respect des fonds veut que cette situation soit préservée, ce qui est également bon pour la conservation – physique et chimique – des clichés. Etant donné la clarté de l'inventaire sommaire disponible, qui indique que seuls les cartons 14 à 16 contiennent des photographies, nous n'avons pas jugé utile de consulter les autres cartons. Le seul travail de l'archiviste ne consiste pas ici en une refonte du classement du fonds, mais en une réflexion quant à la préservation des documents photographiques.

Nos propositions seraient les suivantes. Les photographies étant encadrées dans des supports cartonnés, il est facile d'enlever les originaux de ces cadres. On procéderait alors à la reproduction des clichés, à leur microfilmage et éventuellement à leur numérisation. On remplacerait ensuite dans les cadres originaux conservés, les originaux par les copies réalisées. Les clichés originaux seraient quant à eux conditionnés dans des pochettes protectrices faites en matériaux neutres, puis classées dans des cartons également neutres et rangés

finalement en magasin climatisé selon les conditions décrites ci-dessus. Naturellement, il est nécessaire de conditionner les documents destinés au public, c'est-à-dire les copies encadrées, dans un carton neutre, et éventuellement entreposé à part des autres unités de conservation, dans le magasin pour les photographies : le carton – matériau – composant les cadres ne souffrirait pas des conditions climatiques préservant les photographies.

L'intervention sur le fonds Oskar Mann est donc extrêmement simple et relativement rapide à réaliser. Ni le classement interne du fonds ni la communicabilité au public n'auraient à pâtir du traitement proposé : c'est évidemment l'objectif élémentaire de tout archiviste ou bibliothécaire.

3.2.2 Le fonds Felix von Luschan

Ce résultat est plus difficile à atteindre dans le cas du fonds Felix von Luschan. Il ne saurait dans cet exemple être question d'entreposer tous les cartons où se trouvent quelques photographies dans un magasin spécial : d'un point de vue gestionnaire et financier, cette solution, évidemment possible, n'est pas tenable. Il faut profiter de ce que le classement du fonds peut être amélioré pour proposer des solutions quant à la conservation physique des photographies bien évidemment, mais aussi quant à leur accès pour le lecteur. Une rapide présentation des ensembles de photographies disponibles, avec leur localisation avant classement, est nécessaire :

- Carton 3 : photographies prises lors des voyages de Felix von Luschan au Proche-Orient entre 1882 et 1884, et contenues dans les lettres écrites à son frère lors de ces voyages
- Carton 4 : une photographie de groupe, représentant la classe de Felix von Luschan vers 1870 ; 13 portraits de membres de la famille de Felix von Luschan ; 7 portraits de membres de la famille von Raab, cousine de la famille von Luschan : 6 de ces photographies portent au dos un numéro manuscrit de la main de Felix von Luschan (n°7, 8, 9, 11, 12, et 13)
- Carton 6 : une cinquantaine de photographies (parfois plusieurs tirages du même cliché) : documentation sur l'Afrique occidentale (Cameroun)

- Carton 7 : 49 photographies, prises en Turquie entre 1882 et 1884. Il s'agit essentiellement de portraits de Turcs, Kurdes, Zeibecks et Tcherkesses, avec également quelques paysages. Treize de ces photographies sont numérotées⁴⁷, et appartiennent visiblement à un ensemble cohérent (même technique photographique, même format, même support, mêmes légendes). D'autres photographies sont regroupées en petits lots de quelques unités : « Türken am Lykien » (3 clichés), « Syrische Christen » (5 clichés), « Chaldaïr aus Gisyra » (3 clichés).
- Carton 9 : 6 photographies, prises en Afrique du sud vers 1905. Ces clichés sont un matériel d'étude anthropologique, car ils représentent deux statues d'hommes africains, et les squelettes correspondants.

Chacun de ces groupes nécessite une étude particulière. Commençons par le cas le plus difficile, celui du carton 3, où les photographies sont intégrées physiquement à des documents papier. Pour le respect, non seulement du fonds, mais du document lui-même, il ne saurait être question de séparer les photographies de la lettre. Néanmoins, nous pouvons suggérer de remplacer les photographies originales par des reproductions, qui seraient, non pas collées comme précédemment, mais simplement insérées à l'endroit d'origine dans une pochette de conditionnement : à l'emplacement occupé auparavant par la photographie, pourrait figurer une note – qui doit être immédiatement comprise par le lecteur comme étant le fruit d'une intervention du catalogueur – décrivant brièvement la photographie correspondante, dans le cas d'un mauvais rangement de la pochette contenant la photographie. Les originaux seraient en parallèle traités de manière appropriée, conditionnés dans un magasin spécifique, mais ils devraient être accompagnés d'une notice suffisamment précise qui indiquerait l'emplacement d'origine du cliché (cote de la lettre, numéro de la page sur laquelle le document était collé, etc.).

Les photographies du carton n°4 sont des documents de famille. Il est envisageable d'extraire ces documents du carton, et de les rassembler dans une nouvelle unité de

⁴⁷ N° 10, 53, 151, 172, 210, 212, 226, 227, 228, 232, 237, 254, 264.

conservation répondant aux normes de conditionnement des documents photographiques. Les clichés n'ayant pas de lien direct avec les documents écrits, le rangement séparé du papier et des photographies ne pose pas de problème d'un point de vue archivistique.

Quant au carton n°7, il serait également utile, en raison du nombre relativement élevé de photographies, de songer à un conditionnement séparé, d'autant qu'il est toujours possible que l'on retrouve des clichés appartenant visiblement à la série des photographies numérotées dont seules 13 sont ici présentes⁴⁸. Bien évidemment, on veillera à respecter la cohérence des ensembles antérieurs : les photographies seront ainsi plus aisément localisables, et donc plus accessibles au lecteur. Naturellement, ces photographies seront elles-aussi reproduites, microfilmées et/ou numérisées.

En ce qui concerne enfin les photographies contenues dans les cartons 6 et 9, les propositions de traitement sont les mêmes. Il ne s'agit pas, dans un cas comme dans l'autre, de documents très précieux. De ce fait, si l'on reproduit, microfilme ou numérise les originaux, les reproductions peuvent être conservées dans le même carton que les documents papier : un conditionnement élémentaire – placement des clichés dans des pochettes neutres, utilisation d'un carton chimiquement neutre – peut selon nous être suffisant.

Le classement complet du fonds Felix von Luschan ne se trouverait donc que très faiblement modifié par ces opérations, qui réussiraient à la fois à préserver le document et à faciliter les recherches des lecteurs⁴⁹. Il faut cependant tenir compte d'un élément essentiel. Ce « Nachlass » est depuis longtemps utilisé par les chercheurs, et a de ce fait été déjà beaucoup cité dans la littérature scientifique. Modifier un tant soit peu l'organisation interne du fonds reviendrait à rendre caduques les localisations indiquées dans ces publications. Deux solutions sont possibles : soit on établit un tableau de correspondance entre les anciennes et les nouvelles cotes, ce qui est à notre avis assez aisé à réaliser et facilement compréhensible pour le lecteur, soit on conserve l'ordre existant en remplaçant

⁴⁸ Voir annexe 1-4. Felix von Luschan a versé une partie de ses archives au Museum für Völkerkunde de Berlin : il est possible que les photographies ici manquantes, pouvant potentiellement atteindre un nombre supérieur à 200, se trouvent parmi elles.

⁴⁹ Voir annexe 1-4.

toutefois les originaux par des reproductions, elles-mêmes conditionnées dans des pochettes neutres et dans des cartons neutres. Quoi qu'il en soit, l'analyse approfondie du fonds Felix von Luschan montre – malgré un nombre d'exemples assez restreints – qu'il existe de multiples solutions possibles, et que chaque cas est à étudier précisément.

3.2.3 Le fonds Ernst Vollbehr

L'exemple du fonds Ernst Vollbehr vient confirmer ces observations : l'inventaire détaillé des cartons n°2 et 5, fourni en annexe, illustre la complexité de la situation existante⁵⁰. Dans le cas de ces deux cartons, en raison du grand désordre y régnant actuellement, il est nécessaire de reconstituer les ensembles : les négatifs numérotés (séries B, J et Y), les plaques de verre, les photographies de l'abbatiale de Preetz, les photographies isolées (positifs et négatifs séparément) prises lors des différents voyages (avec un classement par pays), etc. Chaque document devrait ensuite faire l'objet d'une reproduction, en négatif ou positif, microfilmage et/ou numérisation, et d'un conditionnement approprié. Les négatifs devant être conservés à part des positifs, il est indispensable d'établir une correspondance de cotes lorsque le négatif et un ou plusieurs positifs d'un même cliché sont conservés, comme c'est par exemple le cas pour certaines images des séries B, J et Y.

En revanche, il n'est pas possible de reconstituer matériellement les ensembles correspondant aux voyages d'Ernst Vollbehr. En effet, la plupart des clichés sont collés sur des feuilles de papier, elles-mêmes conservées dans des classeurs. Pour la majorité des classeurs consultés, les feuilles sont paginées ; dans le cas du classeur n°49 cependant, les feuilles ne sont pas paginées. Ce détail est extrêmement important. En effet, si la pagination est le fruit d'Ernst Vollbehr lui-même, cela signifie qu'il a constitué ces classeurs de la manière dont ils nous sont parvenus. Si la numérotation est le fait du travail d'un archiviste ou bibliothécaire, nous serions théoriquement en droit de dissocier le contenu des cartons afin de reconstituer des ensembles cohérents. Malgré l'absence de pagination, il semble que dans le cas du classeur 49, un ordre ait été donné par Ernst Vollbehr : une page

⁵⁰ Voir annexe 1-6.

blanche intitulée « Amerika » introduit les photographies prises lors de son voyage outre-Atlantique au début des années 1930. On doit donc considérer que les classeurs ont été constitués par Ernst Vollbehr, non par un archiviste : le respect des fonds exige que l'on ne touche pas aux contenus de ces classeurs, même s'ils sont extrêmement hétérogènes comme dans le cas du n°49 par exemple⁵¹. L'archiviste doit donc opérer de la même manière qu'avec les albums de photographies (n°31 et 33), c'est-à-dire limiter son intervention au conditionnement et à la conservation des documents, non à leur organisation dans le fonds.

Cette question du conditionnement est également difficile à résoudre, car les photographies sont collées sur les feuilles de papier, et le plus souvent sont accompagnées de légendes ou commentaires écrits. Puisqu'il est hors de question de perdre cette relation du texte à l'image, et qu'il n'est pas bon pour les documents photographiques d'être collés sur du papier (même s'il ne s'agit que de reproductions des originaux), nous pouvons proposer l'opération suivante :

- Préserver le document original (c'est-à-dire le classeur avec les photographies et les feuilles d'origine), en procédant toutefois à une désacidification du papier, du carton, et en conditionnant l'ensemble dans un magasin spécifique pour les photographies
- Reproduire chaque cliché, sous forme de positif et de microfilm, et éventuellement de fichier numérique
- Organiser les positifs obtenus dans un classeur répondant aux normes de préservation des photographies, dans l'ordre du classeur original. Le cas échéant, on reproduira le texte accompagnant les photographies. C'est ce nouveau classeur qui sera communiqué au lecteur, l'original restant en magasin sauf besoin spécifique.

L'archiviste n'a ici pas de grande liberté. Au niveau du fonds, seul l'ordre des numéros pourrait être modifié, comme par exemple rapprocher les cartons 9, 24 et 54, qui traitent du travail d'Ernst Vollbehr sur Kiel et le Schleswig-Holstein. Mais finalement, cette opération n'a que peu d'importance, en raison des recherches

⁵¹ Voir annexe 1-6. Une page extraite du classeur n° 37, est reproduite en annexe 1-7.

informatiques qui permettent de rapprocher virtuellement des ensembles éloignés physiquement : ceci est valable au niveau des cartons comme au niveau des pièces.



Un fonds d'archives privées, même conservé dans une bibliothèque, est avant tout un *Archivgut*, un « bien d'archives », qui doit être traité selon des méthodes archivistiques. Les normes en vigueur dans le monde des archives, notamment la norme ISAD(G) fondée sur la notion de respect des fonds, devrait être appliquée par tous les organismes conservant des fonds d'archives, dont notamment les bibliothèques. Néanmoins, les pratiques propres à ces dernières – recherche sur le principe de la pertinence, méthodes de catalogage à la pièce – trouvent désormais dans l'informatique de nouvelles possibilités de s'exprimer. Encore faut-il que ces pratiques soient clairement définies et normalisées : l'exemple des photographies nous montre que ce n'est pas encore toujours le cas.

II. Le traitement documentaire des photographies

Malgré leur omniprésence dans les bibliothèques et les normes dont elles ont fait l'objet, les photographies sont encore le fait de multiples questionnements quant à leur traitement documentaire (catalogage, description, indexation : en allemand « Erschließung ») par les bibliothèques. Qui plus est, l'existence de ces questionnements en ce qui concerne des documents photographiques isolés ou constitués en collection est une chose, mais en ce qui concerne les photographies conservées dans des fonds d'archives, cela en est peut-être une autre : tel est l'objet de la réflexion qui suit.

1. La question du niveau de description

La première question qui se pose est celle du niveau de description. Les pratiques archivistiques ne décrivent que rarement les fonds au niveau de la pièce, tandis que c'est l'objectif principal des pratiques professionnelles bibliothéconomiques. Doit-on, ou peut-on concilier les deux méthodes ?

1.1. Le problème de la masse

Une photographie est rarement isolée. Parce que la technique photographique permet de produire ou de reproduire très aisément et très rapidement des milliers de documents, les documents photographiques nous sont parvenus en quantités considérables depuis leur apparition au 19^e siècle. Photographies de loisirs, photographies de voyages, de portraits ou à objet scientifique, elles sont devenues un objet d'usage courant dans les années 1870 au sein de la bourgeoisie, avant de devenir banal au cours des deux décennies suivantes. Ce succès et cette banalisation rapides font que les documents photographiques se comptent désormais en milliers, voire centaines de milliers d'unités dans les bibliothèques, et ne sont que rarement absentes des fonds d'archives privés postérieurs à 1880.

Comme pour les estampes ou les journaux, les bibliothèques ont monté des collections de photographies pour tenter d'absorber cette masse documentaire, et surtout de la documenter de manière efficace. Une collection, c'est en termes archivistiques, « *un regroupement volontaire de documents, d'objets, d'informations de provenances diverses, rassemblés en raison de la similitude d'un ou de plusieurs de leurs caractères, contrairement au fonds d'archives qui se constitue automatiquement et organiquement* »⁵². On parle donc de « collections de photographies », même dans le cas d'un ensemble de photographies prises par un photographe individualisé : le terme de « fonds d'archives photographiques » est également souvent employé dans ce cas.

La masse représentée par les photographies en bibliothèque fait qu'il est difficile de cataloguer les documents à la pièce, et ce pour les raisons traditionnelles de coût et de temps. Par conséquent, le système de la collection ou la définition d'ensembles cohérents de photographies, par sujet, par photographe, par lieu représenté, etc., constitue la meilleure solution à adopter : « *La multiplication des images fixes produites par millions par la photographie scientifique, informative ou pédagogique, a rendu évident que seul un catalogage par lots, prenant en compte le caractère sériel de l'image et indépendant de leur contenu, était capable de venir à bout de leur catalogage* »⁵³. Ainsi par exemple, le Bildarchiv Preußischer Kulturbesitz à Berlin a divisé ses collections en quatre ensembles : Personnes (ordre chronologique), Géographie (ordre alphabétique), Histoire (ordre chronologique), Mot matière – sujet (ordre alphabétique)⁵⁴.

En évoquant le catalogage par lot, rendu nécessaire par la quantité de documents présents, nous retrouvons les problématiques archivistiques évoquées plus haut. Le fonds Ernst Vollbehrr se composant d'environ cinq à six mille photographies de toutes sortes, négatifs souples, négatifs sur plaque de verre, positifs volants, positifs collés dans des albums ou numérotés, il est objectivement impossible de cataloguer tous les clichés de manière individuelle. C'est ici où le classement du fonds jusqu'au niveau de l'article ou du sous-dossier est particulièrement utile, car un article où ne se trouvent que des photographies peut être considéré comme un

⁵² Définition du *Dictionnaire des Archives*, voir annexe 1-2.

⁵³ C. Collard, I. Giannattasio, M. Melot. *Les images dans les bibliothèques*, Éditions du Cercle de la Librairie, 1995, p. 209-210.

lot, et être catalogué comme tel. Néanmoins, la question de la masse des fonds ne doit pas occulter l'essentiel, c'est-à-dire fournir au chercheur un outil de recherche aussi efficace que possible : la question de la pertinence du niveau de catalogage doit être prioritaire.

1.2. La question de la pertinence

Ce concept de pertinence ne doit pas être compris du point de vue du bibliothécaire ou de l'archiviste, mais de celui de l'utilisateur. La pertinence, c'est aussi savoir que cataloguer, que décrire, qu'indexer : doit-on cataloguer, décrire et indexer au niveau du lot ou de la pièce ? Est-il utile de créer deux niveaux de traitement : au niveau du lot, et au niveau de la pièce ? Si oui, quelles pièces cataloguer : toutes, seulement quelques clichés représentatifs et exemplaires du lot, ou à l'inverse les éventuelles photographies qui présentent quelques particularités par rapport à leurs voisines (rareté, photographe, angle de prise de vue, technique, sujet représenté) ? Ces questions se posent ainsi avec une acuité certaine dans le cas des albums photographiques, dont nous avons exposé la complexité archivistique dans un paragraphe précédent. Document archivistique à part entière, il ne représente physiquement qu'un lot de photographies matériellement rapprochées. D'un point de vue bibliothéconomique, il est tout à fait envisageable, et même recommandé, de s'interroger sur la description des clichés contenus dans l'album comme s'il s'agissait de documents photographiques indépendants de l'album. Il sera toutefois nécessaire de préciser dans la notice descriptive le contexte de conservation (la place de la photographie dans la hiérarchie archivistique du fonds) et, le cas échéant, les légendes et notes manuscrites accompagnant le document dans l'album.

La pertinence se détermine aussi par les outils de recherche mis à la disposition du lecteur. Est-il vraiment efficace de cataloguer à la pièce un lot de photographies, pour mettre ces descriptions à la disposition du lecteur sous forme de catalogue papier ? Obligé de feuilleter tout le catalogue pour chercher un document qui pourrait éventuellement l'intéresser, le lecteur perdrait beaucoup de temps sans

⁵⁴ Voir notre rapport de stage, *op. cit.*

obtenir pour autant une image mentale fiable de ce que pourrait véritablement représenter la photographie, et ce même si la description de l'image est très bien faite. N'est-il pas plus efficace de signaler qu'il existe un lot de photographies concernant le voyage d'Oskar Mann en Turquie entre 1901 et 1903, et de laisser au lecteur la tâche de consulter directement ce lot, au sein duquel l'information recherchée lui apparaîtra immédiatement et où il pourra découvrir des informations pour lui intéressantes mais qu'il ne cherchait pas à l'origine ?

A l'inverse de cet exemple cependant, si un lecteur cherche des images de la ville d'Alep, il serait utile qu'il obtienne des réponses précises lui signalant qu'il existe des images de cette ville prises par Felix von Luschan en 1883 et d'autres vues prises par Oskar Mann vingt ans plus tard. Pour cela, il est nécessaire que les photographies soient cataloguées et indexées à la pièce, la description des lots où se trouvent ces photographies ne suffisant pas. La question est ici de savoir quels critères définir pour justifier le besoin de catalogage et d'indexation à la pièce. C'est la grande responsabilité du catalogueur, de l'archiviste, que d'anticiper les besoins et demandes des lecteurs, pour savoir quels sont les documents nécessitant une « Erschließung » à la pièce. Là encore, comme pour la définition des niveaux de description archivistique, il n'est pas de généralisation possible. Tout dépend de l'état du corpus disponible, de la qualité (technique, artistique, de conservation) des photographies, ou de leur intérêt par rapport au sujet représenté ou à leur contexte de création (personnalité du photographe notamment). L'application à notre objet d'étude doit venir illustrer ces constatations théoriques.



1.3. Propositions pour l'objet d'étude

1.3.1 Le fonds Oskar Mann

Il faut ici revenir sur la nature des photographies contenues dans le fonds Oskar Mann. Nous avons dit qu'il s'agissait de quatre séries cohérentes de clichés, pris par Oskar Mann lors de ses voyages au Proche-Orient en 1901-1903 et 1906-1907. Deux de ces séries représentent des paysages naturels ou architecturaux, tandis que les deux autres sont des portraits de personnages, dont la légende précise le plus souvent le nom, voire la fonction. En ce qui concerne les photographies de

paysages et d'architecture, les lieux représentés sont également légendés⁵⁵. On peut ainsi reconstituer – puisque les clichés sont numérotés et que l'on dispose d'une biographie contemporaine d'Oskar Mann⁵⁶ – le trajet suivi par le voyageur.

La première série représente ainsi des vues de : Port-Saïd (Egypte), Golfe Persique, Province de Fars (Turquie), Persépolis, Ispahan, Région de Bakhtiar, Ville de Malamir, Province de Kermânchâh, Province de Luristan, Ville de Burugird (Iran), Irak, Ville de Qom (Tombeau de Fatima – Iran), Téhéran, Ville de Hamadhan (Iran), Kurdistan, Ville de Mukri (Kurdistan), Azerbaïdjan, Ville d'Ourmia (Iran), Ville de Khoi, Ville de Tabriz (Iran). Dans la série de photographies prises dans la province de Kermânchâh, figurent également des clichés du site sassanide de Taq-î-Bustan, célèbre pour ses niches sculptées dans des parois de pierre⁵⁷. En ce qui concerne les séries de portraits, les clichés peuvent être de personnages « non importants », de portraits de groupe, ou à l'inverse de personnages ayant des fonctions publiques en vue⁵⁸.

Une fois exposée la réalité du corpus documentaire à traiter, plusieurs dimensions apparaissent. Il s'agit d'une série de photographies homogènes, tant du point de vue du contexte de création (même photographe, unité de temps, d'espace et d'action – comme dans le théâtre classique) que de la présentation physique et du conditionnement. Second point important, la taille de cet ensemble est raisonnable, puisque le catalogueur se trouve en présence de moins de 500 images. Enfin, toutes les images peuvent par elles-mêmes présenter un intérêt certain pour le lecteur, et de ce fait doivent pouvoir être accessibles indépendamment du contexte de création : un chercheur travaillant sur l'époque sassanide pourrait ainsi souhaiter obtenir des vues du site de Taq-î-Bustan au début du 20^e siècle, il devrait pouvoir rencontrer dans le résultat de ces recherches les quatre photographies de ce site contenues dans le fonds Oskar Mann.

Par conséquent, l'opération que nous proposons pour les photographies conservées dans le fonds d'archives d'Oskar Mann, est une description à double niveau. Le premier niveau est celui du lot, c'est-à-dire des quatre ensembles correspondant

⁵⁵ Voir annexes 1-3.

⁵⁶ Rédigé par sa sœur, et conservé dans le *Nachlass* Oskar Mann, carton n° 14.

⁵⁷ Deux de ces photographies sont reproduites en annexe 1-3, et sont accompagnées de leur notice descriptive.

⁵⁸ *Idem*.

aux quatre séries organisées par Oskar Mann lui-même⁵⁹. L'indexation à ce niveau sera essentiellement géographique, pour s'adresser avant tout au lecteur cherchant des vues d'Iran et d'Irak au début du 20^e siècle, ou s'intéressant aux populations de cette région à cette époque. Une description plus précise, c'est-à-dire au niveau de la pièce, est cependant indispensable pour recouvrir les demandes plus précises et permettre des recherches indépendantes du contexte de création. L'indexation se fera en fonction du contenu des images, géographique dans tous les cas, mais aussi pour les portraits, une indexation personne ou sujet, lorsque apparaissent des éléments susceptibles de constituer une entrée de recherche (par exemple pour l'histoire du costume ou de l'armement des populations iraniennes).

A travers cet exemple, on voit que le traitement archivistique d'un fonds d'archives n'est pas suffisant pour permettre des recherches croisées ou indépendantes du contexte de création et de conservation. Une opération plus précise, bibliothéconomique, est ici nécessaire et seule capable de mettre vraiment en valeur les photographies qui autrement resteraient cachées dans le fonds. Les deux pratiques professionnelles, archivistique et bibliothéconomique, se complètent ici parfaitement.

1.3.2 Le fonds Felix von Luschan

Dans le fonds Felix von Luschan, les photographies se divisent en plusieurs ensembles : les photographies de famille, les photographies contenues dans les lettres de voyage, la série de 49 clichés grand format et collés sur un support cartonné, et les clichés isolés sur les peuples africains. Il convient de réfléchir ensemble par ensemble.

Commençons par les photographies de famille. Celles-ci sont, dans le plan de classement du fonds que nous avons proposé⁶⁰, regroupées dans un seul carton, formant le lot « photographies de famille ». Le contenu des images étant directement en rapport avec le créateur du fonds, Felix von Luschan, il est envisageable de se limiter à un catalogage au niveau du lot, tout en précisant cependant dans la description du lot, le nombre de clichés, le nom des personnes

⁵⁹ « Voyage en Perse et en Iran, 1901-1903 : paysages et événements » ; « Voyage en Perse et en Iran, 1901-1903 : portraits » ; « Voyage en Perse et en Iran, 1906-1907 : paysages et événements » ; « Voyage en Perse et en Iran, 1906-1907 : portraits ».

⁶⁰ Voir annexes 1-4 et 1-5.

représentées, les dates des clichés, ainsi que les noms et adresses des photographes et ateliers les ayant produits, ce qui peut être intéressant pour l'histoire de la photographie à Vienne et dans l'empire austro-hongrois. Il sera nécessaire de créer à ce niveau autant de niveaux d'indexation que de photographes, ateliers photographiques, et personnes représentées, que l'on peut trouver dans ce lot.

Cependant, il sera peut-être également utile de cataloguer dans le détail certaines pièces, en raison de la personne représentée. Dans le cas du fonds Felix von Luschan, on pourra cataloguer individuellement les photographies représentant Felix von Luschan lui-même, celles (au nombre de 2) de son cousin Guido von Raab von Rabenau, professeur de piano au conservatoire de Vienne, ou celle du « Gubiernalrath von Raab », haut fonctionnaire de la justice à Laibach (aujourd'hui Ljubljana) : ces deux derniers sont en effet des personnages pouvant susciter des recherches pour eux-mêmes et non uniquement en rapport avec leur lien de parenté à Felix von Luschan⁶¹.

En ce qui concerne les photographies contenues dans les lettres envoyées par Felix von Luschan à son père et à son frère lors de ses voyages, il faut comprendre qu'il s'agit, comme pour Oskar Mann, de clichés documentant des voyages, donc des paysages, des populations, et qui par conséquent peuvent posséder un intérêt propre indépendant de leur contexte de création. Comme le corpus documentaire est assez limité (environ une centaine d'images), nous proposons là-encore une description et indexation à la pièce, en faisant toujours bien attention, dans la notice descriptive, à préciser le contexte de conservation (présence dans la lettre n° *n*, conservée dans le carton *n*) : la recherche par hiérarchie archivistique doit toujours être possible. Ces mêmes réflexions, analyses et propositions peuvent s'appliquer au lot de photographies grand format collées sur carton, qui sont également des photographies de voyage⁶².

En revanche, en ce qui concerne les photographies sur l'Afrique, extrêmement hétérogènes et d'un intérêt limité, un catalogue au lot permettant uniquement une recherche par hiérarchie archivistique, sera suffisant. Cependant, une indexation et

⁶¹ Les notices descriptives des portraits pourraient être entrées – à la Staatsbibliothek zu Berlin – dans la base des « Einblattmaterialien », puisque cette banque de données comprend les descriptions de l'importante collection de portraits conservée par le Département des Manuscrits de la Staatsbibliothek. Les indications de contexte de conservation devaient cependant y être très clairement indiquées. Voir notre rapport de stage, *op. cit.*

⁶² Voir annexe 1-5.

description relativement précise des contenus aidera le lecteur à décider de l'utilité ou non de consulter cet ensemble de documents.

1.3.3 Le fonds Ernst Vollbehr

Le traitement des photographies du fonds Vollbehr nécessite une analyse poussée des contenus et des objectifs. Nous pouvons proposer une démarche en plusieurs étapes. Premièrement, il est nécessaire de déterminer quels sont les ensembles cohérents que l'on peut reconstituer intellectuellement. Ceux que nous avons pu faire ressortir sont les suivants :

- Voyages : Afrique allemande ; Philippines ; Brésil ; Etats-Unis ; Inde ; Japon ; Australie ; Italie ; Espagne ; Afrique du Nord ; Schleswig-Holstein ; Kiel ; Tenerife ;
- Evènements : première guerre mondiale ; seconde guerre mondiale, Jeux Olympiques 1936 ; vie industrielle du IIIe Reich ; course Targa Florio 1924 ;
- Ernst Vollbehr et son œuvre : E.V. en train de peindre, ou reproductions photographiques de ses peintures
- Ensembles constitués : les clichés des usines du Bochumer Verein ; l'abbatiale de Preetz ; la tribu des Igorots (Philippines)

Cette première étape permet de rapprocher virtuellement les photographies appartenant à un même contexte de création, de reconstituer intellectuellement les ensembles que les conditions matérielles de conservation ne permettent pas de reformer physiquement. Cela se traduit par un travail de repérage, au sein des cartons et surtout des albums et classeurs, des sujets des photographies qui s'y trouvent⁶³. Grâce à ce travail, on peut savoir dans quel carton ou classeur le chercheur peut trouver des photos sur le Japon, sur la première guerre mondiale, sur la tribu des Igorots, etc.

Une fois ce travail de repérage achevé, on peut passer à la seconde étape, qui est de décrire les lots d'images présents. La description et l'indexation se font bien entendu au niveau du lot, mais il est indispensable de bien préciser la localisation des documents que l'on comprend dans le lot considéré. Il faut que le lecteur – ou

⁶³ Voir l'exemple de l'analyse du classeur n° 49, donné en annexe 1-6.

le bibliothécaire – sache où retrouver physiquement les documents. Il serait également très intéressant de choisir pour chaque lot une dizaine de photographies représentatives que l'on cataloguerait à la pièce, et que l'on numériserait éventuellement si l'on choisissait de mettre l'outil de recherche en ligne. Ces propositions s'appliquent très bien dans le cas des photographies de voyage, qui sont très dispersées dans le fonds et surtout forment une masse documentaire très importante.

En revanche, il peut être utile dans certains cas de décrire les lots au niveau de la pièce, notamment quand le corpus documentaire est assez limité (moins d'une centaine de clichés) et d'un intérêt supérieur à celui des simples photographies de voyages. Nous pensons ici aux ensembles de photographies sur les événements (guerres mondiales, Jeux Olympiques de 1936), sur l'abbatiale de Preetz, sur la tribu des Igorots (intérêt ethnologique de premier plan), ou encore aux clichés des usines métallurgiques du *Bochumer Verein*. Ces derniers forment visiblement un ensemble cohérent (papier d'un format plus important – environ 24 x 15 cm –, une qualité de tirage supérieure, un souci et une qualité artistiques évidents, la mention des droits tamponnée au dos des images⁶⁴) à qui l'on doit accorder un statut particulier, d'autant que ces photographies n'ont pas été prises par Ernst Vollbehr. En ce qui concerne les photographies des tableaux d'Ernst Vollbehr, on peut proposer une description au niveau du lot, qui préciserait cependant le titre des tableaux représentés et l'emplacement archivistique des reproductions photographiques de ces tableaux. Dans le cas d'une mise à disposition sous forme électronique, on peut ici penser à des liens vers les notices descriptives des tableaux originaux conservés par les musées.

Ces propositions ne concernent que les tirages positifs. En ce qui concerne les négatifs, il convient de décrire les ensembles par lot, en précisant de manière brève les sujets que l'on peut trouver. N'étant pas disponibles à la consultation, les négatifs doivent faire l'objet d'un tirage positif, et ce sont ces positifs qui seront

⁶⁴ Cette série d'une cinquantaine de photographies, illustre le travail effectué dans les usines métallurgiques de l'entreprise *Bochumer Verein für Gussstahlfabrikation A.-G.*, Bochum, fondée en 1842. Il s'agit dans les années 1930 d'une entreprise de fonderie d'armement lourd (canons notamment) travaillant pour le Troisième Reich. Ces photographies, dans un souci de propagande évident, célèbrent la puissance du corps des ouvriers, du feu, du métal, au service de l'Etat nazi. Sur deux de ces clichés, on voit Ernst Vollbehr peignant un tableau représentant un canon fraîchement achevé et présenté devant lui. Sur ces usines du Bochumer Verein, voir **G. H. Seebold**. *Ein Stahlkonzern im Dritten Reich : der Bochumer Verein 1927-1945*. Wuppertal : Hammer, 1981, 322 p.

intégrés virtuellement – comme les autres – au sein des lots définis plus haut. Leur emplacement sera simplement désigné par « tirages positifs des négatifs », ou une dénomination équivalente, mais n’entrera pas dans la hiérarchie archivistique afin de ne pas fausser le respect des fonds.

Comme pour le classement des fonds, il n’existe pas de règle fixe pour définir le niveau de description d’un ensemble de photographies : tout dépend de la situation rencontrée, de l’état du corpus documentaire que doit traiter le bibliothécaire. Il s’agit néanmoins de la seconde étape à franchir, immédiatement après le classement du fonds, pour le traitement des photographies dans des fonds d’archives. Ce n’est qu’après avoir effectué ces analyses que l’on peut procéder à la troisième étape, à savoir le catalogage des documents proprement dit.

2. Les critères de description : un problème non résolu

Pour cette troisième étape, le catalogage des documents, il faut respecter les normes en vigueur pour la description des documents photographiques. Malheureusement, celles-ci sont, dans le monde des normes de description bibliothéconomiques, parmi les moins précises, et surtout les moins universellement appliquées et ce d’autant plus que les systèmes informatiques (notamment ceux fondés sur des banques de données) mettent en œuvre généralement leurs propres critères de description. Il s’agit donc d’un problème actuel sur lequel il est nécessaire encore aujourd’hui de se pencher.

2.1. La diversité des normes de description des documents photographiques

2.1.1 La norme française : la norme Z 44-077⁶⁵

L’image fixe a été en France la dernière catégorie de documents à avoir fait l’objet d’une norme de description bibliographique. Depuis 1977 pourtant, l’IFLA recommandait d’employer l’ISBD-NB. La norme française AFNOR Z 44-077,

mise au point en 1995 après une vingtaine d'années de discussions, reprend en partie cette norme internationale, ne s'en éloignant que sur des points de détail « *qui ne compromettent pas la complète compatibilité des deux textes* »⁶⁶. La longueur apportée à l'élaboration de cette norme témoigne des difficultés rencontrées pour bien saisir la réalité de l'image.

La norme Z 44-077 repose sur un certain nombre de principes qui garantissent sa rigueur et son universalité. On peut en distinguer trois principaux :

- **L'image est un objet sériel.** La norme doit pouvoir traiter l'objet pièce à pièce, ou par ensembles, que ceux-ci soient organisés originellement dans un fonds organique, ou soient le fruit d'un travail *a posteriori* du conservateur ou d'un autre acteur de la vie des documents. La norme peut décrire des objets uniques, ou des ensembles qu'elle peut ensuite décomposer en sous-ensembles, sous-sous-ensembles, pour arriver jusqu'au niveau de la pièce, ou tout simplement un lot d'images regroupé sous une tête de notice unique.
- **L'image est toujours accompagnée d'un texte.** « *Si modeste soit-il, simple étiquette sur une boîte ou titre d'une œuvre, parfois légende orale, le texte d'accompagnement est le document historiquement attesté par lequel l'image est identifiée. Contrairement à l'indexation, le titre est une source objective et doit pour cela être transcrite dans sa forme d'origine. Le respect de cette légende « éditoriale » est le garant contre les subjectivités de l'interprétation : elle restitue le document dans son histoire propre. La mise entre crochets de tout titre, comme de tout autre élément de la notice, restitué ou inventé par défaut, est la règle absolue, accompagnée d'une note justificative* »⁶⁷.
- **L'image est toujours appréhendée par un support :** le catalogueur doit apporter une grande rigueur à la description du support, élément organique du document : matériau, format, technique...

Comme l'ensemble des normes AFNOR de catalogage, la Z 44-077 est divisée en zones.

⁶⁵ Cette norme concerne l'image fixe, c'est-à-dire non seulement la photographie, mais aussi l'estampe ou les cartes postales.

⁶⁶ C. Collard, I. Giannattasio, M. Melot. *op. cit.*, p. 209.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 211.

- Zone 1 : mentions de responsabilité. Donne les titres et les auteurs. Cette zone n'est pas toujours la plus facile à remplir, lorsque l'on ne connaît pas le nom du photographe ou que la photographie est muette. Il faut dans ce dernier cas assigner un titre factice, acte se rapprochant d'une certaine indexation. Nous y reviendrons.
- Zone 2 : l'édition, le tirage. Nombre d'exemplaires connus, mentions de tirage, de retraitage, etc.
- Zone 3 : inutilisée pour le catalogage des images fixes
- Zone 4 : les adresses : éditeur, lieu, date.
- Zone 5 : description matérielle du document, dans l'ordre suivant : nombre de pièces, catégorie technique, support, type de document, technique, couleur et format (hauteur x largeur, en millimètres) (exemple : « 250 *photogr. pos. directe sur verre (autochrome), coul., 90 x270 mm* »).
- Zone 6 : mentions de la collection dans laquelle l'image est inscrite : zone indispensable pour la localisation d'une photographie dans un fonds d'archives.
- Zone 7 : notes.

Malgré cette relative profondeur de description, la description la plus précise n'est pas forcément nécessaire au chercheur, qui généralement n'a besoin que de l'image elle-même, non des considérations sur son support. C'est pourquoi la norme propose trois niveaux de catalogage, selon le degré de précision que l'on désire atteindre. La description minimale est théoriquement prévue pour, au sein des services de la bibliothèque, signaler les fonds récemment entrés ou n'ayant pas encore été traités. Elle permet donc simplement d'aviser le lecteur de la présence de tel ensemble susceptible de l'intéresser. La description maximale au contraire applique au pièce par pièce les recommandations de la norme Z 44-077 : elle n'est véritablement utile qu'au catalogueur. L'idéal est donc de fournir au lecteur une description intermédiaire, c'est-à-dire où les identifiants essentiels sont mentionnés : auteur, date, sujet, lieu, sont les principaux éléments à indiquer pour un repérage facile et efficace. Il est ainsi préférable d'utiliser une description peut-être moins riche en informations, mais dont le résultat soit plus immédiatement accessible au lecteur.

La norme AFNOR Z 44-077 est une norme française, s'appliquant normalement à toutes les institutions ayant à décrire des documents photographiques. Nous allons voir, au niveau international, que les normes sont appliquées de façons différentes selon les institutions et les pratiques professionnelles.

2.1.2 De la difficulté d'une norme commune

La norme internationale officielle pour la description des documents photographiques est la norme ISBD-NBM (International Standard Bibliographic Description for Non-Book Materials). Cette norme, établie par l'IFLA en 1977 et révisée en 1987, concerne les « non-livres », c'est-à-dire que « *par documents non-livresques de type monographique, il faut entendre une variété de documents [...] dont le but principal est la transmission d'idées, d'informations ou d'une expression artistique. La définition s'applique à la plupart des documents produits en copies multiples : elle exclut donc les spécimens ou les objets trouvés [...] aussi bien que les œuvres d'art originales* »⁶⁸. Le fait que l'on ait élaboré une norme ne concernant pas uniquement les photographies est en soi déjà un problème, car cela prouve que la réflexion sur ce type de documents a été d'ordre assez général. D'ailleurs, cette réalité se retrouve en Allemagne, où les normes de catalogage en vigueur sont les RAK ((Regeln für die Alphabetische Katalogisierung), et celle concernant les photographies (images) est la norme RAK-NB (RAK – Nicht-Buch Materialien)⁶⁹. En France également, la norme Z 44-077 s'applique aux images fixe et animée et aux sons.

Qui plus est, ces normes ISBD, RAK ou Z 44-077, sont en vigueur dans le monde des bibliothèques, par lequel elles ont été développées, mais les institutions autres – archives, musées – emploient généralement leurs propres systèmes de description, qui peuvent différer assez souvent d'établissement à établissement. Une étude menée par l'European Commission for Preservation and Access (ECPA, basée à Amsterdam) en 1998-1999 a mis en lumière cette situation : « *The ECPA survey of 1998-1999 shows a wide variety of descriptive models is used. There is no descriptive standard specifically for photographs : some institutions use descriptive*

⁶⁸ IFLA. *ISBD (NBM) : Description bibliographique internationale normalisée des « non-livres »*. Paris : Bibliothèque nationale, 1984, p. 7.

⁶⁹ **Expertengruppe RAK des Deutschen Bibliotheksinstututs**. *Sonderregeln für audiovisuelle Materialien, Mikromaterialien und Spiele*, 1985.

standards current in their field (museum, archive, library), others use (nonstandard) description models specifically developed for photographs »⁷⁰.

Naturellement, cette absence d'unité quant aux critères de description des documents, se retrouve dans la diversité des outils informatiques de description. Dans le monde des bibliothèques, il est possible de décrire un document photographique en employant les langages MARC : ce sont les usages à la BnF, à la Bibliothèque nationale d'Espagne, à la Bibliothèque du Congrès. Beaucoup d'institutions ont par contre préféré construire un système de banque de données pour traiter leurs collections de photographies. Les entrées descriptives sont alors plus ou moins nombreuses, plus ou moins développées ou précises. La réalité est la même dans les projets ayant choisi d'élaborer une structure en langage XML, comme dans le projet SKOPEO lancé à Anvers. Les Archives nationales de Suède ont même entrepris de traiter leurs collections de photographies en adaptant la norme archivistique ISAD(G) dans leur projet « Dataelementkatalogen »⁷¹.

Loin d'unifier et de simplifier les normes de description des documents photographiques, les outils informatiques sont à l'origine de multiples systèmes, de multiples projets, bref de multiples propositions vers une description idéale des photographies. Il est ici utile d'étudier plus précisément deux de ces propositions, employées au sein d'une seule et même institution, la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz.



2.2. Les pratiques à la Staatsbibliothek zu Berlin

2.2.1 La base des Einblattmaterialien

La base de données des « Einblattmaterialien » (littéralement « matériaux représentés physiquement par une feuille unique), a été développé depuis environ deux ans par l'équipe de la division des *Einblattmaterialien* du département des

⁷⁰ SEPIA. *Safeguarding European Photographic Images for Access (SEPIA)* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/home/sepia2.html>> (consulté le 10 octobre 2003).

⁷¹ Tous ces projets et cette problématique sont exposés dans : SEPIA. *Deliverable 5.1. Descriptive Models for Photographic Materials. SEPIA deliverable 5.1, Stockholm 26/27 April 2001.* [en ligne] Disponible sur <<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/workinggroups/wp5/deliverable51.pdf>>, ainsi que dans Id. *SEPIADES. Recommendations for cataloguing photographic collections* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/workinggroups/wp5/sepiadestool/sepiadesdef.pdf>>

manuscrits de la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz⁷². Base déjà alimentée mais non encore accessible via Internet, elle a comme objectif de décrire les collections conservées par cette division, à savoir des ex-libris, des affiches de théâtre et une importante collection de portraits (dessinés, gravés comme photographiés). Les critères de description n'ont donc pas été définis spécialement pour les documents photographiques.

La base de données des *Einblattmaterialien* prévoit dix zones descriptives :

- **Zone 1 : Titre.** Sous-zones : titre tel qu'il est lisible sur le document ; titre reconstitué
- **Zone 2 : Personnes.** Sous-zones : Personne telle qu'indiquée sur le document ; nom de personne reconstitué ; compléments d'informations
- **Zone 3 : Collectivités.** Sous-zones : Collectivité telle qu'indiquée sur le document ; nom de collectivité reconstitué, avec la fonction
- **Zone 4 : Données de publication.** Sous-zones : édition ; impression/copie ; date de parution (telle qu'indiquée sur le document) ; date reconstituée ; lieu de parution ; lieu d'impression ; lieu de réalisation ; nom de lieu tel qu'indiqué sur le document ; pays de provenance
- **Zone 5 : Collation.** Sous-zones : nombre de pages imprimées ; taille du document (hauteur x largeur)
- **Zone 6 : Indications techniques et matérielles.** Sous-zones : technique ; couleurs ; matériau ; éléments de décor
- **Zone 7 : Notes, titre générique, numérotations.** Sous-zones : titre allemand ; adresse du producteur ; série ; provenance ; numérotation
- **Zone 8 : Indexations.** Sous-zones : autorité personne ; autorité collectivité ; autorité temporelle ; autorité matière ; autorité géographique ou ethnologique ; autorité de forme ; autorité d'événement ; langue ; description du document
- **Zone 9 : Notes d'exemplaire.** Sous-zones : cote ; lieu de conservation ; cote précédente ; conditions d'utilisation ; pertes ; détériorations ; restaurations ; reproductions ; expositions ; remarques

⁷² Voir notre rapport de stage, *op. cit.*

- **Zone 10 : Circuit du document.** Sous-zones : Mode d'acquisition ; fournisseur ; numéro de facture ; date de facturation ; prix ; prix estimé ; numéro d'inventaire ; état de traitement documentaire

Ce qui frappe principalement dans cette conception, c'est l'importance donnée aux indications portées sur le document lui-même, qu'il s'agisse du titre de la pièce, de l'auteur, des dates, ou des notes, manuscrites ou non, visibles sur le document. Ce que l'on retrouverait dans la zone 7 de la norme Z 44-077 est ici réparti dans les quatre premières zones, en fonction du sujet des notes. De même, la zone de l'indexation est très développée – comprenant même une sous-zone « description en texte libre » – car les indications portées ici doivent servir d'entrées de recherches pour l'utilisateur de la base. Quant à la dernière zone, sur le circuit du document, elle n'était pas présente dans la Z 44-077 car il ne s'agit pas de données bibliographiques, mais de données de gestion du document : la base de données a également une dimension « gestionnaire » à prendre en considération.

2.2.2 La base Museum+

La base Museum + a été développée, comme son nom l'indique, dans le monde des musées, et a été adoptée par la Stiftung Preußischer Kulturbesitz (SPK) au début de 2003⁷³. Museum + est en définitive davantage un outil informatique de gestion des collections iconographiques, et donc à l'usage des institutions, qu'un outil de recherche destiné à être interrogé par un lecteur ou un chercheur. Museum + est actuellement employé, au sein de la SPK, par les musées et le *Bildarchiv Preußischer Kulturbesitz* (BPK)⁷⁴. Ce dernier est un organisme rattaché institutionnellement à la Staatsbibliothek, mais son fonctionnement tant du point de vue du financement que des méthodes de travail, est autonome. Comme une agence photographique, il a comme mission première d'assurer la gestion des droits de reproduction des collections appartenant à la SPK. Il achète également de temps à autre des fonds d'archives de photographes ou de photo-journalistes : il

⁷³ La Stiftung Preußischer Kulturbesitz est une fondation créée en 1957 pour administrer les biens culturels de l'ancien état de Prusse, dissous en 1945. La SPK gère des musées, une institution d'archives (le Geheime Staatsarchiv chargé de la conservation des archives de l'ancien état de Prusse), et la Staatsbibliothek zu Berlin. Voir notre rapport de stage, *op. cit.*

⁷⁴ Voir le site officiel du Bildarchiv, disponible à l'adresse suivante : <www.bildarchiv-bpk.de>. Il est prévu que Museum + soit à court ou moyen terme également employé par la Staatsbibliothek.

possède à l'heure actuelle une trentaine de fonds, représentant environ 12 millions de négatifs.

C'est pour documenter ces collections de photographies, ces fonds d'archives photographiques, que le BPK emploie depuis quelques mois l'outil Museum +, au sein duquel a été développé un module propre au *Bildarchiv*. Dans le module principal, les entrées de description sont les suivantes : *Grunddaten* (données essentielles : titre, auteur, date), *Erwerbung/Inventar* (données d'acquisition et inventaire), *Objektsbeschreibungen* (descriptions de l'objet), *Ikonographie* (iconographie, avec différentes indexations possibles), *Material / Technik / Zustand* (matériau, technique, état physique), *Konservative Auflagen* (données de conservation). Quant au module propre au *Bildarchiv*, il comporte en outre des données de localisation et de traitement matériel du document en rapport avec les missions de l'institution (reproduction, vente).

A l'analyse de Museum +, il apparaît rapidement que cet outil ne peut répondre de manière optimale aux besoins des bibliothèques, et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, tant le langage d'indexation utilisé que la systématique de classification⁷⁵ ont été montés par l'entreprise ayant élaboré le logiciel, certes avec le concours des institutions culturelles destinées à l'utiliser, mais ne répondent par là-même pas aux normes et thésaurus en vigueur, notamment dans le monde des bibliothèques. De ce fait, Museum + se coupe lui-même de toute possibilité d'interrogation croisée avec des notices descriptives créées par des bibliothèques. De même, il nous est apparu que les données de localisation et surtout de contexte sont faibles, c'est-à-dire que Museum + est fondé sur le document (une logique muséale), et non sur la collection, ce qui aurait pourtant été nécessaire dans le cas de la description d'un fonds d'archives photographiques notamment.

A travers ces deux courts exemples, on voit qu'un outil qui peut être efficace dans un cas peut ne pas l'être dans l'autre : l'évident souci de description scientifique des images motivant la structure employée par la base des *Einblattmaterialien* est inutile pour les missions et besoins du *Bildarchiv*, plus préoccupé par la gestion matérielle des documents, et à l'inverse Museum + ne répond pas aux exigences

⁷⁵ Exemple de la systématique appliquée à une photographie d'un magasin Karstadt à Berlin : St 63 b – Géographie / Europe / Allemagne / Lieux / Berlin / Economie / Commerce / Magasins / Karstadt.

bibliothéconomiques et scientifiques de la base des *Einblattmaterialien*. Chacun de ces deux outils possède des champs de description que ne possède pas l'autre, ce qui fait que malgré les nécessaires entrées communes et soucis partagés, ils ne peuvent être interchangeables ou même *a priori* interopérables.

2.3. Une réflexion en cours au niveau international : le projet SEPIA⁷⁶

C'est en raison de cette grande hétérogénéité de pratiques au niveau international, et des incertitudes existant dans la définition des critères descriptifs des documents photographiques, qu'a été lancé un projet à notre avis extrêmement intéressant, à savoir le projet SEPIA – Safeguarding European Photographic Images for Access. Lancé et financé par l'Union Européenne en l'an 2000, à travers la Commission Européenne pour la Préservation et l'Accès (European Commission on Preservation and Access – ECPA⁷⁷), il était à l'origine (dès 1998) destiné à rassembler au sein d'un groupe de travail commun, des représentants d'institutions détentrices de photographies : musées, archives et bibliothèques, pour discuter des questions touchant essentiellement à la conservation physique des documents photographiques.

Mais dès 2001, les réflexions se sont élargies à d'autres questions concernant les photographies, à savoir : la conservation et la numérisation, la formation des experts, l'élaboration d'outils descriptifs, l'exposition des documents, une exposition virtuelle « construire l'Europe », l'activité de publication. La nouvelle étape du projet, nommée SEPIA II, réunit aujourd'hui une vingtaine de membres, principalement du nord de l'Europe (pays scandinaves, Allemagne) mais aussi la Bibliothèque nationale d'Espagne ou la British Library.

En ce qui concerne notre objet d'étude présent, à savoir les critères de description des documents photographiques, un important congrès s'est tenu à Stockholm en avril 2001, dont les résultats sont parus sous le titre « Deliverable 5.1. Descriptive models for photographic materials »⁷⁸. Ce document fait le point sur les différentes

⁷⁶ SEPIA. *Safeguarding European Photographic Images for Access (SEPIA)* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/home.html>> (consulté le 10 octobre 2003).

⁷⁷ European Commission on Preservation and Access (ECPA). URL: <<http://www.knaw.nl/ecpa/>>.

⁷⁸ SEPIA. *Deliverable 5.1. Descriptive Models for Photographic Materials. SEPIA deliverable 5.1, Stockholm 26/27 April 2001*. [en ligne] Disponible sur <<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/workinggroups/wp5/deliverable51.pdf>>

pratiques et projets (de bases de données, de structures basées sur XML) des institutions participantes, sans pour autant faire le bilan et avancer des propositions. Cette étape est franchie dans un document ultérieur, publié en 2003 et intitulé SEPIADES – Safeguarding European Photographic Images for Access Data Element Set⁷⁹. Il présente les premiers résultats des réflexions des participants, quant à – notamment – la réalisation d’une grammaire voulue idéale pour la description des documents photographiques, se fondant entre autres sur l’expérience menée en 1999-2001 par les Archives municipales de Londres et d’Anvers dans le projet EVA – European Visual Archive⁸⁰.

Les principes essentiels de SEPIADES sont :

- Une description à plusieurs niveaux. Les participants, après avoir analysé les modèles ISAD(G) et FOTIOS⁸¹, ont opté pour un système fondé sur la complémentarité et la non-redondance des niveaux de redondance, comme dans ISAD(G). Si les quatre niveaux principaux sont les suivants : *Institute, collection, grouping and single item* (institution, collection, article / lot, pièce), chaque institution a le droit de définir autant de niveaux de description qu’elle le souhaite ;
- Une souplesse d’utilisation : la norme définie doit être adaptable au cas par cas ;
- La présence d’un module d’acquisition précisant la voie d’entrée, le contexte d’entrée, du fonds considéré dans les collections de l’institution ;
- Les niveaux principaux (institution, collection, acquisition, article, pièce) possèdent chacun trois subdivisions : administration (éléments de gestion du document), provenance, matériau (caractéristiques physiques et visuelles), qui traduisent les préoccupations essentielles d’une notice de catalogue ;
- Le modèle est élaboré à partir des éléments Dublin Core : les participants essaient de développer un système de métadonnées

⁷⁹ SEPIA. SEPIADES. *Recommendations for cataloguing photographic collections* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/workinggroups/wp5/sepiadestool/sepiadesdef.pdf>

⁸⁰ Voir R. van Horik. *Archives and Photographs: the 'European Visual Archive' Project (EVA)* [en ligne]. Cultivate Interactive, 3, 2001, p. . Disponible sur <http://www.cultivate-int.org/issue3/eva/> (consulté le 8.09.2003). Site officiel d’EVA : <http://www.eva-eu.org/>

⁸¹ Modèle hollandais pour la description des documents photographiques.

Dublin Core pour les documents photographiques, devant servir de format d'échange entre les institutions.

Le groupe de travail n° 5 de Sepia, qui se consacre à ce travail de définition d'une norme de description des photographies, procède ainsi par comparaison et analyse des multiples projets existants de par le monde. Ce qu'il faut selon nous retenir, c'est une fois encore la nécessité d'une description à plusieurs niveaux, de type archivistique : les photographies ne peuvent se comprendre que par leur contexte de conservation, leur place au sein d'une collection. Une photographie n'est pas un document isolé, comme un livre, pouvant faire l'objet d'un catalogage uniquement à la pièce. Sans même parler de la perte d'information qui résulterait d'une telle pratique, il suffit de mentionner qu'une recherche sur un ensemble de photographies et qui obtiendrait des résultats sous forme de notices bibliographiques de pièces, se trouverait en face d'une réponse très souvent inutilisable par excès d'informations. C'est notamment par une recherche de type archivistique que l'on peut, en progressant dans les niveaux de description, accéder à un nombre de réponses raisonnable et pertinent.

Les résultats des travaux présentés dans ce document SEPIADES sont donc extrêmement intéressants et prometteurs, et méritent à notre avis d'être suivis de près, car ils font avancer la réflexion sur le catalogage des photographies. Cependant, ils n'abordent pas un autre problème important, celui de l'indexation des images.

3. Les critères d'indexation : un problème crucial

3.1. Indexation ou description ?

Avant d'entrer au cœur du problème, il convient de faire au préalable quelques remarques concernant l'image. Il est à proprement parler impossible d'indexer une image ou de décrire son contenu à partir des seuls mots. La liste des vocables nécessaires serait en effet infini. « *La recherche d'images a besoin des images avant*

de jouer sur les mots, car avec les mots, on n'indexera jamais que des textes »⁸². Bien souvent, l'image est à elle-même son meilleur outil de recherche, car l'œil humain peut analyser rapidement une grande quantité d'images et opérer lui-même son propre tri parmi celles-ci, en y détachant les éléments relatifs à sa recherche (technique du « browsing »). « *C'est pourquoi les outils de visualisation rapide d'une collection d'images, sous forme de catalogues de clichés, de microdocuments ou de mémoires optiques demeurent un moyen d'accès supérieur à toute indexation textuelle, parce que cohérente avec son objet* »⁸³.

Bien évidemment, une telle pratique ne peut être applicable que pour un ensemble d'images d'importance relativement limitée, quelques centaines tout au plus. Au-delà de cette quantité, l'indexation textuelle devient nécessaire afin de faciliter les recherches. Le fonds Oskar Mann se prête bien à une opération de ce genre, en raison du nombre raisonnable de photographies que l'on y trouve et de la cohérence des ensembles présents. En conséquence, on peut parfaitement envisager de numériser l'ensemble des photographies du fonds Oskar Mann afin de les mettre à disposition du chercheur sous forme de mosaïque, c'est-à-dire d'un écran où figurent côte à côte les quelques 500 images numérisées.

Cependant, il existe une limite à ce mode de consultation. En effet, les banques d'images ainsi constituées sont muettes et font naître un sentiment de frustration quant à la représentation des images : on aimerait en connaître les auteurs, le personnage ou le lieu représenté, la date, voire l'iconographie, la symbolique éventuelle, etc. C'est pour cela qu'il est nécessaire de préciser, grâce à une brève légende indiquant le titre du cliché, le lieu représenté, et éventuellement la date, l'objet de la photographie présentée. Ces indications doivent aider le lecteur à définir rapidement la pertinence de chaque image pour le besoin de ses recherches. Ce n'est que dans une seconde étape, en cliquant sur l'image ou la légende, que le chercheur aura accès à la notice descriptive complète de l'image.

A ce niveau, « *la description bibliographique complète et rigoureuse du document n'en revêt que plus d'importance, y compris pour la recherche iconographique* »⁸⁴. Elle constitue bien souvent le seul référentiel objectif de l'image, et de ce fait,

⁸² C. Collard, I. Giannattasio, M. Melot. *op. cit.*, p. 221.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

représente idéalement le niveau premier de l'indexation. En effet, la norme bibliographique contient de nombreuses informations objectives utilisables par le lecteur pour repérer un document, sans avoir besoin de passer par l'étape « mosaïque » ou quand celle-ci n'est pas disponible : auteur, date, lieu, titre, voire technique. Ces éléments sont les entrées de recherche les plus simples pour le lecteur. En résumé, nous pouvons dire que : « *Aucune indexation du contenu ne remplacera le catalogue illustré des collections d'images (pour les collections peu nombreuses – quelques centaines de documents – il pourra en tenir lieu, et pour les autres, demeurera leur complément indispensable). La description bibliographique sera la première base textuelle à utiliser pour les accès par sujets, soit par mots clés du titre, titres complémentaires, etc., soit par l'interrogation en texte intégral des différentes zones* »⁸⁵.

Malgré ces observations restrictives, une indexation du contenu des images reste nécessaire. Les indexations personne, lieu géographique, voire technique photographique étant automatiques grâce à la notice bibliographique (sous réserve naturellement de présentation de ces informations sous leur forme d'autorité), il reste au catalogueur à indexer le sujet des images. Cette opération n'est pas toujours évidente. Il est en effet généralement très difficile de savoir quel est le sujet réellement représenté, quelle était la véritable intention de l'auteur de la photographie, ou quels éléments visibles sur le cliché sont susceptibles de faire l'objet d'une recherche. Prenons deux exemples.

Dans le cas du célèbre cliché de Dorothea Lange, montrant une femme et ses enfants pendant la crise des années 30 aux Etats-Unis, que voulait montrer l'auteur ? La pauvreté et la misère, l'amour et le désespoir d'une mère, les conséquences de la crise économique aux Etats-Unis ? Ce sont tous ces éléments à la fois. Par ailleurs, il s'agit d'une photographie possédant un évident souci artistique : dans ce cas, quelle iconographie peut-on y retrouver ? La simple description objective du cliché (une femme avec deux enfants, vêtus pauvrement) ne suffit pas à rendre toute la complexité de l'image, sa dimension artistique et symbolique. Non seulement la description en texte libre doit expliciter l'arrière-

⁸⁵ *Ibid.*, p. 222.

plan historique, le contexte, mais l'indexation doit également s'efforcer de traduire toutes les dimensions en œuvre dans l'image.

En ce qui concerne une photographie, non artistique mais documentaire (s'attachant à décrire une réalité de manière objective, pour la documenter dans un but scientifique), il est souvent difficile de savoir où doit s'arrêter l'indexation. Prenons l'exemple de la photographie I.5.V.T. du fonds Oskar Mann⁸⁶. L'image représente un groupe de neuf hommes, iraniens, posant en pied. La photographie est intitulée du nom du personnage principal, un émir. Que faut-il indexer : Iraniens, portrait de groupe, costume – Iran ? Si ces hommes étaient armés, faudrait-il préciser « armement – Iran », ou « armes blanches – Iran », « poignard – Iran » ? Bien évidemment, plus on indexe d'éléments, plus la photographie sera susceptible d'être retrouvée via des recherches différentes. Simplement, où le catalogueur doit-il s'arrêter ? C'est ici que la présentation sous forme d'image numérisée est extrêmement utile au chercheur, qui peut immédiatement voir si ce qu'il cherche se trouve dans la photographie ou non, et éventuellement d'apercevoir ce qui n'avait pas fait l'objet d'une indexation ou qu'il ne cherchait pas *a priori*.

Cette même question du « où s'arrêter dans l'indexation ? » se pose avec plus d'acuité encore au niveau du lot d'images. Faut-il simplement indexer les caractéristiques communes à l'ensemble des photographies du lot, et qui font qu'elles sont physiquement et/ou intellectuellement regroupées à cet endroit, ou au contraire le catalogueur doit-il s'efforcer d'indexer les caractéristiques individuelles de chaque image, pour éviter que le chercheur ne passe à côté d'une information qui l'intéresse ? Si le lot fait l'objet d'une présentation en mosaïque, on peut sans doute se contenter d'une indexation des caractéristiques communes, l'œil du chercheur devant ensuite trouver par lui-même l'information souhaitée. Dans le cas où ce service n'est pas disponible, la responsabilité du catalogueur est pleinement engagée : une bonne connaissance des besoins des lecteurs est indispensable, même si elle ne saurait objectivement être exhaustive.

La question de l'indexation de l'image est extrêmement complexe, car d'autres outils – description précise voire pointilliste, présentation directe de l'image –

peuvent être tout aussi efficaces, voire même meilleurs, que la plus fine des indexations : au final, « *si les mots n'épuisent pas l'image, on peut compléter une indexation par une approche plus descriptive, un feuilletage ou une analyse stylistique. Tout est question de dosage* »⁸⁷. L'indexation est néanmoins nécessaire, encore faut-il savoir quel langage employer.

3.2. Si indexation, quel langage ?

A ce stade du traitement documentaire, deux éléments sont à prendre en compte : la diversité des outils et thésaurus disponibles au niveau international, et la spécificité de l'image, objet iconographique par excellence. Kumiko Vezina ayant réalisé une étude brève mais éclairante des différents systèmes d'indexation existants, nous ne ferons qu'en reprendre les aspects essentiels⁸⁸.

La première dimension est extrêmement évidente : chaque pays dispose de son propre système, de sa propre grammaire d'indexation : Rameau en France, RSWK en Allemagne, LoC Subject Headings aux Etats-Unis. Si l'on souhaite, comme le projet Kalliope, attirer des partenaires de différents pays, réunir dans un seul programme des notices descriptives rédigées par des institutions de différents pays, ou permettre des recherches sur des banques de données internationales, on rencontrera le problème de la compatibilité de ces différentes grammaires. Heureusement, des projets existent, qui tentent d'élaborer des liens automatiques entre les langages d'indexation des différents pays. LEAF – Linking and Exploring Authority Files – est actuellement l'un des plus ambitieux d'entre eux⁸⁹.

« *LEAF développe une architecture modèle pour établir des liens entre des notices d'autorité, en système distribué, et pour garantir leur accessibilité. Le système permettra également le chargement d'autorités distribuées dans le système central et reliera automatiquement les notices concernant une même entité* »⁹⁰. Cette architecture modèle est un codage des notices d'autorités en EAC – Encoded Archival Context – qui est

⁸⁶ Ce cliché est reproduit et analysé en annexe 1-3.

⁸⁷ M.-C. Thompson. *Indexation de l'image*. In : ODDOS Jean-Paul, dir. Le Patrimoine, Histoire, pratiques et perspectives. Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 249.

⁸⁸ K. Vezina. *Survol du monde de l'indexation des images*. Cursus, 1998, vol. 4, n° 1 [en ligne]. Disponible sur <<http://www.ebsi.umontreal.ca/cursus/vol4no1/vezina.htm>> (consulté le 7 octobre 2003)

⁸⁹ URL: <www.leaf-eu.org>.

⁹⁰ *Ibid.*

une DTD XML au même titre que l'EAD⁹¹. Les notices seront disponibles dans un Fichier Central d'Autorités Noms Européen, enrichi en informations. LEAF ne concerne certes que les notices d'autorité auteur et collectivité, mais c'est déjà un pas important vers l'intégration des différents langages.

La dimension iconographique de l'image est quant à elle prise en compte dans l'élaboration depuis de nombreuses années, de thésaurus particuliers, la plupart du temps élaborés par des musées ou des institutions spécialistes de l'image. GARNIER, ICONCLASS, le Thésaurus de la Division de l'iconographie des Archives publiques du Canada, l'Art and Architecture Thesaurus, l'Australian Pictorial Thesaurus, sont ainsi autant de langages spécifiquement développés pour l'indexation de l'image, tandis que le Thesaurus for Graphic Materials I : Subject Terms, de la Bibliothèque du Congrès, est une adaptation des LCSH aux images.

Il existe en parallèle des systèmes d'analyse électronique de l'image, comme par exemple de reconnaissance faciale pour les portraits (Université de Brunel – Royaume-Uni), ou de décomposition mathématique des formes, textures et couleurs (système Query By Image Content d'IBM), mais ceux-ci nécessitent des compétences et outils informatiques extrêmement développés ainsi que des interfaces de recherche particulières, entraînant autant de nouvelles techniques de recherches possibles pour les usagers. On est cependant en droit de se poser la question suivante : ces techniques nouvelles sont-elles véritablement pertinentes pour les besoins des lecteurs en bibliothèques ? Une étude très approfondie, basée sur l'analyse des comportements des usagers devant un tel système et sur leur satisfaction quant aux résultats obtenus, serait nécessaire pour répondre à cette question. Cette étude n'existant pas encore à notre connaissance, nous choisissons de laisser en suspens cette dimension, ne nous estimant pas compétent pour juger de l'utilité de ces nouvelles possibilités de recherche.

Le bref développement ci-dessus ne vise qu'à exposer la question de la compatibilité des différents langages d'indexation de l'image, cruciale si l'on désire bâtir un outil d'interrogation international. Il n'entre pas dans nos possibilités de privilégier un outil plutôt qu'un autre, mais nous pouvons penser que le présent

⁹¹ Il existe par ailleurs déjà des projets visant à rendre interopérables les structures EAD et EAC, notamment le projet LEADERS – Linking EAD to Electronically Retrievable Sources – qui s'intéresse également à la compatibilité de ces deux standards avec la structure TEI – Text Encoding Initiative. (URL : <www.ucl.ac.uk/leaders-project/about.htm>).

et plus encore l'avenir seront à l'élaboration de systèmes de mise en compatibilité des différents langages existants.

Cette deuxième étape de notre étude, consacrée au traitement documentaire des photographies, a fait ressortir les éléments suivants :

- la nécessité de prendre en compte le caractère sériel de l'image oblige à appliquer dans un premier temps un traitement de type archivistique aux collections de photographies, d'autant plus si elles se trouvent dans un fonds d'archives
- les niveaux de description et d'indexation des photographies sont définis en fonction des résultats de ce traitement archivistique
- les critères de description et d'indexation des pièces sont à analyser de manière précise, en fonction des besoins estimés ou analysés des chercheurs, ainsi que de l'ambition de la bibliothèque ou du projet concerné.

Il reste maintenant à voir comment on peut appliquer ces considérations dans un exemple concret, à savoir le projet Kalliope.

III. Bilan dans l'optique du programme allemand Kalliope

Kalliope est un programme allemand réunissant à l'heure actuelle environ 150 partenaires. Piloté par la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz en la personne de Frau Dr. Jutta Weber, Kalliope est actuellement interrogeable par lui-même⁹² ou via le portail de recherche MALVINE (Manuscripts And Letters Via Integrated Networks in Europe)⁹³, programme financé entre 1997 et 2002 par l'Union Européenne et coordonné également par la Staatsbibliothek zu Berlin.

1. La structuration de Kalliope

1.1. Les objectifs

Le projet Kalliope a vu le jour en 1997. L'objectif était alors de rendre disponible dans une seule base de données les notices bibliographiques rassemblées dans le Fichier Central des Autographes (Zentralkartei der Autographen), hébergé par la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz. Y étaient décrites les pièces autographes (lettres principalement) conservées dans les bibliothèques allemandes⁹⁴. Rapidement, ce premier objectif se doubla d'une volonté d'intégrer à Kalliope des notices de documents autographes conservés dans les fonds d'archives privées présents dans les bibliothèques, ce qui se traduit par le choix de cataloguer ces fonds d'archives directement dans Kalliope. Jusqu'à présent, Kalliope, développé par le monde des bibliothèques, est resté centré sur les documents écrits, et notamment les lettres. Un des principaux objectifs est en effet de répertorier afin de les localiser, les correspondances. Les questions principales

⁹² URL : <http://kalliope.staatsbibliothek-berlin.de/>.

⁹³ MALVINE Consortium. MALVINE – Manuscripts And Letters Via Integrated Networks in Europe [en ligne]. Disponible sur <<http://www.malvine.org/>>

⁹⁴ J. Weber. *Nachlasserschließung : Perspektiven für Europa*. In : Die Nachlasserschließung in Berlin und Brandenburg : Probleme und Perspektiven. Protokoll einer Tagung der Fachhochschule Potsdam am 25. Juni 1997 zum siebenzigsten Geburtstag von Friedrich Beck. Potsdam : Verlag für Berlin-Brandenburg, 1997, p. 101-107.

auxquelles souhaite répondre Kalliope sont : « Qui a écrit ? A qui a été écrit ? Quand a été écrit ? Où a été écrit ? Où se trouve le document ? »⁹⁵.

« Kalliope – Verbundinformationssystem für Nachlässe und Autographen in Deutschland », fonctionne en réseau entre les institutions participantes. Celles-ci peuvent soit cataloguer leurs fonds directement dans la banque de données, à laquelle elles ont un accès en ligne, soit elles peuvent envoyer leurs données à la Staatsbibliothek, qui sera alors chargée de leur intégration dans la banque de données. Les règles de catalogage et indexation en vigueur dans Kalliope sont les règles allemandes : RNA – Regeln zur Erschliessung von Nachlässen und Autographen⁹⁶ (Règles pour le catalogage des fonds d'archives privées et des autographes), édictée en 1997 mais dont une nouvelle édition est sortie fin 2003⁹⁷, et PND – Personennormdatei, pour les autorités Personnes. Sur ce dernier point est menée une coopération très active avec le projet LEAF – Linking and Exploring Authority Files, également hébergé par la Staatsbibliothek, qui a pour mission de créer des passerelles entre les différentes normes de description des notices d'autorités (personnes physiques et collectivités) employées en Europe, afin d'unifier les descriptions et enrichir les notices de toutes les informations disponibles⁹⁸.

Si l'objectif principal de Kalliope est de fournir une « présentation en ligne gratuite d'informations normées et de qualité au sujet des fonds d'archives privés et des autographes qui sont conservés, gérés et catalogués en Allemagne par des bibliothèques, centres d'archives, musées et institutions de recherche »⁹⁹, le souci d'intégrer Kalliope aux programmes nationaux et internationaux soit analogues (Malvine) soit complémentaires (LEAF) est extrêmement prégnant. On peut même considérer qu'il est devenu l'enjeu majeur dans l'étape lancée en mars 2003, à savoir le projet Kalliope-Portal. Ce projet, financé par la Deutsche

⁹⁵ J. Weber. *Kalliope: Verbundinformationssystem für Nachlässe und Autographen in Deutschland*. In : 92. Deutscher Bibliothekartag in Augsburg 2002. Die Bibliothek zwischen Autor und Leser, Francfort-sur-le-Main : Vittorio Klostermann, 2003, p. 236-237.

⁹⁶ Deutsche Forschungsgemeinschaft – Unterausschuss für Nachlasserschließung. *Regeln zur Erschliessung von Nachlässen und Autographen*. Berlin : Dt. Bibliotheksinst., 1997, IV-91 p. (Schriften der Deutschen Forschungsgemeinschaft)

⁹⁷ URL: <http://kalliope.staatsbibliothek-berlin.de/verbund/RNA_Richtlinien_0.13.rtf>

⁹⁸ URL: <www.leaf-eu.org>.

⁹⁹ J. Weber. *Kalliope: Verbundinformationssystem für Nachlässe und Autographen in Deutschland*. In : 92. Deutscher Bibliothekartag in Augsburg 2002. Die Bibliothek zwischen Autor und Leser, Francfort-sur-le-Main : Vittorio Klostermann, 2003, p. 238.

Forschungsgemeinschaft, a comme objectif de créer un portail d'interrogation de bases de données internationales (dont la banque de données Kalliope) analogues ou complémentaires là-aussi. Dans le cadre des réflexions, une analyse du modèle du RLG – Research Libraries Group a été jugée utile¹⁰⁰.

C'est notamment en prévision de cette évolution qu'est élaborée à l'heure actuelle une grammaire XML (projet DFG Kalliope II), afin de définir un format neutre d'échange de données entre Kalliope et d'autres banques de données de bibliothèques, d'archives, et de musées¹⁰¹. Aujourd'hui, Kalliope fonctionne sur le format d'échange MAB-2, basé sur des logiques et préoccupations bibliothéconomiques d'échange de données sur les autorités (personnes, collectivités, titre). S'il n'est pas prévu pour l'instant d'abandonner MAB-2, l'utilité du nouveau format en XML est surtout envisagée pour l'intégration des données des archives, qui fonctionnent non sur une logique du document mais du contexte. Le but de Kalliope II, c'est par conséquent de créer une nouvelle grammaire XML qui intégrerait les logiques des archives tout autant que celles des bibliothèques, c'est-à-dire qui devrait permettre également une claire visibilité de la hiérarchie des informations¹⁰².

Pour avoir un aperçu plus précis de ce que souhaite devenir Kalliope dans un avenir proche, prenons l'exemple de Leopold von Ranke¹⁰³. Le fonds d'archives de cet historien allemand du 19^e siècle est conservé au département des manuscrits de la Staatsbibliothek zu Berlin, et est actuellement en cours de classement. La bibliothèque de von Ranke est quant à elle aux Etats-Unis, où après l'avoir rachetée, l'Université de Syracuse lui a érigé un bâtiment spécial destiné à l'abriter. Naturellement, Leopold von Ranke a eu une abondante correspondance, dont plusieurs références figurent dans la « Zentralkartei der Autographen ». Le fonds d'archives se compose essentiellement d'outils de travail, notes manuscrites,

¹⁰⁰ Compte-rendu d'une réunion de travail Kalliope du 5-6 décembre 2002, tenue à la Staatsbibliothek zu Berlin.

¹⁰¹ Il est important de noter que Malvine fonctionne sur la DTD-EAD, et que LEAF emploie EAD et EAC.

¹⁰² **J. Weber**. *Kalliope: Verbundinformationssystem für Nachlässe und Autographen in Deutschland*. **In** : 92. Deutscher Bibliothekartag in Augsburg 2002. Die Bibliothek zwischen Autor und Leser, Francfort-sur-le-Main : Vittorio Klostermann, 2003, p. 238 : „Auf seiner Grundlage sollen alle Beschreibungen, die in Deutschland entstehen und entweder in Kalliope oder in einem anderen System erfasst werden, in einer virtuellen Gesamtsicht strukturiert und hierarchisch gegliedert sichtbar gemacht werden können“.

¹⁰³ Nous remercions Herrn Dr. Siegfried Baur, historien chargé du classement du fonds Ranke à la Staatsbibliothek zu Berlin, de nous avoir permis de prendre comme exemple son objet d'étude.

brouillons d'articles ou d'ouvrages, de carnets. Enfin, on peut supposer qu'il existe également par ailleurs des portraits de von Ranke.

En recherchant « Leopold von Ranke » dans Kalliope – qui fournirait une notice d'autorité personne unique, internationalement reconnue, et elle-même riche en informations biographiques –, l'utilisateur devrait avoir la possibilité de : trouver des informations biographiques et bibliographiques sur la vie et l'œuvre de von Ranke, consulter l'inventaire du fonds d'archives conservé à Berlin (il est envisagé d'y ajouter un « Wissensmodul », c'est-à-dire une page destinée à recevoir les commentaires, remarques et connaissances particulières de la personne ayant classé le fonds), le catalogue de sa bibliothèque personnelle conservée aux États-Unis, rechercher des manuscrits d'œuvres précises, obtenir la liste exhaustive des lettres écrites par ou écrites à Leopold von Ranke quelle que soit la localisation de ces documents et avec éventuellement la possibilité de les consulter directement en ligne, des images numérisées de portraits de von Ranke ou de certains documents (lettres à certains correspondants, manuscrits, etc.), et enfin une bibliographie de littérature secondaire, y compris des sources Internet, sur von Ranke. Les recherches imaginables sont nombreuses, et il est également envisagé de permettre d'effectuer une commande de documents directement via Kalliope¹⁰⁴.

On le voit, les objectifs de Kalliope sont ambitieux mais également extrêmement intéressants pour les lecteurs, qui se verraient confrontés à une recherche très simplifiée et des résultats aussi exhaustifs que possible. Kalliope n'est pas un portail de recherche horizontal, c'est-à-dire un simple outil de recherche, mais est un « Fachportal » qui doit permettre des recherches à des niveaux d'information différents et jusqu'au plus précis.

1.2. La structuration de Kalliope

Malgré le lancement à la fin 2002 et au début 2003 de cette nouvelle étape dans le projet, les réflexions quant à la constitution de la banque de données Kalliope se poursuivent de manière active. Ces réflexions visent notamment à améliorer les

¹⁰⁴ L'exemple du fonds Leopold von Ranke a également été choisi par Herrn Dr. Franck von Hagel, chargé de Kalliope II à la Staatsbibliothek zu Berlin, lors de la réunion de travail du mercredi 19 novembre 2003 (voir notre rapport de stage,

critères de description des documents (ainsi la définition des concepts à retenir pour la hiérarchie dans un fonds d'archives et pour la nature des documents eux-mêmes : les questions d'équivalence dans les autres langues ne sont encore évoquées que de manière très allusive), ou à simplifier le fonctionnement du logiciel¹⁰⁵. Exposons brièvement la structuration du logiciel aDIS utilisé par Kalliope, ainsi que l'interface de recherche mise à disposition de l'utilisateur, avant d'en effectuer une analyse critique.

La banque de données Kalliope se compose de trois divisions principales, composées de modules : **1. Acquisition** : a. Acquisition, données centrales, b. Données financières, c. Procédures d'acquisition, d. Données juridiques ; **2. Catalogage** : a. Documents manuscrits, b. Images, c. Description du fonds, d. Conservation (ce qui touche à la situation matérielle, aux travaux de réparation et conservation sur le document) ; **3. Données normées** (modules de création et gestion des vedettes d'autorité) : a. Personnes, b. Collectivités, c. Thésaurus, d. Systématique, e. Liste de mots.

En raison de l'objet de notre étude, qui reste les documents photographiques, nous nous sommes concentrés sur l'analyse du module de description des images. Celui-ci se compose des cinq onglets suivants : *Einzelobjekt*, qui permet de décrire l'objet ; *Inhalterschließung*, ou onglet de l'indexation du document ; *Technische Angaben*, ou données techniques et d'état de conservation du document ; *Bibliographische Angaben*, ou données bibliographiques et de contexte ; *Multimedia*, qui permet uniquement d'associer à la notice une image numérisée¹⁰⁶.

A l'heure actuelle, l'interface de recherche utilisable par le lecteur en ligne, présente trois entrées de recherche (*Sucheinstieg*) : une entrée « autographes » qui permet de rechercher des documents précis (notamment des lettres) quelle que soit leur localisation physique, une entrée « personnes » qui permet d'obtenir des informations sur une individualité et les documents se rapportant à elle, et une

op. cit.), au cours de laquelle il a notamment présenté les possibilités futures présentées par Kalliope-Portal. Nous ne faisons ici que reprendre son exposé.

¹⁰⁵ Il s'agit du logiciel aDIS – évolution de la plate-forme Kallias utilisé par le Deutsches Literaturarchiv à Marbach – développé par la société aStec en collaboration avec la Staatsbibliothek zu Berlin et le Deutsches Literaturarchiv.

¹⁰⁶ Pour le contenu détaillé des entrées descriptives au sein de ces cinq onglets, voir annexe 2-1.

entrée « *Bestand* » (« fonds ») donnant accès aux inventaires en ligne des fonds d'archives catalogués dans Kalliope¹⁰⁷.

Dans le cadre de notre étude, ce sont surtout les résultats obtenus par le biais de ce dernier type de recherche qui sont intéressants. En réalité, le lecteur n'a pas accès à l'inventaire du fonds proprement dit, mais simplement à une présentation en texte libre, qui peut être assez développée, du contenu du fonds, des indications bibliographiques, et des remarques éventuelles de la personne chargée du classement. En bas de page figurent des liens qui indiquent « *dans ce fonds figurent n manuscrits* », « *dans ce fonds figurent n' lettres de (Léopold von Ranke par exemple)* », « *dans ce fonds figurent n'' lettres à (Léopold von Ranke par exemple)* ». Dans un fonds comprenant des photographies, on trouverait de la même manière « *dans ce fonds figurent n''' photographies* ». C'est en cliquant sur ces liens que l'on arrive à la liste de ces *n* manuscrits, de ces *n'* « lettres de », de ces *n''* « lettres à » et de ces *n'''* photographies. En cliquant enfin sur une de ces notices présentées dans la liste, le lecteur a accès à la notice détaillée du document qu'il recherche, voire éventuellement à l'image numérisée qui l'accompagne.

Il est également possible de trouver, à côté de l'indication « *dans ce fonds figurent n manuscrits* », la mention « *dans ce fonds figurent n'''' sous-fonds* ». On a alors accès au niveau hiérarchique inférieur, avec la description du niveau, et de nouveau en bas de page des liens vers des listes de manuscrits, lettres, photographies, et éventuellement de sous sous-fonds. En théorie, le système permet un nombre infini de niveaux hiérarchiques, ce qui est sensé prendre en compte les besoins du traitement archivistique des collections.

1.3. Analyse critique

Cependant, le point le plus évident qui ressort de cette brève présentation, est que la logique de recherche dans Kalliope est avant tout une logique bibliothéconomique, fondée sur un système de mot-clé ou de regroupement par type de document. Ainsi, l'interface « autographes » a visiblement été construite à partir de critères définis uniquement pour la recherche de lettres, non de

¹⁰⁷ Voir annexe 2-2.

documents d'un autre type : il est ainsi tout à fait remarquable qu'une recherche par mot matière ne soit pas ici possible, alors qu'il s'agit du mode primaire de recherche dans les photographies, et qu'une indexation matière serait aussi très utile même pour les lettres.

Deuxième élément important que révèlent les résultats d'une recherche par « Bestand », la hiérarchie archivistique n'est pas immédiatement visible pour le lecteur, qui doit se frayer un chemin parmi les multiples liens entre niveaux hiérarchiques. En définitive, ceux-ci le perdent davantage qu'ils ne l'orientent dans la structure du fonds. On ressent ici pleinement l'origine du projet, né dans le monde des bibliothèques à partir d'un programme de rétroconversion d'un fichier de notices de pièces. Kalliope est un système certes très utile pour rassembler virtuellement des documents physiquement éparpillés, mais qui ne tient pas vraiment compte – du moins dans l'interface proposée au lecteur – du contexte de conservation.

C'est là évidemment un grave problème, qui plus est si l'on se souvient de notre analyse des différents niveaux de catalogage et d'indexation des photographies dans un fonds d'archives. Une recherche du fonds Ernst Vollbehrr ne saurait raisonnablement aboutir à une liste de quelques 6000 notices de documents photographiques, à charge au lecteur de trouver parmi cette masse le ou les clichés qui l'intéresse(nt). S'il est possible d'accéder au niveau hiérarchique d'un article (au sens archivistique) de photographies, qui par un lien donnerait la liste des photographies conservées dans cet article (virtuellement, la proximité physique n'étant pas nécessaire dans le système Kalliope) et éventuellement à quelques images numérisées, ce n'est que par un long cheminement à travers les différents liens, en supposant que l'on ne s'égaré pas entre les multiples voies proposées. Cette réalité ne traduit en fait que la composition du logiciel, où le catalogueur doit lui-aussi créer de la même manière – par imbrication – autant de niveaux qu'il le souhaite. L'exemple des inventaires codés en EAD des fonds d'archives de la Bibliothèque du Congrès permet à l'inverse au chercheur d'aller directement à l'information souhaitée tout en ayant un bon aperçu de la structure générale du

fonds et des éléments de description du fonds (données biographiques, historiques, bibliographiques, etc.)¹⁰⁸.

En ce qui concerne le module de description des photographies, on s'aperçoit en comparant les critères retenus par Kalliope à ceux d'autres outils spécialisés dans les images, que Kalliope dispose d'un outil permettant un traitement minimal des photographies (entrées de recherche titre, auteur, sujet ; indexations matière et géographique ; indications quant à la technique, à l'état de conservation physique des documents ; données de gestion du document), mais non une description scientifique approfondie des images, que les champs « commentaires en texte libre » ne peuvent suffire à assurer. Les critères descriptifs existant déjà seront suffisants pour décrire la très grande majorité des photographies – nous n'aborderons pas ici la question du langage d'indexation – mais non pour certaines pièces remarquables ou exemplaires.

On peut conclure cette analyse sur un paradoxe, qui à y bien regarder, ne s'applique pas uniquement à Kalliope : plus le contexte archivistique (hiérarchie, et données de création et d'acquisition du fonds) est précis et clairement compréhensible par l'utilisateur, moins la description des documents photographiques a besoin d'être pointilliste. A l'inverse, un traitement détaillé des photographies est utile pour pallier une contextualisation archivistique imparfaite. Chacune de ces deux situations possède un inconvénient sensible. Dans le premier cas, les photographies décrites de façon minimale, comme par exemple les photographies du fonds Leonard Bernstein conservé par la Bibliothèque du Congrès, ne sont accessibles que par le biais du fonds, et non pour elles-mêmes. Dans le second cas, l'absence de structuration archivistique entraîne une perte d'information, qui cependant peut ne pas avoir d'importance si le contexte archivistique n'entre pas dans les attentes du chercheur (exemple : une recherche de vues de la Turquie à la fin du 19^e siècle). Une analyse des besoins et des recherches possibles des utilisateurs potentiels, et des réponses que l'on souhaite leur fournir, est donc nécessaire pour tenter de résoudre ce paradoxe.

¹⁰⁸ URL: <<http://lcweb2.loc.gov/faid/faidfrquery.html>>.

2. Objectifs et moyens d'un portail de recherche de photographies

La question des objectifs et des moyens d'un portail de recherche de photographies suppose que l'on réponde à deux questions essentielles : quelles recherches permettre, quelles réponses fournir ?

2.1. Quelles recherches ?¹⁰⁹

2.1.1 Document ou personne ?

Lorsque l'on analyse – ne serait-ce que brièvement – les trois entrées de recherche proposées par Kalliope (autographes, personnes, fonds), on se rend compte que la pensée des concepteurs a privilégié une recherche « personne », plutôt qu'une recherche « document ». Plus clairement, la logique prévalant ici est de fournir au chercheur le plus d'informations possibles concernant une personne : qui est-elle et où sont conservés les documents en rapport avec elle (entrée personnes), avec qui a-t-elle échangé une correspondance (entrée autographe), a-t-elle laissé des archives, si oui, où et que peut-on y trouver (entrée fonds). Dans ce cadre, la seule logique de recherche imaginée est celle visant à trouver des informations au sujet d'une personne et de son activité. C'est ce qui explique l'importance pour Kalliope de sa participation active à l'amélioration des répertoires d'autorités Personnes, que ce soit en Allemagne (la norme PND) ou en Europe via le projet LEAF. Fournir des autorités Personnes normées et identiques en Europe, permettra à Kalliope de s'assurer une audience potentiellement d'autant plus large.

Au contraire, une logique fondée sur le document consiste à rechercher une information pour elle-même, indépendamment de la personne ayant créé le document où se trouve l'information. Typiquement, c'est une recherche par mot-clé, faisant appel aux ressources de l'indexation matière. Cette démarche permet de rapprocher des documents traitant du même sujet, mais n'ayant aucun rapport « historique » ou « familial » entre eux. Dans Kalliope, seule l'entrée de recherche « *Bestand* » autorise une recherche par mot-clé, ce qui est à notre avis

¹⁰⁹ Il est supposé que le lecteur est à ce stade convaincu de la nécessité de maintenir la possibilité de recherche par hiérarchie archivistique : nous nous concentrerons dans ce chapitre sur les modes de recherche du document, de la pièce.

extrêmement limité. Pour prendre un seul exemple possible, il serait ainsi utile à un chercheur travaillant sur la guerre de Sécession américaine de pouvoir trouver une liste de lettres où des intellectuels européens échangent leurs impressions sur le conflit, à côté d'une liste de manuscrits éventuellement inédits d'historiens ou philosophes traitant de ce sujet, et pourquoi pas, des références – voire d'un aperçu immédiat – de photographies de cette guerre conservées dans les fonds d'archives hébergés par les institutions participant au projet.

D'ailleurs, une recherche thématique, c'est-à-dire centrée sur le document et non sur la personne, est la norme en ce qui concerne l'interrogation des fonds photographiques. Certes l'auteur d'une photographie peut avoir son importance, lorsqu'il s'agit d'un grand nom ou que l'on s'intéresse à la production d'une personne, d'un atelier précis. Malgré tout, l'essentiel des recherches porte sur le contenu des images, non sur leur origine.

Cette question du but principal de Kalliope, donner accès aux informations ou à la personne, a fait l'objet d'intenses discussions lors d'une réunion de travail à laquelle nous avons pu assister lors de notre stage à Berlin, mais finalement, la réponse a été quelque peu mise de côté. C'est dommage, car le portail Kalliope aurait selon nous beaucoup à gagner à prendre une position claire et permettant les deux types de recherche.

2.1.2 Une recherche limitée aux photographies

Un autre défaut, selon nous, de Kalliope, est mis au jour lorsque l'on s'intéresse aux photographies. Dans ce cas en effet, non seulement les recherches s'effectuent la plupart du temps dans une optique d'interrogation des sujets, des contenus de l'image, mais elles se limitent également au matériel photographique lui-même. L'image est une dimension très différente de l'écrit qui, comme nous l'avons vu plus haut, nécessite des interrogations particulières quant à son traitement documentaire ou à sa mise à disposition pour le chercheur. Il serait utile que Kalliope permette des recherches thématiques limitées à certains types de documents, lettres, manuscrits, estampes, photographies, avec cependant

possibilité de combiner plusieurs de ces critères : une telle démarche interroge un corpus cohérent, où les types de documents ne sont pas mélangés¹¹⁰.

Qui plus est, les recherches permises seraient différentes. En limitant son objet d'étude à un corpus d'image, on pourrait chercher des portraits de telle ou telle personne, des vues de tel ou tel paysage, de telle ou telle ville, ou des représentations d'objets, de scènes, d'architectures disparues, d'éléments issus de l'iconographie religieuse ou païenne. Ainsi, et pour reprendre un exemple déjà évoqué plus haut, un utilisateur de Kalliope y cherchant des images de la ville d'Alep devrait obtenir la liste de toutes les photographies d'Alep conservées dans les fonds d'archives décrits dans la base de données.

On peut également envisager de repérer les photographies réalisées selon une technique particulière, dans l'optique par exemple d'un historique des procédés photographiques, de leur propagation en Europe ou dans les pays, dans les ateliers photographiques. On peut enfin imaginer qu'un lecteur appréciera de pouvoir n'interroger que des ensembles d'images numérisées. Ainsi dans le cas du fonds Ernst Vollbehr, il serait utile de proposer certains ensembles cohérents – définis au moment de la détermination du niveau de catalogage des photographies – sous forme de catalogue d'images numérisées : pour Ernst Vollbehr, on peut proposer la série des photographies de la tribu des Igorots, celle de la première et celle de la seconde guerre mondiale, l'ensemble des clichés du « Bochumer Verein », sur les Jeux Olympiques de 1936, etc.

La possibilité de limiter son objet d'étude aux documents photographiques doit être comprise dans ses deux dimensions. Il s'agit d'une part de permettre de rechercher uniquement les photographies au sein d'un fonds précis (exemple : le fonds Ernst Vollbehr), et d'autre part de rendre également possible la recherche de photographies sur l'ensemble de la base de données, afin de rapprocher des documents aux thématiques et sujets identiques mais aux contextes de création et de conservation différents. Dans le premier cas, il est nécessaire que le lecteur puisse coordonner ses critères de recherche de la manière suivante :

¹¹⁰ Même dans le cas où plusieurs critères seraient choisis, la réponse obtenue devrait présenter les résultats de cette première étape de la recherche par type de document, et non pêle-mêle selon la pertinence de la réponse ou la date, la cote, le nom du créateur du document, etc., et ce afin de faciliter la seconde étape de la recherche qui est de déterminer quels sont les documents qui apportent réellement l'information demandée.

possesseur/créateur du fonds – support (photographies) – sujet/lieu/personne représentée/etc. Dans le second cas, la combinaison de critères sera uniquement : sujet/lieu/personne/etc. – support (photographies).

Les techniques de recherche évoquées ci-dessus sont sans doute loin d'être les seules imaginables, mais elles suffisent à montrer l'utilité de la limitation de la recherche aux seuls documents photographiques lorsque l'on travaille sur une banque de données de description de fonds d'archives.

2.1.3 Une recherche sur plusieurs banques de données

Cette nécessité de pouvoir limiter sa recherche aux photographies se fait sentir avec plus d'acuité encore dans le cas des portails, qui, comme souhaite le devenir Kalliope, interrogent plusieurs banques de données. Dans le cas de Kalliope, les banques de données que l'on peut envisager d'interroger sont de plusieurs type. Premièrement, des outils analogues de description des fonds d'archives ou tout simplement des dépôts d'inventaires de fonds d'archives en ligne : ceux-ci se trouvent sur les sites Internet des bibliothèques ou des centres d'archives, voire de musées. Mais deuxièmement et surtout en ce qui concerne l'optique des photographies, Kalliope devra pouvoir interroger des banques de données d'images, qui sont à l'heure actuelle de plus en plus nombreuses, d'autant que de multiples institutions choisissent désormais cet outil pour traiter de façon efficace certaines collections de photographies.

Ainsi par exemple, la bibliothèque municipale et universitaire de Francfort-sur-le-Main a monté une banque de données pour le fonds d'archives photographiques de la Deutsche Kolonialgesellschaft, composé d'environ 50 à 70 000 images de l'histoire coloniale allemande¹¹¹. S'agissant d'une partie du fonds d'archives de cette société de colonisation, cette banque de données a bien évidemment vocation à être interrogée par Kalliope. Celui-ci pourra mettre en relation virtuelle ces documents iconographiques avec le reste des archives de la Deutsche Kolonialgesellschaft, qui eux-mêmes peuvent être hébergées par une autre institution que la bibliothèque de Francfort.

¹¹¹ URL: <www.stub.bildarchiv-dkg.uni-frankfurt.de>.

Il n'entre pas ici dans les besoins de notre étude d'inventorier les banques de données susceptibles d'être interrogées par Kalliope. Nous nous devons uniquement de souligner que le portail Kalliope ne devra pas se contenter de donner accès à celles-ci via un simple lien Internet, mais devra au contraire développer un véritable moteur de recherche qui ira directement interroger les données conservées dans ces banques. Cela nécessite donc une réflexion approfondie sur l'interface d'interrogation, celle que verra et emploiera l'utilisateur, et notamment des critères de recherche que l'on souhaite mettre à la disposition de ce dernier pour les besoins de ses investigations.

2.2. Quelles réponses ?

Après avoir analysé la nature des recherches qu'un portail tel que Kalliope doit rendre possibles, il est nécessaire de voir sous quelle forme Kalliope devrait fournir les réponses à ces recherches. Nous nous concentrerons ici sur le cas des photographies.

2.2.1 Des notices individuelles

Kalliope n'est pas simplement un outil permettant de donner accès aux inventaires en ligne des fonds d'archives. C'est également un moteur de recherche pour documents, c'est-à-dire qu'il a comme ambition de restituer à la personne qui l'utilise des notices de description de pièces. Contrairement aux pratiques générales en vigueur dans les archives, Kalliope exige des catalogueurs qu'ils décrivent les fonds jusqu'au niveau de la pièce, et ce afin de permettre de rapprocher virtuellement des documents physiquement éloignés. D'ailleurs il ne faut pas oublier que Kalliope tient compte également des autographes isolés, comme ceux décrits dans la *Zentralkartei* présentée plus haut. Par conséquent, si les pratiques de description à la pièce sont déjà mises en œuvre de longue date pour les autographes, lettres, manuscrits, il n'y a aucune raison pour que les documents photographiques en soient exclus. Le choix des documents à décrire à la pièce se fait de manière raisonnée, au moment de la détermination du niveau de catalogue et selon les conditions évoquées ci-dessus.

Il reste à se mettre d'accord sur les critères de description des photographies, c'est-à-dire les entrées, les « zones » et « sous-zones » à remplir pour une description la plus idéale possible. En effet, nous avons vu que ces critères de description, malgré l'existence de normes internationales et nationales, ne font encore l'objet d'aucun consensus et que les pratiques peuvent différer au sein d'une même institution comme la Staatsbibliothek, entre deux systèmes de banques de données. Sans avoir la prétention d'apporter une réponse définitive à ce débat, nous pouvons cependant, grâce aux comparaisons et analyses que nous avons menées au cours de cette étude, avancer quelques propositions.

Premièrement, il est apparu qu'une notice de description d'un document photographique devrait comprendre cinq grands groupes, cinq grandes zones de données : les données concernant l'acquisition et l'identification normée du document, les données de description bibliothéconomique proprement dites, les données de description physique du document, les données de consultation du document, et les données de notes et commentaires. La première zone comporterait toutes les indications concernant l'entrée et la place du document dans les collections de l'institution : date et conditions de l'acquisition, prix réel ou prix estimé du document, contexte de conservation (document isolé, dans une collection, dans un fonds d'archives), numéro d'inventaire et cote (devant refléter la hiérarchie du fonds si le document est conservé dans une collection ou un fonds d'archives).

La zone des données de description bibliothéconomique comporterait les entrées « classiques » : titre, auteur, date, lieu, indexations. Mais la pratique de la base des « Einblattmaterialien » nous a fait comprendre qu'il serait utile à chaque fois de préciser les indications telles qu'elles sont portées sur le document à côté des indications normées (exemple : pour le créateur de l'œuvre). Dans la troisième zone figureraient toutes les indications quant à la nature physique du document : technique photographique employée, nature du support, format de l'œuvre et de son support, notes portées sur le support ou le document lui-même. La quatrième zone, celle des données de consultation, mentionnerait les règles juridiques de consultation, les données quant à l'état de conservation du document ou sa présence momentanée en réparation ou en exposition, la nature et les références

des éventuels documents de substitution (reproductions, microfilms, fichiers numériques). Enfin, dans la zone des notes, le catalogueur ferait l'historique du document, de ses expositions ou publications, fournirait éventuellement une bibliographie, et aurait la liberté de faire des commentaires divers¹¹².

Bien évidemment, pour réaliser une notice complète, où la majorité des champs seraient remplis, le catalogueur aura besoin d'un temps très important pour ses recherches, notamment en ce qui concerne l'historique du document par exemple. Une description exhaustive suivant la proposition ci-dessus ne saurait donc être le cas que pour des pièces bien choisies, en fonction de leur préciosité, de leur rareté, ou d'autres critères objectifs ou subjectifs. Néanmoins, et ce même si une image est présentée à l'écran du chercheur sous forme numérisée, une description minimale mentionnant le titre, le créateur, la date, le lieu, une courte description, et le contexte de conservation (avec les références de localisation), est indispensable pour accompagner le lecteur et donner du sens à une image qui sans ces indications n'en aurait peut-être pas.

2.2.2 Une réponse en mosaïque

Cette dernière observation se vérifie particulièrement lorsque l'on choisit de présenter les résultats de la recherche sous forme de mosaïque. Ce que nous appelons « présentation en mosaïque », c'est une page où figurent côte à côte et dans un format identique et réduit, les images numérisées des photographies retrouvées par la recherche. C'est ici le mode de présentation idéal et le plus répandu pour les ensembles d'images numérisées, et nous avons vu précédemment, dans les exemples Oskar Mann, Felix von Luschan et Ernst Vollbehrr, que nous avons pu définir pour chacun de ces trois fonds certains lots de photographies, de quelques dizaines de pièces tout au plus, à numériser. Ce sont ces lots numérisés qu'il serait utile de présenter en mosaïque dans Kalliope, accompagnés d'une courte description.

A cette étape intervient l'œil humain, qui trie dans cette masse d'images pour découvrir rapidement l'information qu'il recherche ou des éléments intéressants qu'il n'avait pas imaginé trouver. Ce n'est que si une photographie intéresse le

¹¹² Voir annexe 2-3.

lecteur plus particulièrement, qu'il devrait pouvoir, en cliquant dessus ou sur la description l'accompagnant, avoir accès à la notice descriptive plus complète, lorsque celle-ci existe. Nous avons déjà évoqué cette technique du feuilletage, du « browsing », où l'œil fait le tri entre les informations, et montré toute son utilité en tant que complément idéal de l'indexation. Il est donc inutile d'insister sur ce point.

2.2.3 Une réponse archivistique

Si ces deux modes de réponses, fournissant des informations à la pièce, devraient se rencontrer fréquemment, il ne faut pas oublier, et l'exemple du fonds Ernst Vollbehr l'a bien montré, que la réponse se fera bien souvent au niveau du lot, notamment pour les photographies conservées dans des fonds d'archives. Il ne faut pas oublier qu'il est souvent impossible – sans même ajouter qu'il est le plus souvent inutile – de cataloguer les ensembles d'images à la pièce, et que seule une réponse au lot est appropriée. Dans ce cas, on peut envisager au moins deux profondeurs d'information différentes : premièrement, une simple notice indiquant le nombre de pièces, leur contexte de création, et les sujets abordés, personnes et lieux représentés, etc. ; et deuxièmement, une notice identique à la précédente, mais enrichie des images numérisées de certaines photographies représentatives ou au contraire remarquables, elles-mêmes accompagnées de leur courte notice individuelle. Cette dernière possibilité permet au lecteur d'avoir un aperçu rapide et finalement assez précis de ce qu'il peut espérer trouver dans le lot d'images considéré, tandis qu'une notice « aveugle » peut se révéler trompeuse.

Ce genre de réponse nécessite impérativement que l'on indexe au niveau du lot, et non plus seulement de la pièce. C'est pour cela qu'il est indispensable de mentionner de manière exhaustive, dans la courte notice descriptive du lot, les sujets, personnes ou lieux figurés dans les images, qui constitueront autant d'objets de recherche utilisables par le lecteur et de point d'entrée vers les documents. Même si l'on ne décrit pas complètement l'intégralité des pièces dans un lot, il est à notre avis nécessaire d'en indiquer au minimum un aspect remarquable pour permettre de les retrouver individuellement par une recherche qui n'obtiendrait de réponse qu'au niveau hiérarchique supérieur.

C'est aussi pour cette raison que – même si nous ne l'avons pas mentionné dans l'analyse des différentes stratégies de recherche effectuée dans la première partie de ce chapitre – une recherche de type archivistique, par progression dans la hiérarchie du fonds, doit toujours être possible. On pourra créer autant d'outils d'interrogation que l'on veut, qui permettraient d'accéder directement à la pièce, la réponse devra toujours, dans le cas d'un fonds d'archives, mentionner la structure de celui-ci : le plus simple est donc – sans aucune exception possible – que Kalliope crée un lien au niveau de la réponse obtenue vers l'inventaire complet du fonds, et ce afin que l'utilisateur puisse bien resituer le document dans son contexte.

3. Le développement futur de Kalliope dans l'optique des photographies : exigences et propositions

C'est à la lumière de l'ensemble des analyses précédentes que nous allons pouvoir avancer quelques propositions visant à l'amélioration de la banque de données Kalliope, et du portail Kalliope, sans présumer nous le répétons, de leur éventuelle application future.

3.1. La structuration du portail

3.1.1 Une présentation archivistique

„Als Ergebnis der Erkenntnis, dass archivische und bibliothekarische Erschließung aufgrund der Unterschiedlichkeit des Materials nicht nach den gleichen Kriterien erfolgen kann, wurde seit 1993 EAD in den USA entwickelt, um zunächst die in den Manuskriptabteilungen der Bibliotheken liegenden Nachlässe und Sammlungen recherchierbar zu machen. Das Ziel war eine bestände- und sogar institutionenübergreifende Suchmöglichkeit, um zunächst überhaupt zu ermitteln, wo welches Material denn liegt, und außerdem verwandtes Material aufzuspüren. Es ging also dabei nicht um strukturiertes Material und auch nicht darum, Strukturen von Beständen, wann immer sie denn vorhanden sind, sichtbar zu machen. Vorreiter bei dem

*Großprojekt der Entwicklung von EAD waren folglich auch große amerikanische Bibliotheken, z.B. die Library of Congress*¹¹³.

Comme le dit M. Black-Veldtrup dans ce passage, la DTD-EAD n'a au départ pas été développée pour rendre visible la structure des fonds, mais simplement pour repérer la localisation des documents et rapprocher virtuellement les documents apparentés mais physiquement éloignés. Une telle préoccupation répond bien évidemment également aux vœux des bibliothèques – et c'est une des raisons pour lesquelles le standard EAD est hébergé par la Bibliothèque du Congrès –, et le fait que l'EAD permette désormais de décrire également les structures des fonds d'archives ne peut apporter qu'une dimension supplémentaire bénéfique aux possibilités de recherche proposées par ces dernières.

C'est pour cette raison, et aussi parce que le standard EAD s'est imposé aujourd'hui dans le monde des archives et est en voie de l'être également dans les bibliothèques, que nous estimerions extrêmement dommageable pour Kalliope que ses développeurs n'adoptent pas EAD, notamment en regard de leur ambition de faire de Kalliope autre chose qu'un portail germano-allemand. Certes, une réflexion active et poussée devra être menée pour développer les éléments EAD au niveau de la description des pièces, afin que celle-ci puisse être conforme aux exigences des règles et normes bibliothéconomiques : le fait que Kalliope décrive également des pièces isolées, à savoir des autographes, ne joue donc pas en défaveur du format EAD. C'est ici que les DTD existant pour la description des livres, ou en cours d'élaboration pour les photographies dans le projet Sepia, pourraient servir de point de comparaison pour développer un système de balises performant et aussi exhaustif que possible. C'est à notre avis sur ce point que devrait travailler le groupe de réflexion de Kalliope II, plutôt qu'à tenter de développer un standard entièrement nouveau : des outils performants existent, autant s'en servir et tenter de les améliorer.

3.1.2 Des possibilités de recherche bibliothéconomiques

Si la présentation des données est réalisée sous forme archivistique d'instrument de recherche (*Findbuch* en allemand), la consultation de ces données peut tout

¹¹³ M. Black-Veldtrup. *Op. cit.*, p. 239.

aussi bien se faire selon une logique archivistique de recherche par hiérarchie et contexte, ou selon une recherche de type « bibliothèque », par des systèmes de mot-clés, de recherches par titre, auteur, sujet, etc. Chaque élément EAD pouvant être indexé donc interrogé, il suffit de développer les bons outils informatiques permettant de rechercher dans tous les éléments EAD jugés susceptibles de faire l'objet d'une interrogation, et par-dessus ce système informatique, une interface bien connue des bibliothèques, de recherche par titre, auteur, sujet, etc., ou dans le cas de Kalliope, les entrées déjà existantes dans les trois *Sucheinstiege Personen, Autographen et Bestände*.

De tels outils informatiques existent déjà, ou sont en cours de développement. En France, le projet le plus prometteur est celui développé par les Archives de France, à savoir PLEADE déjà évoqué plus haut¹¹⁴. PLEADE permet d'interroger autant de champs des documents EAD que l'on souhaite, à n'importe quel niveau hiérarchique : ce dernier point est primordial en ce qui concerne les photographies, nous en avons expliqué les raisons précédemment. D'ailleurs, un outil complémentaire de PLEADE est lui-aussi en cours de développement par les Archives de France, à savoir Navimages¹¹⁵. Il s'agit d'un outil destiné à permettre la consultation en ligne de collections d'images numériques, et particulièrement adapté pour les fonds d'archives numérisés, les ouvrages numérisés et les images de grande dimension.

Navimages se compose de trois modules : un collecteur, chargé d'organiser les données recueillies à partir de documents EAD ; une base documentaire permettant d'effectuer des recherches pour retrouver des séries d'images parmi un grand nombre, à partir notamment du format EAD utilisant PLEADE ; une visionneuse, permettant la consultation des images dans un navigateur web. Un outil analogue serait sans doute utile dans le cadre de Kalliope, afin de permettre des recherches limitées aux ensembles numérisés et assurer une présentation optimale des résultats de recherche sur ces corpus documentaires.

En effet, et c'est à côté de l'emploi du standard EAD notre seconde proposition essentielle visant à l'amélioration de Kalliope, nous estimons nécessaire

¹¹⁴ URL : <www.pleade.org>.

¹¹⁵ Site officiel : <<http://sdx.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gpl/navimages/index.html>> ; voir aussi : <www.pleade.org/fr/rencontres/20031007/>.

l'instauration, à côté des entrées de recherche personnes, autographes et fonds, d'une quatrième entrée de recherche, « images », qui permettrait de n'interroger que les éléments catégorisés comme « images » dans les fonds d'archives inventoriés dans Kalliope. Cette entrée de recherche « images » serait aussi l'interface d'interrogation des banques de données composées exclusivement d'images – telle que la base de données d'images coloniales de la bibliothèque municipale et universitaire de Francfort-sur-le-Main – que le portail Kalliope a vocation à interroger.

3.1.3 Un nouveau processus de recherche dans Kalliope

La création d'une telle entrée de recherche modifierait de façon notable la façon d'utiliser Kalliope. La première étape de la recherche consisterait à définir le corpus que l'on souhaite interroger. Le premier écran de l'entrée de recherche « images » dans Kalliope pourrait être le suivant :

Recherche « Images »
Rechercher dans :
• Tout :
• Banques de données :
o Kalliope
o Banque de données 1
o Banque de données 2
o Etc.
• Institution de conservation :
o Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz
o Institution 1
o Institution 2
o Etc.
• Fonds : (accès à l'écran normal de recherche par fonds)

En choisissant les options « tout », « banques de données » ou « institution propriétaire », l'utilisateur arriverait à un second écran d'interrogation, où il

entrerait ses critères de recherche¹¹⁶. Cette méthode permettrait par exemple de retrouver les photographies de Felix von Luschan ou prises par lui dans le cadre de ses voyages, qu'elles soient conservées à la Staatsbibliothek ou au Museum für Völkerkunde de Berlin. En choisissant l'option « fonds », une étape intermédiaire via l'entrée de recherche « fonds » serait en revanche nécessaire.

Prenons l'exemple d'une recherche sur le fonds Vollbehr. La réponse à la notice du fonds serait, comme exposé précédemment, « dans ce fonds se trouvent *n* manuscrits, *n'* lettres à, *n''* lettres de, *n'''* photographies » ; puis à l'étape suivante, des listes de ces documents. Comme dans le fonds Vollbehr se trouvent plus de 5000 photographies, ne peut-on pas imaginer de ne simplement préciser que le fonds contient des photographies, sans en préciser le nombre, et de donner accès, non à une liste de ces photographies, mais à une interface de recherche identique à celle rencontrée dès la deuxième étape d'une recherche sur « tout », « banques de données » ou « institution propriétaire » ? On peut également envisager la possibilité de compléter cette interface de recherche par une liste des ensembles d'images numérisées appartenant à ce fonds (pour le fonds Vollbehr, ce seraient les images des Igorots, de la première et seconde guerre mondiale, des jeux olympiques de 1936, etc.), qui seraient alors immédiatement consultables sous forme de mosaïque¹¹⁷.

Ce mode de recherche, soit direct dans les banques de données soit indirect au sein d'un fonds d'archives, nous semble être d'une relative clarté pour l'utilisateur, et pouvoir permettre des modes de recherche variés et efficaces. Cependant, il est nécessaire que les critères de recherche soient bien pensés, afin de rendre possible l'interrogation de bases de données hétérogènes.

3.2. Adoption de normes communes de description et d'interrogation

Nous avons déjà analysé la question de l'hétérogénéité des règles de description des photographies, d'une institution à une autre, d'une banque de données à une autre. Les projets existent comme Sepia, qui tentent d'élaborer une DTD optimale pour la description des photographies, et donc de déterminer les critères

¹¹⁶ Nous verrons dans le paragraphe suivant quels pourraient être les critères de recherche utiles pour les images.

nécessaires à une notice bibliographique la plus parfaite possible. Nous avons nous-même avancé quelques propositions, il est inutile d'y revenir plus longuement.

Néanmoins, il est bon de se pencher sur la question des critères interrogeables dans ces notices, ou pour formuler la question autrement : quels sont les portes devant permettre d'accéder au document ? Les documents photographiques possèdent des caractéristiques identiques aux livres (créateur, titre, date), mais également de nombreux points de différence : pas d'éditeur dans la plupart des cas, importance des qualités physiques, dimensions supplémentaires de l'image en relation avec son objet (portrait, paysage, cliché artistique), le caractère sériel de l'image, sa vocation à être numérisée, etc. Il convient de prendre en compte ces particularités, pour ajouter des critères de recherche spécifiques à la photographie, ou au contraire supprimer ceux qui n'ont plus de sens pour ces documents alors qu'ils en ont pour l'objet livre. Dans ces derniers, on peut citer principalement la recherche par éditeur, la photographie n'étant pas un objet édité.

Nous pouvons donc proposer les critères d'interrogation suivants :

- Tous champs
- Collection
- Support
- Titre de l'œuvre
- Créateur de l'œuvre
- Œuvre représentée
- Sujet représenté
- Personne représentée
- Lieu représenté
- Date de l'œuvre
- Technique photographique
- Mot matière 1
- Mot matière 2
- Mot matière 3
- Description
- Cote
- Numéro d'inventaire
- Recherche en texte libre
- Ensembles d'images numérisées

¹¹⁷ Voir annexe 2-4.

Quelques-uns de ces champs nécessitent d'être justifiés.

Le champ « collection » doit permettre de rechercher des collections d'images bien identifiées, par exemple par leur créateur (la collection des photographies de la Deutsche Kolonialgesellschaft), ou par leur thématique (la collection de portraits de la Staatsbibliothek zu Berlin). La réponse obtenue serait une description précise de la collection, avec éventuellement des possibilités d'interrogations plus fines à l'intérieur de la collection, ou un accès à un ensemble d'images numérisées.

Par « créateur de l'œuvre », nous entendons le photographe, ou à défaut lorsque celui-ci n'est pas connu, la personne ayant commandité la photographie. Ainsi, on ne sait si Oskar Mann a réalisé lui-même les clichés conservés dans ses archives, mais il est à notre sens justifié de pouvoir le considérer comme l'authentique créateur de l'image.

Le champ « description » interrogerait la zone « description » de la notice bibliographique, par un système de recherche en texte libre. Il est bien entendu utile que figurent dans cette description autant de mots-clés normés utilisés pour les recherche par mot matière ; cependant ce champ « description » permettrait d'interroger des concepts non normés dans le thésaurus reconnu par la base. Ce champ ne fait pas double emploi avec le champ « recherche en texte libre », qui lui, devrait interroger l'intégralité des zones de la notice bibliographique. Enfin, il est possible qu'un utilisateur ne souhaite interroger que les ensembles d'images numérisées : la possibilité doit lui être offerte de restreindre sa recherche à ces ensembles. C'est le but de l'onglet « ensembles d'images numérisées ».

Ces propositions ne sont pas novatrices, elles sont issues de l'analyse de plusieurs systèmes d'interrogation de bases de données d'images, comme BN-Opaline, PictureAustralia¹¹⁸, Online Archive of California¹¹⁹, le Smithsonian Institution Research Information System¹²⁰, le Harry Ransom Humanities Research Center de l'Université du Texas¹²¹, le logiciel aDIS sur lequel fonctionne Kalliope, ou autres catalogue des collections de photographies de la Bibliothèque du Congrès¹²². Il est

¹¹⁸ URL : <www.pictureaustralia.org>. Consulté le 14 octobre 2003.

¹¹⁹ URL : <www.oac.cdlib.org/search/image.html> (consulté le 19 septembre 2003). Voir également le projet Museum and the Online Archive of California (MOAC). URL : <www.bampfa.berkeley.edu/moac/>. Consulté le 17 novembre 2003.

¹²⁰ URL : <<http://sirius-archives.si.edu/ipac20/ipac.jsp?profile=all#focus>>. Consulté le 05 janvier 2004.

¹²¹ URL : <<http://auden.hcr.utexas.edu/Photofiles/search1.htm>>. Consulté le 05 janvier 2003.

¹²² URL : <www.loc.gov/rr/print/catalogabt.html>. Consulté le 15 septembre 2003.

sans doute possible de rajouter d'autres critères d'interrogation à cette liste, il nous semble cependant que celle que nous proposons ici devrait parvenir à couvrir la quasi-totalité des besoins des utilisateurs d'un portail de recherche de photographies.

3.3. Développement de liaisons entre les langages d'indexation

Ce dernier point ne nécessite pas de longs discours. Pour permettre de retrouver par une recherche unique deux documents identiques décrits dans deux systèmes différents, il faut non seulement qu'ils soient décrits de manière plus ou moins semblable, mais qu'ils soient indexés dans les mêmes termes exactement. Ceci est pourtant une tâche quasi-impossible, tant en raison de la diversité des thésaurus disponibles et employés dans le domaine de l'image, par les bibliothèques, les archives ou les musées, que par les différences entre les indexeurs eux-mêmes. La subjectivité joue ici un rôle important, et ce même si les thésaurus ont été élaborés pour limiter cette part d'arbitraire. Il s'agit ici d'un élément que l'on n'arrivera jamais à contrôler, il est donc plus nécessaire de s'intéresser à la manière dont on pourrait diminuer les différences entre les nombreux langages d'indexation possibles.

A notre avis, il est impossible d'établir, à partir de tous les thésaurus existants, une sorte de thésaurus idéal. En effet, cela supposerait d'indexer de nouveau et suivant cette nouvelle norme, l'intégralité de tous les documents ayant déjà fait l'objet d'une indexation. Contrairement aux notices de description qui peuvent, par le biais d'un outil informatique, être basculées d'un format à un autre (MARC à XML par exemple), l'indexation ne peut être automatisée, et restera toujours le fruit de l'intervention humaine. Par conséquent, il nous apparaît que la seule solution possible est analogue à celle actuellement menée dans le projet LEAF, c'est-à-dire la création de liaisons entre les différents langages d'indexation, ce qui permettrait de conserver et d'enrichir les thésaurus existants. Il nous semble donc extrêmement intéressant dans l'optique de Kalliope, que LEAF soit également hébergé par la Staatsbibliothek, et que les deux équipes puissent travailler aussi étroitement ensemble.

Conclusion

Comment une bibliothèque peut-elle, ou doit-elle, traiter les photographies qui se trouvent dans les fonds d'archives qu'elle conserve ? Cette question qui a sous-tendu toute notre étude, trouve sa réponse dans la comparaison des pratiques archivistiques avec les contraintes posées par le caractère sériel des photographies, la masse des collections d'images. Dans un cas comme dans l'autre, la question est de décrire des ensembles matériellement importants de manière suffisamment précise pour que l'on puisse retrouver l'information recherchée. Grâce aux formats et outils informatiques désormais disponibles, les deux réponses traditionnelles des archivistes – *Provenienzprinzip* : principe de provenance – et des bibliothécaires – *Pertinenzprinzip* : principe de pertinence – ne sont plus antinomiques. Une bibliothèque peut désormais présenter ses fonds d'archives sous forme d'inventaires, non de catalogues, tout en fournissant au lecteur les moyens d'interroger ces inventaires de manière ciblée, et ce, en descendant jusqu'au niveau de la pièce si cela est souhaité.

Le projet Kalliope a été lancé dans le monde des bibliothèques allemandes à un moment où le standard archivistique aujourd'hui internationalement reconnu, ISAD(G) avec son application informatique EAD, n'était connu que de quelques spécialistes en Allemagne. Son objectif, qui était à l'origine de donner accès aux pièces, manuscrits, lettres, partitions, bref à des documents isolés, a conduit à l'élaboration d'une base de données de type traditionnel, où de plus seule une recherche centrée sur le créateur du document était possible. La volonté de recenser les manuscrits, les lettres ou même les photographies étant toujours la plus forte lorsque le projet s'est élargi aux fonds d'archives privés, Kalliope a poursuivi son évolution selon une logique proprement bibliothéconomique.

L'intérêt de notre travail dépasse largement la simple question des photographies. Il montre également que la seule manière envisageable désormais pour une bibliothèque de gérer ses fonds d'archives, est de le faire suivant les méthodes archivistiques. Les outils de recherche traditionnels des bibliothèques peuvent être conservés sans aucune difficulté, ils ne se complèteront que mieux avec leurs

équivalents des archives, grâce aux nouvelles possibilités offertes par l'informatique. Kalliope peut devenir selon nous le premier exemple abouti de ce nouveau mode de gestion des archives en bibliothèques, et c'est pour cette raison que, bénéficiant par ailleurs d'un environnement favorable à l'innovation et à la coopération européenne, nous estimons qu'il s'agit d'un projet extrêmement prometteur et plein d'avenir.

Le principal écueil que pourraient rencontrer les propositions énoncées dans le cadre de ce travail, est la culture professionnelle des bibliothécaires. La logique archivistique leur est pour beaucoup étrangère, et ils peuvent s'estimer mis en infériorité par rapport à leurs collègues des archives dont ils devraient emprunter les méthodes. Pourtant, les bibliothèques ont énormément à apporter dans leur expérience de la description des documents, de leur valorisation, de leur communication, et surtout de leur indexation. Ce n'est à notre sens qu'en réunissant les capacités et les connaissances de l'ensemble des professionnels de l'information que l'on arrivera à tirer le meilleur – et à répondre de manière efficace aux exigences – de la nouvelle société de l'information.

Bibliographie

Le lecteur ne devra pas s'étonner de trouver ici une abondante bibliographie de langue allemande, davantage encore que de langue française. Cela tient à la fois aux conditions dans lesquelles cette étude a été réalisée (stage à la Staatsbibliothek zu Berlin) et à la volonté de l'auteur d'exposer au public français quelques-unes des réflexions en cours en Allemagne dans le domaine des archives et des bibliothèques.

NB : Les dates de consultation des sites Internet mentionnés, sont les dates de la dernière consultation effectuée.

Abréviation :

BBF : *Bulletin des Bibliothèques de France*

La Staatsbibliothek zu Berlin et ses collections d'archives

- Généralités :

Bildarchiv – Preußischer Kulturbesitz. *Bildarchiv Preußischer Kulturbesitz.*
Berlin : Bildarchiv Preußischer Kulturbesitz, 2000, 80 p.

Id. *Bildarchiv Preußischer Kulturbesitz* [en ligne]. Disponible sur
<www.bildarchiv-bpk.de> (consulté le 05 janvier 2004)

BLIN Frédéric. *Rapport du stage effectué à la Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz (Berlin – Allemagne) du 1er septembre au 21 novembre 2003.* Rapport de stage pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 2003, 42-xviii p.

BUSSE Gisela von, HORST Ernestus. *Das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland : Ein Handbuch.* Wiesbaden : Harrassowitz, 1999, 512 p.
Handbuch der historischen Buchbestände in Deutschland. Band 14, Berlin – Teil 1. Hildesheim : Ols-Weidmann, 1995, p. 51-127.

LANDWEHRMEYER Richard. *Die Staatsbibliothek zu Berlin.* **In** : Bibliotheken in alten und neuen Hochschulen. 82. Deutscher Bibliothekartag in Bochum, Hrsg. von H. Lohse. Frankfurt/M. : Klostermann, 1993, p. 83-95.

Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz. *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* [en ligne]. Disponible sur : <<http://staatsbibliothek-berlin.de>> (consulté le 05 janvier 2004)

- Les collections d'archives de la Staatsbibliothek :

ZIESCHE Eva. *Verzeichnis der Nachlässe und Sammlungen der Handschriftenabteilung der Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz.* Wiesbaden : Harrassowitz, 2002, XIX-238 p.

Les pratiques archivistiques

- Principes et normes :

Archive im Zusammenwachsenden Europa. Referate des 69. Deutschen Archivtags und seiner Begleitveranstaltungen 1998 in Münster. Siegburg : Franz Schmitt, 2000, 520 p.

BLACK-VELDTRUP Mechthild. *Das online Findbuch. Neue Perspektiven für die Erschließung und Benutzung.* **In** : Archive im Zusammenwachsenden Europa. Referate des 69. Deutschen Archivtags und seiner Begleitveranstaltungen 1998 in Münster, Siegburg : Franz Schmitt, 2000, p. 227-243.

Conseil international des Archives. *Dictionnaire de terminologie archivistique.* Paris : Saur, 1988, 212 p.

Id. *ISAD (G). Norme générale et internationale de description archivistique : adoptée par le Comité sur les normes de description, Stockholm, Suède, 19-22 septembre 1999 (2^e édition)* [en ligne]. Disponible sur : <www.ica.org/biblio/isad_g_2f.pdf> (consulté le 05 janvier 2004).

Der Einsatz der Datenverarbeitung bei der Erschließung von Nachlässen und Autographen. Berlin : Dt. Bibliotheksinst., 1991. (Dbi-Materialien, 108 : Schriften der Deutschen Forschungsgemeinschaft)

- Deutsche Forschungsgemeinschaft – Unterausschuss für Nachlasserschließung.** *Regeln zur Erschließung von Nachlässen und Autographen.* Berlin : Dt. Bibliotheksinst., 1997, IV-91 p. (Schriften der Deutschen Forschungsgemeinschaft)
- Die Nachlasserschließung in Berlin und Brandenburg: Probleme und Perspektiven. Protokoll einer Tagung der Fachhochschule Potsdam am 25. Juni 1997 zum siebzigsten Geburtstag von Friedrich Beck.* Potsdam : Verlag für Berlin-Brandenburg, 1997, 137 p.
- Direction des Archives de France.** *La pratique archivistique française.* Sous la dir. de Jean Favier, assisté de Danièle Neirinck. Paris : Archives Nationales, 1993, 630 p.
- Id.** *Les archives personnelles des scientifiques. Classement et conservation.* Paris : Archives Nationales, 1995, 97 p.
- École nationale des chartes, Association Française de Normalisation.** *Dictionnaire des archives français-anglais : de l'archivage aux systèmes d'information.* Paris : AFNOR, 1991, 251 p.
- MAIER Gerald.** *Online-Informationssysteme in Archiven: Fachportale, Archivinformationen, Online-Findmittel, digitalisiertes Archivgut.* BIT-online [en ligne]. 2001, n° 4, p. 15-28. Disponible sur <<http://www.b-i-t-online.de/archiv/2001-01/fach1.htm>> (consulté le 05 janvier 2004)
- NIMZ Brigitta.** *Die Erschließung im Archiv- und Bibliothekswesen unter besonderer Berücksichtigung elektronischer Informationsträger.* Münster : Landschaftsverband Westfalen-Lippe, 2001, 359 p. (Texte und Untersuchungen zur Archivpflege, n° 14)
- NOUGARET Christine.** *Les instruments de recherche dans les archives.* Avec la collab. de Bruno Galland, préface de Philippe Bélaival. Paris : Direction des Archives de France / La Documentation française, 1999, 259 p.
- POIROT Albert.** *Les archives dans les bibliothèques : logiques de services ou accidents de parcours ?.* BBF, t. 46, n° 2, 2001, p. 4-14. [En ligne]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_2/2001-2-p4-poirot.xml.asp> (consulté le 05 janvier 2004)

- QUÉTIN Michel.** *Des principes de tri des photographies dans les archives.* Interphotothèque Actualités, n° 37-38, juin 1988, p. 30-33.
- ROGALLA VON BIEBERSTEIN Johannes.** *Zum Sammeln und Erschließen von Nachlässen.* Der Archivar, 1985, n° 38, p. 307-316.
- SANJUAN Agathe.** *Le signalement des documents d'archives en bibliothèques : l'exemple du Département des Arts du Spectacle à la BnF.* Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 2003, 123 p.
- SCHMID Gerhard.** *Archivische Erschließung literarischer Nachlässe.* Archivmitteilungen, 1977, n° 27, p. 123-130.
- SECK Friedrich.** *Die Erschließung von Nachlässen und Autographen mit EDV.* **In** : Bibliotheken in alten und neuen Hochschulen. 82. Deutscher Bibliothekartag in Bochum. Hrsg. von H. Lohse. Frankfurt/M. : Klostermann, 1993, p. 30-35.
- SEVELINGES Hélène de.** *Réflexion sur les fonds d'archives des bibliothèques et leur classement, à partir de l'exemple de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.* Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque. Villeurbanne : ENSSIB, 1992, 64 p.
- TOULOUSE Sarah.** *Les documents d'archives en bibliothèques.* Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque. Villeurbanne : ENSSIB, 1994, 60 p.
- TRUGENBERGER Volker.** *Die internationale Verzeichnungsform ISAD(G), die EDV und die Auswirkungen auf Beständeformung und Nutzung.* **In** : Archiv und Öffentlichkeit. Aspekte einer Beziehung im Wandel. Zum 65. Geburtstag von Hansmartin Schwarzmaier, Stuttgart : Kohlhammer, 1997, p. 188-195. (Werkhefte der Staatlichen Archivverwaltungen Baden-Württemberg, A9).
- Vom Findbuch zum Internet. Erschließung von Archivgut vor neuen Herausforderungen. Referate des 68. Deutschen Archivtags, Ulm, 1997.* Siegburg : Franz Schmitt, 1998, 269 p. (Der Archivar. Mitteilungsblatt für deutsches Archivwesen, Beiband 3)

WEBER Jutta. *Nachlasserschließung: Perspektiven für Europa.* **In** : Die Nachlasserschließung in Berlin und Brandenburg: Probleme und Perspektiven. Op. cit., p. 101-107.

- EAD et ses applications :

Archives de France. *Bulletin d'information francophone sur l'EAD.* N° 1, février 2000 – n° 13, octobre 2003. [en ligne]. Disponible sur www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/en/enpublications/DAFbuldtd.htm (consulté le 05 janvier 2004)

DHÉRENT Catherine. *Faire un répertoire ou un inventaire simple en EAD* [en ligne]. Disponible sur www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/archivistique (consulté le 05 janvier 2004).

Id. *Présentation sur l'EAD, faite à L'ENSSIB, Lyon, 10 octobre 2002* [en ligne]. Disponible sur www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/archivistique (consulté le 19 septembre 2003)

Conseil international des Archives. *Conseil international des archives* [en ligne]. Disponible sur : www.ica.org (consulté le 05 janvier 2004)

Encoded Archival Description (EAD). Official EAD Version 2002 Web site [en ligne]. Disponible sur www.loc.gov/ead/ead.html (consulté le 16 octobre 2003)

LEROY Rodolphe. *Accéder par Internet au patrimoine manuscrit des bibliothèques : EAD (Description Archivistique Encodée), une solution ?.* Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque, Villeurbanne : ENSSIB, 2001.

MOAC – Museums and the Online Archive of California [en ligne]. Disponible sur www.bampfa.berkeley.edu/moac/ (consulté le 05 janvier 2004)

QUEYROUX Fabienne. *L'informatisation des catalogues de manuscrits : Rapport à la suite d'un voyage d'étude dans cinq bibliothèques nord-américaines, septembre-octobre 1999* [en ligne]. Disponible sur <http://www.sup.adc.education.fr/bib/Info/coop/Fulb/queyroux.htm> (consulté le 05 janvier 2004).

La gestion et le traitement documentaire des documents photographiques

- Généralités :

ALLAIN Alexandre. *Les collections photographiques des bibliothèques municipales et l'exemple de Lille.* Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 2000, 74 p.

Id. *Les collections photographiques des bibliothèques municipales.* BBF, 2001, t. 46, n° 5, p. 34-37.

Archives, libraries and museums convergence = Archives, bibliothèques et musées. The 24th Library Systems Seminar, Paris, [Cité des sciences et de l'industrie], 2000. Paris : Cité des sciences et de l'industrie, 2001, XXVI-454 p.

COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle, MELOT Michel. *Les images dans les bibliothèques,* Éditions du Cercle de la Librairie, 1995, 390 p.

HUDRISIER Henri. *L'Iconothèque : documentation audiovisuelle et banque d'images,* Paris : La Documentation française, 1983, 269 p.

Images en bibliothèque, dir. M. Dinclaux et J.-P. Vosgin (colloque, 1995), Presses Universitaires de Bordeaux, 1996, 158 p.

KATTNIG Cécile, LÉVEILLÉ Jany. *Une photothèque mode d'emploi,* Paris : Éditions d'organisation, 1989, 245 p.

KATTNIG Cécile. *Gestion et diffusion d'un fonds d'images.* S.l. : éd. Nathan université - ADBS, 2002, 128 p.

Library of Congress. Prints & Photographs Division. *Visual Materials : Processing & Cataloging Bibliography* [en ligne]. Disponible sur <http://lcweb.loc.gov/rr/print/vmbib.html>. (Consulté le 9 décembre 2003)

- La gestion des documents photographiques :

ARMS Caroline R. *Getting the Picture: Observations from the Library of Congress on Providing Online Access to Pictorial Images.* Library Trends, Vol. 48, n° 2, 1999, p. 379-409 [en ligne]. Disponible sur

<<http://memory.loc.gov/ammem/techdocs/libt1999/libt1999.html>>. (Consulté le 05 janvier 2004)

CHARBONNEAU Normand, ROBERT Mario. *La Gestion des archives photographiques.* Sainte-Foy (Québec) : Presses Universitaires du Québec, 2001, XIX-306 p.

KENNEY A.R., CHAPMAN S. *Digital imaging for libraries and archives.* Ithaca (NY) : Cornell University Library, Dept. of Preservation and Conservation, 1996, 297 p.

LONG M.S., MUNOFF G.J., RITZENTHALER M.L. *Archives & Manuscripts: Administration of Photographic Collections.* Chicago : Society of American Archivists, 1984, 176 p.

PFENNINGER Kathryn. *Bildarchiv digital.* Stuttgart : Thiess, 2001, 84 p.

PONCÉ Florence. *Archives, bibliothèques, musées. Constituer et diffuser un patrimoine numérique commun.* BBF, 2000, t. 45, n° 2, p. 95-97.

SCHMIDT Marjen. *Fotografien in Museen, Archiven und Sammlungen. Konservieren. Archivieren. Präsentieren.* Museumsbausteine, 2.2., Munich, 1995.

Verwandlungen durch Licht. Fotografieren in Museen & Archiven & Bibliotheken. Beiträge einer Tagung vom 26. Juni bis 1. Juli 2000 in Dresden. Dresden : Landschaftsverband Rheinland – Rundbrief Fotografie, 2001, v-270 p.

- Préservation et conservation des documents photographiques¹²³

AIGRAIN Philippe, MAILLET Dominique. *Les enjeux de la numérisation des images et des sons pour les bibliothèques.* Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français, n° 155, 2^e trim. 1992, p. 50-55.

ARNOULT Jean-Marie. *Les documents graphiques dans les bibliothèques et les archives : état des pratiques de conservation.* BBF, 1996, t. 41, n° 3, p. 12-14.

Conservation et restauration du patrimoine photographique : actes du colloque de novembre 1984. Paris : Paris Audiovisuel, 1985.

DE LUSENET Yola, KLIJN Edwin. *In the Picture. Preservation and digitisation of European photographic Collections.* Amsterdam : European Commission on Preservation and Access, 2000, VI-69 p.

Direction des Archives de France. *Les documents graphiques et photographiques, analyse et conservation*, travaux du Centre de Recherches sur la Conservation des Documents graphiques, vol. I, 1980-1981, Paris : Éditions du CNRS, 1981 ; vol. II, 1982-1983, Paris : Archives Nationales, 1984 ; vol. III, 1984-1985, Paris : Archives Nationales, 1986 ; vol. IV, 1986-1987, Paris : Archives Nationales – La Documentation française, 1988 ; vol. V, 1988-1990, Paris : Archives Nationales – La Documentation française, 1991 ; vol. VI, 1991-1993, Paris, : Archives Nationales – La Documentation française, 1993.

Ein Bild sagt mehr als tausend Bits : über Informationsgehalt, Aussagekraft und Haltbarkeit herkömmlicher und digitaler Bilder. Beiträge einer Tagung der Schule für Gestaltung Bern. Rundbrief Fotografie; N. F. 11/12/13, Göppingen: Museumsverband Baden-Württemberg, 1996, 30 p.

LAVEDRINE Bertrand. *La conservation des photographies*, Presses du CNRS, 1990, 157 p.

Id. *Les collections photographiques : guide de conservation préventive.* Paris : Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques, 2000, 311 p.

- Normes et pratiques de catalogage :

Association Française de Normalisation. *Formation des bibliothécaires et documentalistes : normes pour l'épreuve de catalogage : images fixe et animée, sons.* Paris : AFNOR, 1998, XI-338 p.

BRUCKMANN Denis. et al. *Le traitement documentaire de l'image fixe.* Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1986, 92 p.

Expertengruppe RAK des Deutschen Bibliotheksinstituts. *Sonderregeln für audiovisuelle Materialien, Mikromaterialien und Spiele*, 1985.

¹²³ Ne figurent ici que les ouvrages de référence dont nous nous sommes servi pour comprendre les grandes problématiques de la conservation des documents photographiques. Il existe en outre une très abondante littérature

- FALCONER J.** *Organization, cataloguing and storage of photographic materials.* African Research and Documentation, 1995, n° 68, p. 92-99.
- GRAHAM Margaret E.** *The cataloguing and indexing of images: time for a new paradigm ?* Art libraries journal, 2001, vol. 26, n° 1, p. 22-27.
- Id.** *Description and Indexing of images: Report of a survey of ARLIS members, 1998/99.* IIDR Research Report, no. 2. Institute for Image Data Research, 1999 [en ligne]. Disponible sur <<http://www.unn.ac.uk/iidr/>> (consulté le 17 décembre 2003)
- HORIK René van, EVA WP3.2.** *Report on standards for description of photographs (Amsterdam, 2000)* [en ligne]. Disponible sur <<http://192.87.107.12/eva/uk/texts/wp32.pdf>> (consulté le 17 décembre 2003)
- HORIK René van.** *Archives and Photographs: the 'European Visual Archive' Project (EVA).* Cultivate Interactive, 3, 2001. [en ligne] Disponible sur <<http://www.cultivate-int.org/issue3/eva/>> (consulté le 05 janvier 2004)
- MAUVIEUX Martine.** *L'accès aux images fixes dans les bibliothèques : bilan et nouvelle problématique.* Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 1998, 66 p.
- Publikation und Dokumentation : Normen. Teil 2 : Erschließung von Dokumenten, DV-Anwendungen in Information und Dokumentation, Reprographie, Photographie, Mikrofilmtechnik, Bibliotheks- und Verlagsstatistik.* Berlin : Beuth, 1996, XII-408 p.
- SEPIA (Safeguarding European Photographic Images for Access).** *Safeguarding European Photographic Images for Access (SEPIA)* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/home.html>> (consulté le 10 octobre 2003).
- Id.** *Deliverable 5.1. Descriptive Models for Photographic Materials. SEPIA deliverable 5.1, Stockholm 26/27 April 2001.* [en ligne] Disponible sur <<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/workinggroups/wp5/deliverable51.pdf>> (consulté le 10 octobre 2003)

spécialisée sur ce sujet.

Id. *SEPIADES. Recommandations for cataloguing photographic collections* [en ligne]. Disponible sur :

<<http://www.knaw.nl/ecpa/sepia/workinggroups/wp5/sepiadestool/sepiadesdef.pdf>> (consulté le 10 octobre 2003).

THOMPSON Marie-Claude. *L'image fixe, un catalogage sans idée fixe.* Bulletin d'information de l'ABF, 2^o trimestre 1994, n^o 163, p. 82-83.

- Normes et pratiques d'indexation :

CIMI XML Working Group. *CIMI XML Schema for Spectrum* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cimi.org/wg/xml_spectrum/index.html> (consulté le 10 octobre 2003)

Council of Australian State Libraries. *Australian Pictorial Thesaurus* [en ligne]. Disponible sur <www.picturethesaurus.gov.au/about.html>. (consulté le 9 décembre 2003)

Library of Congress. Prints & Photographs Division. *Thesaurus for Graphic Materials I : Subject Terms.* Washington D.C. : Library of Congress, 1995, 556 p. [en ligne]. Disponible sur <<http://lcweb.loc.gov/rr/print.tgm1>>. (consulté le 9 décembre 2003)

Id. *Thesaurus for Graphic Materials II : Genre and Physical Characteristic Terms.* Washington D.C. : Library of Congress, 1995 [en ligne]. Disponible sur <<http://lcweb.loc.gov/rr/print.tgm2>>. (consulté le 9 décembre 2003)

Regeln für den Schlagwortkatalog. Berlin: DBI, 1986. Egalement disponible en ligne sur <http://deposit.ddb.de/ep/netpub/89/96/96/967969689/_data_stat/www.dbi-berlin.de/dbi_pub/einzelpu/regelw/rswk/rswk_00.htm> (consulté le 05 janvier 2004)

SCHOLZ Horst Walter. *Von Midas, Diskus und Photographien. Ein Bericht.* **In** : **Museum für Kunst und Gewerbe Hamburg.** Photographische Perspektiven aus den Zwanziger Jahren. Hamburg : Museum für Kunst und Gewerbe Hamburg, 1994, p. 9-14.

THOMPSON Marie-Claude. *Indexation de l'image.* **In** : **ODDOS Jean-Paul, dir.** Le Patrimoine, Histoire, pratiques et perspectives. Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 245-249.

VÉZINA Kumiko. *Survol du monde de l'indexation des images.* *Cursus*, 1998, vol. 4, n° 1 [en ligne]. Disponible sur <http://www.ebsi.umontreal.ca/cursus/vol4no1/vezina.htm> (consulté le 05 janvier 2004)

Kalliope et son contexte

KARASCH Angela. *Wer und was ist Kalliope?.* *Expressum.* Informationen aus dem Freiburger Bibliothekssystem, n° 5, 2002, p. 17sq.

LIEDER Hans-Jörg. *MALVINE – An Interim Report.* *Exploit Interactive*, issue 5, April 2000 [en ligne]. Disponible sur <http://www.exploit-lib.org/issue5/malvine/> (consulté le 05 janvier 2004)

MALVINE Consortium. *MALVINE – Manuscripts And Letters Via Integrated Networks in Europe* [en ligne]. Disponible sur <http://www.malvine.org/> (consulté le 19 septembre 2003)

Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz. *Das Kalliope-Portal* [en ligne]. Disponible sur : <http://kalliope.staatsbibliothek-berlin.de/> (consulté le 05 janvier 2004)

WEBER Jutta. *Die Zentralkartei der Autographen. Geschichte und zukünftige Funktion.* Staatsbibliothek zu Berlin Preußischer Kulturbesitz. *Mitteilungen*, n° 3, avril 1995, p. 117-141.

Id. *MALVINE – der Weg nach Europa.* *Jahrbuch Preußischer Kulturbesitz*, 1998, Bd. 35, p. 237-245.

Id. *Die Zentralkartei der Autographen: neue Angebote und Kooperationsmöglichkeiten.* *Editio*, n° 13, 1999, p. 205-214.

Id. *DIANA und die Zukunft der Zentralkartei der Autographen.* *Sichtungen.* *Archiv, Bibliothek, Literaturwissenschaft.* *Internationales Jahrbuch des Österreichischen Literaturarchivs*, n° 2, 1999, p. 263-270.

- Id.** *Bibliotheken, Archive und Literaturmuseen als Beteiligte der Kulturpolitik: Konservieren, präsentieren und vermitteln. Vortrag gehalten in Loccum 1999.* **In** : Loccumer Protokolle, Rehburg-Loccum, n° 13, 1999, p. 109-118.
- Id.** *The European way of presenting modern manuscripts and letters in the internet: MALVINE, Kalliope and LEAF.* IFLA, Section on Rare Books and Manuscripts, Newsletter, Summer 2001, p. 7-11.
- Id.** *MALVINE, KALLIOPE und LEAF. Ein Konzept zur Strukturbildung in Europa bei der Vermittlung grundlegender Daten der europäischen Kultur.* Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie, n° 2, 2001, p. 151-153.
- Id.** *MALVINE, LEAF and Kalliope : Some Co-operation models.* **In** : Digital access to Book Trade Archives (Papers of the 2001 Conference in The Hague), Leyde : Academic Press Leiden, 2002, p. 49-68.
- Id.** *Kalliope: Verbundinformationssystem für Nachlässe und Autographen in Deutschland.* **In** : 92. Deutscher Bibliothekartag in Augsburg 2002. Die Bibliothek zwischen Autor und Leser, Francfort-sur-le-Main : Vittorio Klostermann, 2003, p. 232-239.

Felix von Luschan, Oskar Mann et Ernst Vollbehrr

- Sur Felix von Luschan

HIRSCHBERG Walter. *Luschan, Felix von.* **In** : Österreichisches Biographisches Lexikon, Vienna, 1972, vol. 5, p. 372-373.

HIRSCHBERG Walter. *Neues Wörterbuch der Völkerkunde.* Berlin, 1988.

History of physical Anthropology. An Encyclopedia. Ed. By Franck Spencer, New-York, London : Garland Publishing, INC., 1997, 2 vol. (Biographie de von Luschan, vol. 1, p. 622-624).

IREK Malgorzata. *From Spree to Harlem : German 19th century anti-racist ethnology and the cultural revival of American blacks.* Berlin : Das arabische Buch, 1990, 25 p.

KIFFNER Fritz. *Die Bibliographie Felix von Luschan.* Zeitschrift für Ethnologie, 83, 1958, p. 285-295.

Id. *Noch einmal Bibliographie Felix von Luschan.* **In** : Festband zur 150-Jahr-Feier der Humboldt Universität. Berlin, 1960.

Id. *Felix von Luschan. Eine biographische Skizze aus persönlichen Erinnerungen und Äußerungen seiner Zeit.* **In** : Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu Berlin, Mathematisch-Naturwissenschaftliche Reihe, JG. X (1961), 2, p. 231-239.

SCHOTT L. *Zur Lehrtätigkeit F. v. Luschan an der Berliner Universität.* **In** : Festband zur 150-Jahr-Feier der Humboldt Universität. Berlin, 1960.

SPENCER Franck. *Ecce Homo : Annotated bibliographic history of physical history.* New-York : Greenwood, 1986.

VIRCHOW Hans. *Gedächtnisrede auf Felix von Luschan.* Zeitschrift für Ethnologie, 56, 1924, 112-117.

Id. *Felix von Luschan.* Deutsche Med. Wochenschrift, 50, 1925, p. 475-476.

- De Felix von Luschan¹²⁴

LUSCHAN Dr. Felix von. *Die Funde von Brüx.* **In** : Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, 3, 1872, p. 25-54.

Id. *Reisen in Lykien, Mylias und Kibryatis, ausgeführt auf Veranlassung der Österreichischen Gesellschaft für archäologische Erforschung Kleinasiens... herausgegeben von Eugen Petersen und Felix von Luschan.* Wien : C. Gerold's Sohn : 1889, II-248 p.

Id. *Ausgrabungen in Sendschirli, ausgeführt und herausgegeben im Auftrage des Orient-Comités zu Berlin. I. Einleitung und Inschriften [von Felix von Luschan, Eberhard Schrader und Eduard Sachau].* Berlin : W. Spemann, 1893, VIII-84 p.

Id. *Beiträge zur Völkerkunde der Deutschen Schutzgebiete.* Berlin : D. Reimer, 1897, 87 p., 48 p. de pl.

Id. *Die Altertümer von Benin.* Verhandlung der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, 1898, p. 146-164.

Id. *Wissenschaftliche Monographie von Ausgrabungen in Sendschirli.* Berlin : Reimer, 1902-1911.

¹²⁴ L'œuvre de Felix von Luschan comprenant plus de 200 titres, ne figurent ici que ses œuvres les plus importantes. Pour une bibliographie exhaustive, on se reportera à **F. Kiffner.** *Die Bibliographie Felix von Luschan.* Zeitschrift für Ethnologie, 83, 1958, p. 285-295.

Id. *Die Altertümer von Benin*. Berlin, Leipzig : Vereinigung Wissenschaftler Verleger, 1919, XI, [1], 522, [26] p.

Id. *Völker, Rassen, Sprachen*. Berlin : Welt-Verlag, 1922, VII, 192 p.

Id. *Völker, Rassen, Sprachen, anthropologische Betrachtungen*. Berlin, Deutsche Buch-Gemeinschaft GmbH, [vers 1927], 382 p.

- Bibliographie de et sur Oskar Mann :

Jahrbuch der Deutschen Bibliotheken, 13, 1916, p. 128 ; *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 24, 1917, p. 352.

AM-IN Ab-u'l Hasan Ibn-Mu.hammad, MANN Oskar. *Das Mujmil et Târikh-i ba'dnâdirîje des Ibn-Mu,hammad Emîn Abu'l. Hasan aus Gulistâne*. Leiden : Brill, 1891-1896.

MANN Oskar. *Mohammedanism in the nineteenth century*, *The North American Review*, 1900, vol. 171, n° 5, p. 754-768.

Id. *Die Mundart der Mukri-Kurden*. Berlin, 1906-1909.

Id. *Kurdisch-persische Forschungen. Ergebnisse einer von 1901 bis 1903 und 1906 bis 1907 in Persien und der asiatischen Türkei ausgeführten Forschungsreise*. Berlin, 1906-1932.

Id. *Die Tajik-Mundarten der Provinz Fârs*. Berlin : G. Reimer, 1909, XXXVI-155 p.

Id. *Die Mundarten der Lur-Stämme im südwestlichen Persien*. Berlin : G. Reimer, 1910, XXXVIII-193 p.

Id. *Die Intelligenz und ihre Wertung. Eine psychol.-pädagogische Studie*. Thèse, 285 p. dactyl., [1924 post.]

- Bibliographie de et sur Ernst Vollbehr :

HOFFMANN Detlev, dir. *Prof. Ernst Vollbehr (1876-1960). Ausstellung zum 125. Geburtstag des Malers im Heimatmuseum Preetz*. Großbarkau : Barkau, 2001, 88 p.

SCHUBERT Konrad. *Ernst Vollbehr (1876-1960)* [en ligne]. Disponible sur www.ernst-vollbehr.de/ (consulté le 22 octobre 2003).

VOLLBEHR Ernst. *Skizzen und Gemälde aus den deutschen Kolonien in Afrika*. München : par les soins de l'auteur, vers 1908, 40 p.

- Id.** *Im Lande der deutschen Diamanten.* Cologne : Schaffstein, 1911, 121 p.
- Id.** *Mit Pinsel und Palette durch Kamerun. Tagebuchaufzeichnungen und Bilder von Ernst Vollbehr.* Leipzig : List & v. Bressensdorf, 1912, VIII-188 p.
- Id.** *Von der Front. Originalbilder des Kriegsmalers Ernst Vollbehr.* Munich : Bruckmann, 1915, 14 p.
- Id.** *Der Maler im vordersten Kampfgraben : Erlebnisse.* Oldenburg : Stalling, 1918, 96 p.
- Id.** *Das Gesicht der Westfront. Ein Kriegsdokument und Erinnerungsbuch.* Potsdam : Athenaion, 1932, 47 p.
- Id.** *Bunte Leuchtende Welt.* Berlin : Ullstein, 1935, 153 p.
- Id.** *Deutschlands Kolonien. Bilder mit Erl. von Ernst Vollbehr.* Berlin-Charlottenburg : Hinz & Küster, 1936, n.p.
- Id.** *Arbeitsschlacht. 5 Jahre Malfahrten auf den Bauplätzen der „Straßen Adolf Hitlers“.* Berlin : Zeitgeschichte-Verlag, 1939, 145 p.
- Id.** *Mit der O(rganisation) T(odt) beim Westfall und Vormarsch. Tagebuchaufzeichnungen und farbige Bilddokumente des Kriegmalers Ernst Vollbehr.* Berlin : Elsner, 1941, 109 p.

Table des annexes

ANNEXE 1 : GÉNÉRALITÉS.....	I
ANNEXE 1-1 : CITATIONS ORIGINALES ALLEMANDES TRADUITES DANS LE TEXTE .	II
ANNEXE 1-2 : QUELQUES TERMES ARCHIVISTIQUES	VI
ANNEXE 1-3 : PHOTOGRAPHIES EXTRAITES DU FONDS OSKAR MANN	VIII
ANNEXE 1-4 : PROPOSITION DE CLASSEMENT DU FONDS FELIX VON LUSCHAN ..	XVI
ANNEXE 1-5 : NOTICES DESCRIPTIVES DE QUELQUES PHOTOGRAPHIES DU FONDS FELIX VON LUSCHAN.....	XVII
ANNEXE 1-6 : FONDS ERNST VOLLBEHR, INVENTAIRE DE QUELQUES CARTONS ET CLASSEURS.	XX
ANNEXE 1-7 : FONDS ERNST VOLLBEHR, CLASSEUR N° 37, PAGE 14.....	XXV
ANNEXE 2 : KALLIOPE	XXVI
ANNEXE 2-1 : COMPOSITION DU MODULE DE DESCRIPTION DES IMAGES DANS LE LOGICIEL ADIS	XXVII
ANNEXE 2-2 : COPIES D'ÉCRAN DE KALLIOPE	XXVIII
ANNEXE 2-3 : PROPOSITIONS POUR UNE NOTICE DESCRIPTIVE DE PHOTOGRAPHIE	XXXIII
ANNEXE 2-4 : PROPOSITIONS POUR L'INTERFACE D'INTERROGATION DE KALLIOPE	XXXVI

Annexe 1 : Généralités

Annexe 1-1 : Citations originales allemandes traduites dans le texte¹²⁵

- Page 19 (note n° 19) : **G. Schmid**. *Archivische Erschließung literarischer Nachlässe*. Archivmitteilungen, 1977, n° 27, p. 123 :
„Ein literarischer Nachlass ist keine „Dokumentensammlung“ von zufälliger Zusammensetzung, die in beliebiger Weise organisiert werden kann“.

- Page 21 (note n° 24) : **G. Schmid**. *Archivische Erschließung literarischer Nachlässe*. Archivmitteilungen, 1977, n° 27, p. 127.
„Vergleicht man in diesem Punkt die Methoden und Erfahrungen verschiedener Literaturarchive – wobei als solche auch die Handschriftenabteilungen der großen wissenschaftlichen Bibliotheken zu betrachten sind –, so ergeben sich zwei interessante Feststellungen von grundsätzlicher Bedeutung:

1. Es besteht weitgehend Übereinstimmung darüber, dass für die Erschließung literarischer Nachlässe sowohl eine findbuchmäßige Verzeichnung auf der Basis der nach Provenienzprinzip gebildeten Bestände als auch eine bestandsübergreifende katalog- oder registermäßige Verzeichnung nach Verfasserprinzip erforderlich ist.
2. Es bestehen unterschiedliche Meinungen und Erfahrungen hinsichtlich der Frage, welche Verzeichnungsform dabei die primäre Rolle spielt, also das eigentliche „Grundhilfsmittel“ darstellt“.

- Page 21 (note n°25) : **G. Schmid**. *Die Erschließungsrichtlinien des Goethe- und Schiller-Archivs: Entstehung und Ziel der Veröffentlichung*. **In** : Qualitätssicherung und Rationalisierungspotentiale in der Archivarbeit, Veröffentlichungen der Archivschule Marburg, 27, Marburg, 1997, p. 168

„So wenig man Bücher auf der Grundlage archivischer Ordnungs- und Verzeichnungsgrundsätze adäquat erfassen kann, so wenig sind die bibliothekarischen Regeln, die an den eindeutig formalisierbaren Kategorien von

¹²⁵ Les traductions des citations en allemand – dans le texte et en annexe – et les éventuelles erreurs qui s’y trouveraient sont uniquement le fait de l’auteur de ce mémoire.

Autor und Werk orientiert sind, geeignet, eine Überlieferung zu erfassen, bei der diese Kategorien zum Teil untergeordnet oder völlig irrelevant sind und die über weite Strecken kaum einheitlich zu formalisieren ist. Es kann grundsätzlich nicht aufgehen, wenn alle in Nachlässen auftretenden Schriftstücke, wie Briefe, Lebensdokumente usw., als „Werke“ katalogisiert werden. Die gesamte Terminologie, der gesamte Erfassungsraster passt nicht, wenn der Sonderfall – den die Werke in der Nachlassüberlieferung letztlich darstellen – zum Regelfall erhoben wird“

- Page 22 (note n° 26) : **B. Nimz**. *Die Erschließung im Archiv- und Bibliothekswesen unter besonderer Berücksichtigung elektronischer Informationsträger*. Münster : Landschaftsverband Westfalen-Lippe, 2001, p. 290 :

„Ein Nachlass ist als Gesamtüberlieferung eines Bestandsbildners zu betrachten, welcher als Archivgut nach archivarischen Methoden erschlossen werden sollte und mittels bibliothekarischer Findhilfsmittel, wie z.B. Verfasserkataloge zur Handbibliothek des Nachlassers und zu seinen Publikationen, ergänzt werden kann. Bibliothekare sollten hier nicht länger die Augen verschließen und die archivischen Angebote der Erschließung von Nachlässen annehmen“.

- Page 26 (note n° 40) : **M. Black-Veldtrup**. *Das online Findbuch. Neue Perspektiven für die Erschließung und Benutzung*. **In** : *Archive im Zusammenwachsenden Europa. Referate des 69. Deutschen Archivtags und seiner Begleitveranstaltungen 1998 in Münster, Siegburg* : Franz Schmitt, 2000, p. 241.

EAD „will in erster Linie mehr oder weniger planlos verstreutes Material zunächst einmal aufspüren und erst in zweiter Linie erschließen“.

- Page 27 (note n° 41) : **V. Trugenberger**. *Die internationale Verzeichnungsform ISAD(G), die EDV und die Auswirkungen auf Beständeform und Nutzung*. **In** : *Archiv und Öffentlichkeit. Aspekte einer Beziehung im Wandel. Zum 65. Geburtstag von Hans Martin*

Schwarzmaier, Stuttgart : Kohlhammer, 1997, p. 59. (Werkhefte der Staatlichen Archivverwaltungen Baden-Württemberg, A9) :

„On-line ist sowohl ein Zugriff auf die Erschließungsdaten über die Provenienzen (hierarchisch durch aufeinanderfolgende Selektion von Teildatenbeständen aus dem Gesamtbestand der Erschließungsdaten) als auch über die Pertinenz (Suche nach einem Schlagwort im Gesamtbestand der Erschließungsdaten) möglich. Hyper-Text-Systeme, wie sie etwa aus dem Internet bekannt sind, werden dem Nutzer darüber hinaus das permanente Wechseln zwischen einer provenienzbezogenen hierarchischen Suchstrategie und einer pertinenzbezogenen Suchstrategie über Schlagworte ermöglichen“.

- Page 65 (note n° 99) : **J. Weber**. *Kalliope: Verbundinformationssystem für Nachlässe und Autographen in Deutschland*. **In** : 92. Deutscher Bibliothekartag in Augsburg 2002. Die Bibliothek zwischen Autor und Leser, Francfort-sur-le-Main : Vittorio Klostermann, 2003, p. 238.

„Kalliope als Fachportal und „national node“ in Deutschland verfolgt damit mehrere Ziele :

1. Kostenlose Präsentation von normdatengestützten, qualitätvollen Informationen über Nachlässe und Autographen, die in Deutschland in Bibliotheken, Archiven, Museen und Forschungseinrichtungen gesammelt, verwaltet und erschlossen werden, im Internet,
2. Präsentation dieser Daten im internationalen Zusammenhang von MALVINE,
3. Nutzung des Normdatenbezugs für Kooperationen mit anderen nationalen und internationalen Datenanbietern im Projekt LEAF,
4. Integration des Kalliope-Angebots in verwandte nationale Datenangebote und
5. Integration des Kalliope-Angebots in verwandte internationale Datenangebote“.

- Page 81 (note n° 113) : **M. Black-Veldtrup**. *Das online Findbuch. Neue Perspektiven für die Erschließung und Benutzung*. **In** : Archive im Zusammenwachsenden Europa. Referate des 69. Deutschen Archivtags und seiner Begleitveranstaltungen 1998 in Münster, Siegburg : Franz Schmitt, 2000, p. 239¹²⁶.

« En résultat de la prise de conscience que les méthodes de travail des archives et des bibliothèques ne pouvaient être les mêmes en raison de la différence entre les matériaux traités par les uns et les autres, le standard EAD a été développé à partir de 1993 aux Etats-Unis, afin dans un premier temps de permettre la recherche de collections et fonds d'archives conservés dans les départements des manuscrits des bibliothèques. L'objectif était une possibilité de recherche dépassant les collections et même les institutions, afin dans un premier temps de pouvoir déterminer où se trouvent les documents, et d'autre part de repérer les ensembles apparentés. Il ne s'agissait donc pas d'organiser ni même de rendre visible la structure des fonds lorsqu'il y en avait une. C'est notamment pour cette raison que parmi les principaux moteurs du projet EAD figuraient de grandes bibliothèques américaines, comme par exemple la Bibliothèque du Congrès ».

¹²⁶ La citation originale étant dans le texte, nous proposons ici une traduction française.

Annexe 1-2 : Quelques termes archivistiques¹²⁷

Analyse archivistique : Opération qui consiste à présenter, sous une forme concise et précise, les données caractérisant l'information contenue dans un ensemble de documents, de dossiers ou d'articles

Article : Unité de classement et de cotation [groupe de pièces, registre, dossier ou partie de dossier] pouvant être désignée par une analyse.

Document : Tout écrit ou enregistrement qui par lui-même ou par son support a une valeur probatoire ou informative. Singulier du mot Archives. [Définition du *Dictionnaire de terminologie archivistique*¹²⁸ : « Ensemble constitué par un support et l'information qu'il porte, utilisable à des fins de consultation ou comme preuve. La plus petite unité archivistique indivisible, généralement constituée d'un ou plusieurs feuillets, d'un cahier ou d'un volume. Aussi appelée pièce »].

Dossier : Ensemble des documents réunis pour la conduite et le traitement d'une affaire. [Définition norme ISAD(G) : Ensemble de documents regroupés, soit par le producteur pour son usage courant, soit dans le processus du classement d'archives, parce qu'ils concernent un même sujet ou une même affaire. Le dossier est ordinairement l'unité de base à l'intérieur d'une série]

Fonds : Ensemble de documents de toute nature qu'une personne physique ou morale a automatiquement produits ou reçus dans l'exercice de ses activités, rassemblés et organisés en conséquence de celles-ci et conservés en vue d'une utilisation éventuelle

Inventaire analytique : Etat descriptif de chacune des pièces d'une liasse ou de chacun des actes d'un registre, ou d'un ensemble de liasses ou de registres

Inventaire d'archives : Etat descriptif sommaire ou analytique détaillé des éléments (pièces ou articles) composant un fonds ou plusieurs fonds d'archives

Inventaire sommaire : Etat descriptif du contenu d'un fonds ou d'une série d'archives dans lequel seuls certains actes ou certaines pièces sont analysés à titre d'exemple

¹²⁷ Sauf indication contraire, ces définitions sont extraites du *Dictionnaire des archives français-anglais : de l'archivage aux systèmes d'information*. Paris : AFNOR, 1991, 251 p. Ce bref lexique a pour objectif de préciser les termes employés dans le corps du texte, et de souligner les différences existant entre les définitions françaises et anglaises de certains termes.

¹²⁸ Conseil international des Archives. *Dictionnaire de terminologie archivistique*. Paris : Saur, 1988, 212 p.

Item [définition du *Dictionnaire de terminologie archivistique*] : Définition anglaise : « The basic unit of arrangement and description, normally bearing its own unique reference number : in UK also called piece ». Définition française de l'équivalent du mot « item » : « Article : unité de base, pour la cotation, le rangement et l'inventaire des documents d'archives ; l'article est généralement un carton, une liasse, un volume ou un rouleau. S'oppose à Document ».

Pièce : Document ou partie de document, matériellement individualisé [Définition norme ISAD(G) : La plus petite unité intellectuelle d'archives, par exemple une lettre, un mémoire, un rapport, une photographie, un enregistrement sonore. (*Item*)] ; [Le *Dictionnaire de terminologie archivistique* identifie le mot anglais « piece » au concept français « article »]

Répertoire numérique : Instrument de recherche comportant l'énumération dans l'ordre des cotes, des articles ou des groupes d'articles composant un fonds accompagnée d'une analyse sommaire

Répertoire numérique détaillé : Instrument de recherche comportant l'énumération des articles composant un fonds d'archives ou une série ; chacun d'eux étant l'objet d'une analyse caractérisant l'ensemble des documents dont il est constitué

Série : Ensemble de pièces ou de dossiers de même nature à l'intérieur d'un fonds d'archives

Erschließung : „Sie besteht aus den beiden Tätigkeiten der Verzeichnung und Ordnung von Archivgut als Einheit bei der Vorbereitung zur Bereitstellung der Bestände. Dazu gehören die Analyse der Entstehungszusammenhänge und der Strukturtypen, die Titelbildung für die einzelnen Verzeichnungseinheiten, der Aufbau der Gliederung und die Eingliederung der einzelnen Verzeichnungseinheiten in die Gesamtstruktur sowie die Darstellung der Geschichte des Bestandes und seiner Entstehungsbehörde in den Zusatzinformationen etwa für die Findbucheinleitung. Ergebnis der Erschließung ist der auswertbare Bestand, repräsentiert im Findbuch“. (A. MENNE-HARITZ. *Schlüsselbegriffe der Archivterminologie*. 2 éd., 1999, p. 64)

Annexe 1-3 : Photographies extraites du fonds Oskar Mann

1. Photographie I.138

Notice descriptive de la photographie I.138 :

Organisme propriétaire : Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

Contexte de conservation : Fonds Oskar Mann, carton 15

Numéro d'inventaire : Nachl. Oskar Mann, XV-I.138

Cote : Nachl. Oskar Mann, XV-I.138

Titre : Tâq i Bustân; sassanidisches Relief

Photographe : Mann, Oskar (1867-1917)

Date : s.d. (1901)

Lieu : Tâq i Bustân (Iran)

Description : Haut-relief du site archéologique sassanide de Taq-e-Bustan (Iran) : investiture du roi Ardasir II

Lieu représenté : Taq-e-Bustan (Iran)

Sujet 1 : Sassanides

Technique photographique : Papier albuminé

Nature du support de l'image : Carton

Format image : 80 x 110 mm

Format support : 140 x 170 mm

Notes manuscrites portées sur le document : (recto) « Provinz Kirmanshah », « Tâq i Bustan; sassanidisches Relief »; (verso) « I.138. »

Notes du catalogueur : Voir M. Abka'i-Khavari, *Das Bild des Königs in der Sassanidenzeit*, Hildesheim : Georg Olms, 2000, p. 35 et 300.

Règles juridiques : Libre de droits

Etat de conservation du document : Légèrement jauni

Communicabilité : Communicable

Valeur (euros) : 0€

Autres supports : Microfilm

2. Photographie I.140

Notice descriptive de la photographie I.140 :

Organisme propriétaire : Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

Contexte de conservation : Fonds Oskar Mann, carton 15

Numéro d'inventaire : Nachl. Oskar Mann, XV-I.140

Cote : Nachl. Oskar Mann, XV-I.140

Titre : Tâq i Bustân; grosse Nische

Photographe : Mann, Oskar (1867-1917)

Date : s.d. (1901)

Lieu : Tâq i Bustân (Iran)

Description : Haut-relief du site archéologique sassanide de Taq-e-Bustan (Iran), dans une niche creusée dans la roche. Investiture du roi Kosrow II ; statue équestre du roi Kosrow II

Lieu représenté : Taq-e-Bustan (Iran)

Sujet 1 : Sassanides

Technique photographique : Papier albuminé

Nature du support de l'image : Carton

Format image : 80 x 110 mm

Format support : 140 x 170 mm

Notes manuscrites portées sur le document : (recto) « Provinz Kirmanshah », « Tâq i Bustan; grosse Nische » ; (verso) "I.140."

Notes du catalogueur : Voir M. Abka'i-Khavari, *Das Bild des Königs in der Sasanidenzeit*, Hildesheim : Georg Olms, 2000, p. 291 et 302.

Règles juridiques : Libre de droits

Etat de conservation du document : Légèrement jauni

Communicabilité : Communicable

Valeur (euros) : 0€

Autres supports : Microfilm

3. Photographie I.5.V.T.

Notice descriptive de la photographie I.5.V.T. :

Organisme propriétaire : Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

Contexte de conservation : Fonds Oskar Mann, carton 16

Numéro d'inventaire : Nachl. Oskar Mann, XVI-I.05.V.T.

Cote : Nachl. Oskar Mann, XVI-I.05.V.T.

Titre : Emîr Sârdâr aus Nôdûn

Photographe : Mann, Oskar (1867-1917)

Date : s.d. (1901)

Lieu : Nodun (Turquie)

Description : Portrait d'un groupe d'hommes turcs

Personne représentée : Emir Sardar, de Nodun (Turquie)

Sujet 1 : Portrait de groupe

Technique photographique : Papier albuminé

Nature du support de l'image : Carton

Format image : 80 x 110 mm

Format support : 140 x 170 mm

Notes manuscrites portées sur le document : (recto) « Emîr Sârdâr aus Nôdûn » ;
(verso) « I.5.V.T. »

Notes du catalogueur :

Règles juridiques : Libre de droits

Etat de conservation du document : Légèrement jauni

Communicabilité : Communicable

Valeur (euros) : 0€

Autres supports : Microfilm

4. Photographie I.13.V.T.

Notice descriptive de la photographie I.13.V.T. :

Organisme propriétaire : Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

Contexte de conservation : Fonds Oskar Mann, carton 16

Numéro d'inventaire : Nachl. Oskar Mann, XVI-I.13.V.T.

Cote : Nachl. Oskar Mann, XVI-I.13.V.T.

Titre : Scheikh Muhammed Khân - Schirasi

Photographe : Mann, Oskar (1867-1917)

Date : s.d. (1901)

Lieu : Chiraz (Turquie)

Description : Portrait assis du Cheik Muhammed Khan de Chiraz

Personne représentée : Cheik Muhammed Khan, de Chiraz

Sujet 1 : Portrait assis

Technique photographique : Papier albuminé

Nature du support de l'image : Carton

Format image : 80 x 110 mm

Format support : 140 x 170 mm

Notes manuscrites portées sur le document : (recto) « Scheikh Muhammed Khân Schirasi » ; (verso) « I.13.V.T. »

Notes du catalogueur :

Règles juridiques : Libre de droits

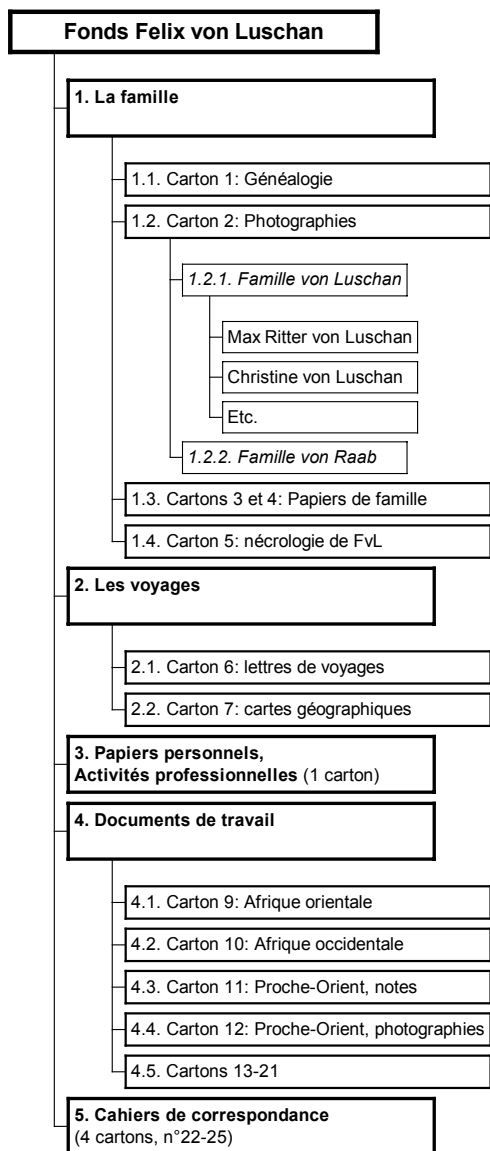
Etat de conservation du document : Légèrement jauni

Communicabilité : Communicable

Valeur (euros) : 0€

Autres supports : Microfilm

Annexe 1-4 : proposition de classement du fonds Felix von Luschan



Annexe 1-5 : Notices descriptives de quelques photographies du fonds Felix von Luschan¹²⁹

1. Portrait du Professeur Guido von Raab von Rabenau

Organisme propriétaire : Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

Contexte de conservation : Fonds Felix von Luschan, carton 4

Numéro d'inventaire : Nachl. Felix von Luschan, K.4-

Cote : Nachl. Felix von Luschan, K.4-

Titre : Prof. Guido Raab von Rabenau

Photographe : Fasching's Fotografischer Glas-Salon, Wien, Neue Wieden, Hauptstrasse n°481 (Vienne, Autriche)

Date : s.d.

Lieu : Vienne (Autriche)

Description : Portrait en pied de Guido Raab von Rabenau, professeur de piano au Conservatoire de Vienne, appuyé à une petite table

Personne représentée : Raab von Rabenau, Guido

Sujet 1 : Portrait en pied

Technique photographique : Papier albuminé

Nature du support de l'image : Aucun

Format image : 110 x 80 mm

Notes manuscrites portées sur le document : Par Felix von Luschan : « Guido von Raab von Rabenau, berühmter Clavierspieler, Prof. am Wr Conservatorium »

Notes du catalogueur :

Règles juridiques : Libre de droits

Etat de conservation du document : Bon état

Communicabilité : Communicable

Valeur (euros) : 0€

Autres supports : Microfilm

¹²⁹ Les numéros d'inventaire et les cotes ne sont pas attribués, car le fonds n'a pas été officiellement classé.

2. *Comédiens turcs à Constantinople*

Organisme propriétaire : Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

Contexte de conservation : Fonds Felix von Luschan, carton 7

Numéro d'inventaire : Nachl. Felix von Luschan, K.7-

Cote : Nachl. Felix von Luschan, K.7-

Titre : Türkische Schauspieler am Konstantinopel

Photographe : Luschan, Felix von (1854-1924)

Date : 1883

Lieu : Istanbul (Turquie)

Description : Une troupe de quatre comédiens de rue en représentation, à Constantinople

Sujet 1 : Théâtre

Sujet 2 : Costume

Technique photographique : Papier albuminé

Nature du support de l'image : Carton

Format image : 118 x 184 mm

Format support : 203 x 264 mm

Notes manuscrites portées sur le document : (par Felix von Luschan)
« Türkische Schauspieler am Konstantinopel. vLuschan phot. Adalia 1883 »

Notes du catalogueur :

Règles juridiques : Libre de droits

Etat de conservation du document : Pâli et jauni

Communicabilité : Communicable

Valeur (euros) : 0€

Autres supports : Microfilm

3. *Le théâtre de Perge (Turquie)*

Organisme propriétaire : Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

Contexte de conservation : Fonds Felix von Luschan, carton 7

Numéro d'inventaire : Nachl. Felix von Luschan, K.7-

Cote : Nachl. Felix von Luschan, K.7.-

Titre : Perge. Theater, im Vordergrund die Hütten der gegenwärtigen Bewölkerung

Photographe : Luschan, Felix von (1854-1924)

Date : 18 novembre 1882

Lieu : Perge (Turquie)

Description : Vue des ruines de la ville de Perge (Turquie), avec au premier plan deux huttes de bois semi-circulaires des habitants de 1882

Lieu représenté : Perge (Turquie)

Technique photographique : Papier albuminé

Nature du support de l'image : Carton

Format image : 122 x 202 mm

Format support : 198 x 264 mm

Notes manuscrites portées sur le document : Indications quant au format de la photographie

Notes du catalogueur : La photographie, collée sur un carton, comporte un cartouche descriptif. La photographie porte le numéro 53

Règles juridiques : Libre de droits

Etat de conservation du document : Pâli et jauni

Communicabilité : Communicable

Valeur (euros) : 0€

Autres supports : Microfilm

Annexe 1-6 : Fonds Ernst Vollbehr, inventaire de quelques cartons et classeurs.

Carton n° 2 :

- Iconographie de la Bible, Ancien et Nouveau Testament : peintures du quinzième siècle (de Peter Maler probablement), conservées dans la *Klosterkirche* (Abbatiale) de Preetz – Schleswig-Holstein
- Intérieur d'une église (*Klosterkirche Preetz* – Schleswig-Holstein) : mobilier et sculptures
- Une boîte : photographies de tableaux d'E.V., positifs N&B
- 7 photographies, positifs N&B : photographies de peintures effectuées par Ernst Vollbehr en 1916-1918 au dessus de la Somme (front occidental). Les lieux sont reportés en légende autour des dessins, qui reproduisent exactement le paysage vu par le peintre de sa montgolfière ; (Format : 82 x 104 mm)
- Une enveloppe contenant 11 négatifs de photographies prises à Rangoon, Birmanie
- Une série de 17 négatifs, sans positifs, conservée dans une enveloppe intitulée « Singapour »
- Une série de 6 négatifs, sans positifs, conservée dans une enveloppe intitulée « Photos von Vollbehr am Bromo »
- Une série de 11 négatifs, sans positif, conservée dans une enveloppe intitulée « Delhi », avec notamment des vues du Taj Mahal
- Une série de 8 diapositives N&B, représentant 8 tableaux de E.V. faits en 1945 : paysages du Schleswig-Holstein
- Une série de 10 diapositives N&B, représentant 8 tableaux de E.V. : paysages du Schleswig-Holstein et églises (intérieur et extérieur)
- Une série de 9 positifs N&B, format 60 x 60 mm, représentant des scènes de la vie familiale de E.V.
- Une série de 47 photographies positives N&B, représentant des tableaux de EV
- Une série de 9 cartes postales de Bombay, vierges
- Une série de 19 cartes postales de Kiel, vierges

- Une série de quatre cartes postales représentant des scènes de la guerre du Schleswig, 1864 (guerre opposant le Danemark à la Prusse et à l'Autriche, pour la possession des duchés de Schleswig et Holstein)
- Une série de 48 négatifs représentant des vues de Kiel, Venise, Toscane, et lieux non identifiés, conservée dans un petit paquet de papier transparent
- Une série de 31 négatifs de photographies prises à Ceylan (1927-1928)
- Une autre série de 14 négatifs de photographies prises à Ceylan (1927-1928)
- Une série de 23 négatifs de photographies prises à Jaipur (1927-1928), conservée dans une enveloppe intitulée « Jaipur »
- 4 négatifs sur plaque de verre : tableau de EV, vue du port de Kiel en 1943 ; tableau de EV, chemin bordé d'arbres ; tableau de EV, arbres avec charrette à cheval à l'arrière plan ; tableau de EV, paysage de montagne « Schlucht Chabet d'Akra (Schlucht des Jenseits) zwischen Setit und Bougie (Atlasgebirge) ».
- Une photographie de la baie de Pinang (Malaisie)
- Une série de 25 négatifs détériorés
- Une série de 26 photographies N&B collées sur carton : vues d'Afrique du Sud-Ouest
- Une série de négatifs conservés dans du papier spécial transparent. Photographies numérotées : B34, B43, B49, B50, B52, B53, B54, B55, B59, B73, B74, B75, B76, B78, B79, B89, B91, B93, B95, B99, B100, B104, B105, B106, B107, B108, B109, B116, B121, B122, B123, B124, B125, B126, B128, B134, B132, B135, B136, B139, B141, B145, B148, B150, B157, B160. Les négatifs B73, B74, B75, B79, B124, B126, B136, B139, B141, sont accompagnés de leurs tirages positifs. Photographies prises lors de voyages
- Une série de négatifs conservés dans du papier spécial transparent. Photographies numérotées : J201, J203, J218, J219, J220, J221, J222, J225, J226, J226a, J228, J230, J234, J235, J236. Photographies prises lors de voyages

- Une série de négatifs conservés dans du papier spécial transparent. Photographies numérotées : Y3, Y4, Y5, Y6, Y7, Y8, Y10, Y17, Y25, Y27, Y33, Y72, Y74, Y76, Y94, Y115, Y135, Y136, Y140, Y141, Y142, Y143, Y144, Y145, Y149, Y151, Y152, Y155, Y157, Y159, Y161, Y166, Y167, Y168, Y169, Y172, Y176, Y177, Y178, Y179, Y180, Y182, Y184, Y185, Y194, Y195, Y196, Y198, Y199, Y200, Y201, Y205, Y208, Y215, Y218, Y221, Y223, Y226, Y238, Y239, Y242, Y259, Y260, Y261, Y263, Y264, Y268, Y270, Y271, Y273, Y301, Y303, Y304, Y306, Y308, Y314. Les négatifs Y27, Y33, Y194, Y205, Y218, Y221, Y223, Y226, Y259, Y260, Y261, Y263, Y264, Y303, Y306, Y308, Y314, sont accompagnés de leurs tirages positifs. Photographies prises lors de voyages
- Quelques photographies isolées

Carton n° 5 :

- Une série de 189 négatifs, conservés dans une enveloppe intitulée « Asien » (probablement pas de la main de Ernst Vollbehr). Etat de conservation mauvais à très mauvais (rayures, moisissures, disparition de l'image). Traitement préconisé : 1. Tri des négatifs encore en état d'être utilisés, destruction des négatifs trop endommagés ou devenus illisibles ; 2. Reproduction des négatifs conservés, soit en négatif, soit en tirage positif, puis microfilmage et/ou numérisation ; 3. Conditionnement approprié des négatifs conservés ; 4. Catalogage à la série, non à la pièce. Eventuellement mise à disposition sous forme de mosaïque
- Deux séries de positifs : documents N&B avec déformation (léger enroulement) due aux conditions de conservation dans le carton. Série 1 : Tyrol, Italie : 49 documents ; Série 2 : Apparemment tirages ultérieurs de photographies originelles, voire de positifs, datant des voyages en Afrique (not. Dar Es-salaam, 1909-1910), Californie (1933), Brésil (1910) et Philippines (ca.1925)
- Séries de négatifs : Italie, not. Venise ; Ceylan ; Inde Britannique (Mysore) ; Inde (Madura, Haiderabad) ; Inde (Pouna, Bombay) ; Inde

- (Ahmedabad) ; Ceylan et Mysore ; Philippines ; Shanghai ; Californie (famille Watson) ;
- Une série de 6 ensembles de négatifs de photographies de tableaux d'Ernst Vollbehr représentant paysages du Holstein (ca.1944-1950)
 - Cartes postales nombreuses : Japon, Philippines
 - Une série de photographies positifs et négatifs isolés, dont : un portrait d'une femme portant le nom de Vollbehr (prénom au dos est illisible) ; reproductions photographiques de ses tableaux
 - Une série de négatifs conservés dans du papier spécial transparent. Photographies numérotées : B2, B3, B6, B7, B8, B9, B10, B11, B12, B14, B23, B28, B32, B33, B35, B36, B38, B41, B42, B45, B46, B51, B57, B61, B65, B68, B69, B71, B72, B77, B80, B81, B82, B83, B84, B88, B90, B92, B98, B103, B112, B113, B114, B115, B117, B118, B119, B120, B127, B130, B133, B137, B140, B142, B143, B144, B146, B147, B149, B153, B154, B155, B156, B159, B161, B170. Les négatifs B6, B140, B146, B147, sont accompagnés de leurs tirages positifs. Photographies prises lors de voyages. Suite de la série correspondante dans le carton 2
 - Une série de négatifs conservés dans du papier spécial transparent. Photographies numérotées : Y1, Y2, Y9, Y11, Y12, Y13, Y14, Y15, Y16, Y18, Y20, Y21, Y24, Y28, Y29, Y32, Y35, Y40, Y41, Y43, Y55, Y60, Y61, Y62, Y63, Y64, Y65, Y67, Y70, Y79, Y82, Y83, Y84, Y91, Y92, Y93, Y95, Y97, Y98, Y99, Y100, Y101, Y105, Y106, Y110, Y114, Y118, Y120, Y124, Y125, Y126, Y128, Y130, Y131, Y133, Y134, Y138, Y146, Y147, Y160, Y162, Y189, Y207, Y209, Y210, Y211, Y212, Y213, Y214, Y216, Y217, Y222, Y228, Y230, Y232, Y233, Y234, Y235, Y237, Y241, Y244, Y245, Y246, Y248, Y249, Y252, Y253, Y255, Y257, Y258, Y262, Y262, Y265, Y266, Y267, Y269, Y272, Y264, Y276, Y277, Y279, Y280, Y284, Y286, Y287, Y292, Y294, Y296, Y298, Y309, Y310, Y311, Y312, Y313. Les négatifs Y95, Y97, Y124, Y126, Y207, Y209, Y210, Y211, Y212, Y213, Y214, Y216, Y217, Y222, Y228, Y232, Y234, Y235, Y244, Y255, Y257, Y262, Y310, Y311, Y312, sont accompagnés de leurs tirages

positifs. Photographies prises lors de voyages. Suite de la série correspondante dans le carton 2

- Une série de négatifs conservés dans du papier spécial transparent. Photographies numérotées : J202, J206, J209, J210, J211, J212, J214, J215, J216a, J216b, J217, J223, J224, J227, J229, J231, J232, J233, J237. Photographies prises lors de voyages. Suite de la série correspondante dans le carton 2
- Une série de négatifs sur plaque de verre
- Quelques photographies isolées représentant la famille d'Ernst Vollbehr

Classeur n° 49 : ensembles cohérents par sujet, pouvant être définis

- Philippines (52 clichés)
- Californie (2 photographies)
- Photographies de la tribu des Igorots (20 clichés)
- Hawaii (31 clichés)
- Amérique (113 photographies – dont des photos de la famille Watson, comme dans le carton 5)
- Japon, 1932 (environ 250 photographies)
- Shanghai 1932 (armée, canon : guerre sino-japonaise pour la Mandchourie) (12 photographies)

Annexe 1-7 : Fonds Ernst Vollbehr, classeur n° 37, page 14.

Annexe 2 : Kalliope

Kalliope : <http://kalliope.staatsbibliothek-berlin.de/>.

Annexe 2-1 : Composition du module de description des images dans le logiciel ADIS

Cinq modules : Einzelobjekt, Inhaltserschließung, Technische Angaben, Bibliographische Angaben, Multimedia

1. *Einzelobjekt* (permet de décrire l'objet) : Numéro d'inventaire ; numéro d'acquisition ; Nature de l'objet (sculpture, masque, relief, médaille, peinture, pastel, gouache, aquarelle, dessin, découpe aux ciseaux, estampe, photographie, photo-album, affiche, enveloppe, enveloppe, ex-libris, Autre objet) ; créateur de l'objet ; institution propriétaire ; dédicataire de l'objet ; Titre original ; Date ; Commentaires
2. *Inhaltserschließung* (indexation de l'objet) : Personne (permet de préciser la fonction de la personne indexée : personne représentée seule ; personne représentée avec d'autres ; tombe ; mémorial ; œuvre ; autre rapport) ; collectivité ; œuvre ; géographique ; matière ; commentaires
3. *Technische Angaben* (données techniques) : Technique ; format ; Importance matérielle ; état de conservation ; estimation du prix en euros ; état du document pour le prêt et la consultation ; numéro du négatif photo correspondant à l'objet ; localisation du document (dans quel type de collection il se trouve) ; commentaires
4. *Bibliographische Angaben* (données bibliographiques : permet de rattacher l'objet à un ensemble, et d'indiquer une éventuelle bibliographie) : Possesseur précédent ; Contexte de conservation (exemple : numéro du carton dans le fonds d'archives où il se trouve) ; Titre retenu par la bibliothèque ; titre retenu par le département des manuscrits de la Staatsbibliothek zu Berlin ; commentaires
5. *Multimedia* : permet d'associer une image numérisée à la notice de description

Annexe 2-2 : Copies d'écran de Kalliope

1. Notice d'autorité de Leopold von Ranke

Name	Ranke, Leopold von
Sortiername	Ranke, Leopold \neg von \neg
Verweisung	Ranke, Leopold Franz von Ranke, Franz Leopold von Ranke, Leopold v. Ranke, Leopoldus Rancke, Leopold
Indiv.kennzeichen	individualisiert
Lebensdaten	1795 - 1886 (21.12.1795-23.05.1886)
Beruf/Funktion	Historiker
Geschlecht	Männlich
Notation	16.1p
Weitere Berufsangaben	Dt.Historiker
Quelle	M
Bemerkungen intern	Maschinell verknuepft mit DBL-Retro-Titeldaten
Pauschale Standortübersicht	<u>Staatsbibliothek <Berlin> / Handschriftenabteilung</u> (Bestandshaltende Institution) <u>Freies Deutsches Hochstift <Frankfurt, Main></u> (Bestandshaltende Institution) <u>Universitätsbibliothek <Tübingen></u> (Bestandshaltende Institution) <u>Bayerische Staatsbibliothek <München></u> (Bestandshaltende Institution) <u>Württembergische Landesbibliothek <Stuttgart></u> (Bestandshaltende Institution) <u>Stadt- und Universitätsbibliothek <Frankfurt, Main></u> (Bestandshaltende Institution)
Sprache	Deutsch
Land	Deutschland
Einzelautographen nachgewiesen	<u>Schiller-Nationalmuseum und Deutsches Literaturarchiv</u> <u><Marbach, Neckar> / Handschriftenabteilung</u> <u>Universitätsbibliothek <Erlangen; Nürnberg></u>

Bayerische Staatsbibliothek <München>
Stadt- und Universitätsbibliothek <Frankfurt, Main>
Landesarchiv <Berlin>
Württembergische Landesbibliothek <Stuttgart>
Herzog-August-Bibliothek <Wolfenbüttel>
Universitätsbibliothek <Heidelberg>
Universitätsbibliothek <München, Universität>
Universitätsbibliothek <Tübingen>
Schleswig-Holsteinische Landesbibliothek <Kiel>
Staatsbibliothek <Berlin> / Handschriftenabteilung
Universitäts- und Landesbibliothek <Bonn>
Stadtarchiv <Hannover>
Universitätsbibliothek <Freiburg, Breisgau>
Germanisches Nationalmuseum <Nürnberg>
Historical Society of Pennsylvania

VON dieser Person 89 Handschriften

AN diese Person 4 Handschriften

UNTER dieser Person 1 Bestände

Darstellung von Leopold von Ranke

Erstellt am 02.10.2003

PND-Nummer 118598279

SWD-Nummer 4048403-8

ZKA-Nummer 00033242

2. Page de présentation du fonds von Ranke

Bestandsname	Nachl. Leopold von Ranke
Bestandstyp	Echter Nachlaß
Bestandssignatur	Nachl. Leopold von Ranke
Bestandsart	Nachlaß
Abteilung	Handschriften-Abteilung
Bestandsbildner	<u>Ranke, Leopold von</u>
Besitzende Inst.	<u>Staatsbibliothek <Berlin> / Handschriftenabteilung</u>
Umfang	Ca. 50.000 Bl. in ca. 440 Mappen in insgesamt 93 Kästen.

Ordnungszustand vorgeordnet

Inhaltsangabe 91 der insgesamt 93 Kästen beinhalten den eigentlich wissenschaftlichen, handschriftlichen Nachlass Rankes: Noch von Ranke selbst nach der Folge seiner Werke chronologisch und sachlich in Einzel-Mappen vorgeordnet und darüber hinaus im letzten Dutzend Kästen weitere Vorlesungen und Studien zur Politik, Aesthetik und Historik sowie Reden, Aufsätze, Denkschriften, Notizhefte, Reiseaufzeichnungen, Jugendschriften etc. aufnehmend, enthält dieser Nachlass von der Quelle bis zur Druckfahne vor allem Materialsammlungen, Werkstattpapiere und Manuskripte zu Rankes Oeuvre. Nr.92 fügt dieser Sammlung einen von Fuchs und Dotterweich bis 1974 zusammengestellten Sonder-Kasten mit photokopierten Vorlesungs-Transkriptionen hinzu; Nr.93 enthält eine 1974 angekaufte, ca. 120 Briefe an Ranke umfassende Sondersammlung nebst einem Konvolut zur "Englischen Geschichte". Beigelegt sind 4 Katalogisierungs-Ruinen: Ein bloß summarischer, im Zusammenhang mit Joachimsens Akademie-Ausgabe-Projekt nach 1926 maschinenschriftlich angefertigter Not-Katalog; sodann 2 bruchstückhafte, nach der kriegsbedingten Nachlass-Zerteilung verfasste maschinen- bzw. handschriftliche Teil-Kataloge aus Tübingen und Marburg; und ein ca. 150 Einzeleintragungen kleines, vom Fuchs-Editions-Projekt übriggebliebenes Kartei-Karten-Rudiment aus

den 1960er Jahren.

Literaturangaben "Vorreden" zu Rankes "Sämmtlichen Werken" 49/50(1887), SW 51/52(1888), SW 53/54(1890); "Vorworte" zu Rankes "Weltgeschichte" Bd.7(1886), 8(1887), 9/1+2(1888). Paul Joachimsen: "Die Ranke-Ausgabe der Deutschen Akademie", in: Mitteilungen der Akademie zur (..) Erforschung (..) des Deutschthums, München 1925, S.51f. P. Joachimsen: "Bericht über den Nachlass", in: Georg Küntzel(Hg.): Ranke: Zwölf Bücher Preussischer Geschichte, München 1930, Bd.III/S.481f. Ernst Schulin: "Zur Quellenlage. 2. Ranke", in: Ders.: Die weltgeschichtliche Erfassung des Orients bei Hegel und Ranke, Göttingen 1958, S.303f. Walther P. Fuchs: "Der Nachlass Rankes", in: Historische Zeitschrift 195(1962), S.63f. W.P. Fuchs: "Vorwort" zur Ranke-Edition "Aus Werk und Nachlass" der Historischen Kommission der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, in: Ders.(Hg.): Ranke: Tagebücher, München 1964, S.7f./27f. Günther J. Henz: "Handschriftliche Grundlagen der Ranke-Forschung", in: Ders.: Leopold Ranke, Köln 1968, S.262f.

Benutzungshinweis Gesperrt

Bemerkungen Über seinen Sohn Otto kamen Rankes Handschriften 1922 durch Ankauf des Vereins der Freunde der Preussischen Staatsbibliothek an dieselbe. Im II.Weltkrieg nach Banz und Beuron, dann Marburg und Tübingen verlagert, blieb Rankes Handschriften-Nachlass bis zur Berlin-Rückkehr 1965 zerteilt: Dies und unsachgemäße Nutzung haben den Nachlass weiter verwirrt und auch Rankes Vorordnung fast unkenntlich gemacht. Heute füllt dieser noch kaum erschlossene Bestand 34 Regalmeter im Keller 1 des Scharoun-Baues

In diesem Bestand 43 Handschrift(en)

Annexe 2-3 : Propositions pour une notice descriptive de photographie

1. Données d'acquisition

- Organisme de conservation ([lien vers l'organisme de conservation](#))
- Contexte de conservation (document « isolé » : [lien vers la collection d'où il est tiré](#), ou nom du fonds sans hiérarchie puis place du document dans le fonds : indication de la hiérarchie : [lien vers le fonds où le document est conservé](#) : extrêmement important pour la relation à un ensemble)
- Numéro d'inventaire
- Cote (si la photo est dans un fonds d'archives, la cote doit refléter la hiérarchie du fonds)
- Valeur d'achat
- Valeur estimée (euros)

2. Données de description bibliothéconomique

- Titre de la photographie ([lien vers photographies ayant le même titre](#))
- Titre original, tel que porté sur le document
- Photographe ([lien vers autorité Noms](#))
- Photographe, nom tel qu'il est porté sur le document
- Date du document ([lien éventuel vers autorité chronologique](#))
- Lieu de la prise de vue ([lien vers autorité Géographie](#))
- Lieu de la prise de vue, tel qu'il est mentionné sur le document
- Description en texte libre
- Personne représentée 1 ([lien vers autorité Noms](#))
- Personne représentée 2... ([lien vers autorité Noms](#))
- Lieu représenté (uniquement si le lieu est aussi le sujet de la photographie) ([lien vers autorité Géographie](#))
- Œuvre représentée (s'il s'agit de la photographie d'une œuvre) ([lien vers autorité Œuvre](#))
- Mot matière 1 ([lien vers autorité Matière](#))
- Mot matière 2 ([lien vers autorité Matière](#))

- Mot matière 3... ([lien vers autorité Matière](#)) Autant d'indexation matière que nécessaire : pas de limitation
- Autres exemplaires originaux connus ([lien vers les photographies correspondantes](#))
- Autres tirages connus ([lien vers les images identiques sur des tirages différents](#))

3. Données physiques

- Technique photographique
- Nature du support de l'image
- Description du support de l'image (en texte libre. Exemples : éléments de décors, couleur, tâches)
- Format de l'image
- Format du support de l'image
- Notes manuscrites portées sur le document ou son support (en texte libre. Il est important de préciser l'endroit où figurent les notes)
- Notes du catalogueur

4. Données de consultation

- Indications juridiques
- Etat du document (état de conservation)
- Nature du document de consultation n° 1
- Références du document de consultation n° 1
- Nature du document de consultation n° 2
- Références du document de consultation n° 2
- Nature du document de consultation n° 3
- Références du document de consultation n° 3
- Communicabilité
- Lien vers image numérisée

5. Notes et commentaires

- Historique du document (en texte libre)

- Expositions, publications du document
- Bibliographie
- Commentaires

Annexe 2-4 : Propositions pour l'interface d'interrogation de Kalliope

Ecran 1 :

<p>Entrées de recherche</p> <ul style="list-style-type: none">• Fonds• Personnes• Autographes• Images
--

Ecran 2, après choix de l'entrée de recherche « images » :

<p>Recherche « Images »</p>
<p>Rechercher dans :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tout :• Banques de données :<ul style="list-style-type: none">o Kalliopeo Banque de données 1o Banque de données 2o Etc.• Institution de conservation :<ul style="list-style-type: none">o Staatsbibliothek zu Berlino Institution 1o Institution 2o Etc.• Fonds : (accès à l'écran normal de recherche par fonds)

Ecran 3, recherche « Tout », « banques de données », « Institution de conservation » :

Critères d'interrogation :

- Tous champs
- Collection
- Support
- Titre de l'œuvre
- Créateur de l'œuvre
- Œuvre représentée
- Sujet représenté
- Personne représentée
- Lieu représenté
- Date de l'œuvre
- Technique photographique
- Mot matière 1
- Mot matière 2
- Mot matière 3
- Description
- Cote
- Numéro d'inventaire
- Recherche en texte libre
- Ensembles d'images numérisées

Ecran 3, recherche par « fonds » :

Treffer/Seite		20
Bestandsname	<input type="text"/>	
Bestandssignatur	<input type="text"/>	

Bestandsbildner	<input type="text"/>
- Körperschaft	<input type="text"/>
Körperschaft	<input type="text"/>
Jahr	<input type="text"/> von <input type="text"/> bis <input type="text"/>
Freitextsuche	<input type="text"/>
Schlagwort	<input type="text"/>
Bestandsart	(keine Angabe) <input type="button" value="▼"/>
besitzende Körperschaft	<input type="text"/>
<input type="button" value="Suchen"/> <input type="button" value="Löschen"/>	

Ecran 4, recherche par fonds : exemple du fonds Ernst Vollbehr

Dans ce fonds se trouvent :

- N Manuscrits
- N° Lettres à
- N'' Lettres de
- Photographies

Ecran 5, recherche « photographies » :

Entrées d'interrogation possibles :

- Support
- Titre de l'œuvre
- Créateur de l'œuvre
- Œuvre représentée
- Sujet représenté
- Personne représentée

- Lieu représenté
- Date de l'œuvre
- Technique photographique
- Mot matière 1
- Mot matière 2
- Mot matière 3
- Cote
- Numéro d'inventaire
- Recherche en texte libre

☐ Possibilité de limiter la recherche aux ensembles numérisés : accès par liste

- Photographies représentatives
- Première guerre mondiale
- Seconde guerre mondiale
- J.O. 1936
- Etc.